

SAC-230825

ANNEXE 1

Transcription de la 272^e séance

de la réunion du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 25 août 2023

Disponible sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



1. Ouverture

Président de l'assemblée : Bienvenue à la 272^e réunion du Sénat académique. La plupart de celles-là on sent que peut-être que ça fait depuis la pandémie qu'on en a parce qu'on disait ça Lynne et moi qu'on dirait que ça de l'air plus achalandé depuis un certain temps. J'espère que vous avez passé une belle période estivale. Je vous rappelle en ce début de réunion que l'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées par les Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les traités de paix et d'amitié élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Passamaquoddy avec la Couronne britannique au 18^e siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqiyik, Mi'kmaq et Passamaquoddy et définissaient les règles à ce qui devait être des relations durables entre les nations. Je vous rappelle pour les votes, les scrutateurs sont Aboubaker Bensad et Michel Couture. Les personnes excusées pour la réunion d'aujourd'hui il y a Danny Benoit, Yves Bourgeois, Frédéric Huppé-Gourgues, Gervais Mbarga, Simon Thériault, Sébastien Deschênes et Érik Labelle-Eastaugh.

1.1 Bienvenue aux nouveaux membres et invité

Président d'assemblée : Le point 1.1, bienvenue à plusieurs nouveaux membres et invités au Sénat. Premièrement, Sylvie Morin, doyenne des études du campus d'Edmundston, Érik Labelle-Eastaugh, doyen de la Faculté de droit, Andrée Roy, doyenne de la Faculté d'administration, Micheline Gleixner, professeure au campus de Moncton, Pierre-Marcel Desjardins, directeur par intérim de l'École des hautes études publiques et M. Paul Ward, directeur de la direction des communications. Je vous rappelle que nous avons des pauses de prévues en avant-midi vers 10 h et une en après-midi au besoin vers 14 h 30. Le dîner sera servi à midi au local 136A-136B puis l'heure de clôture de la réunion est prévue pour 16 h 30.

2. Constatation de la régularité de la convocation

Président d'assemblée : Le point 2, constatation de la régularité de la convocation, madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Bonjour tout le monde. Alors monsieur le président d'assemblée, l'avis de convocation a été envoyée accompagnée d'un projet d'ordre du jour. L'envoi a été fait le 10 août, 2023. Cette réunion est convoquée par le président du Sénat académique et recteur et vice-chancelier, Dr Denis Prud'homme. Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 37(1) des Statuts et règlements, monsieur le président.

3. Vérification du droit de présence

Président d'assemblée : Merci. Le point 3, vérification du droit de présence, madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Monsieur le président, le droit de présence a été vérifié et tout est en règle.

Président d'assemblée : Merci.

4. Correspondance

Président d'assemblée : Le point 4, correspondance, madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Nous avons aucune correspondance, monsieur le président.

5. Adoption de l'ordre du jour

Président d'assemblée : Le point 5, adoption de l'ordre du jour. Vous avez un projet d'ordre du jour. Est-ce qu'il y aurait des ajouts ou des commentaires? Ça me prend un proposeur et un appuieur s'il-vous-plaît. Proposé par Jean-François Thibault et appuyé par Hélène Albert. Donc à main levée, on va ouvrir le vote. Levez vos mains si vous êtes en accord. Adopté, merci.

6. Adoption des procès-verbaux

6.1 SAC 230511

Président d'assemblée : Le point 6, adoption des procès-verbaux et le point 6.1, l'adoption du procès-verbal de la réunion 23-05-11. Est-ce qu'il y a un proposeur? Proposé par Jean-François Thibault et appuyé par Marianne Cormier. Est-ce qu'il y aurait des questions ou des commentaires par rapport au procès-verbal? Jeanne Godin.

Godin : Merci. Au point 9.5, modification au programme de formation initiale en enseignement, j'aimerais qu'il soit ajouté puis je peux vous l'envoyer par écrit. À la page 9 au point 9.5, j'aimerais qu'il soit ajouté une sénatrice déplore qu'à aucun endroit dans le document présenté on ne mentionne pas le quinzième programme de formation initiale, soit le B.A.-B.Éd majeure en études familiales qui est en processus de redéfinition.

Président d'assemblée : C'est noté. Autre chose?

Secrétaire générale : C'est noté, mais si vous voulez me l'envoyer, je pense que c'est conforme à nos discussions qu'on avait eues, on va l'ajouter.

Godin : Oui avec plaisir puis après ça, j'avais aussi au point 9.6 à la page 10, modification au programme de B.A.-B.Éd primaire ajouter une sénatrice explique que l'École des sciences des aliments de nutrition et études familiales n'a pas été consultée au sujet des cours offerts dans la liste F santé et que le cours ETFA4203, Mieux-être et cycles de vie, devrait être ajouté. Merci, je vais les mettre dans la conversation. C'est tu mieux dans la conversation ou par courriel?

Président d'assemblée : Par courriel.

Godin : Ok, merci.

Président d'assemblée : Est-ce qu'il y a autre chose par rapport au procès-verbal de la réunion du mois de mai? Sinon, à main levée tous ceux en faveur. Contre. Adopté.

6.2 SAC 230529 (extraordinaire)

Président d'assemblée : Le point 6.2, procès-verbal de la réunion extraordinaire du 29 mai. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui propose? Sénatrice Godin et appuyé par la sénatrice Hélène Albert. Est-ce qu'il y aurait des interventions ou modifications à apporter au procès-verbal? J'en vois pas donc tous ceux en faveur. Contre. Adopté à l'unanimité.

7. Affaires découlant du procès-verbal (230511)

Président d'assemblée : Le point 7, affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 11 mai, il n'y a pas nécessairement de points de notés. Est-ce qu'il y aurait quand même certaines choses qu'on aimerait de ramener comme discussion ou comme point d'information en ce qui a trait à la réunion du 11 mai? Sénatrice Albert.

Albert : Je peux peut-être juste mentionner qu'à un moment donné y'était noté dans le procès-verbal que c'était proposé que le Sénat académique soit utilisé sous la forme usuelle du Sénat ou je sais pas trop quoi, mais je pense qu'on avait eu une discussion là-dessus. Ça fait que ça serait peut-être juste dans les suivis de dire qu'on s'est entendu pour maintenir le Sénat académique à moins que ma compréhension soit mauvaise, mais juste pour qu'on le garde noté dans les documents même si je sais que c'est ce qu'on a fait. Je peux trouver l'endroit, c'est à la page 5 au point 8 fonctionnement du Sénat, finalement il était proposé à la fin du paragraphe que le Sénat académique ait comme nom d'usage Sénat, mais je pense qu'on s'était entendu pour dire qu'on allait maintenir Sénat académique. Je voulais juste en suivi qu'on le mentionne juste pour qu'on ait un document qui le signifie. Merci.

Président d'assemblée : Merci. Autre chose? Ça va.

8. Affaire découlant du procès-verbal SAC 230529 (extraordinaire)

Président d'assemblée : Le point 8, affaires découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 29 mai. Madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Bonjour tout le monde. Alors comme vous le savez, la réforme des comités du Sénat académique est un dossier fort important en allant de l'avant dans la prochaine année et puis dans sa mise en œuvre, on s'est réuni certainement le vice-recteur, la registraire et la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et le Bureau du secrétariat général à quelques reprises pour examiner comment va se faire le transfert et la mise en œuvre. Alors à ce moment ici ce qu'on peut vous dire c'est que le 10 juin, 2023, le dossier a été présenté au Conseil de l'Université. Il a été très bien reçu, je pense qu'on aurait pu même procéder au vote à ce moment-là, mais dans la procédure qu'on a opté pour, la présentation sera faite cet automne le 23 septembre prochain et puis sera accompagné d'un projet de modification de Statuts et règlements. Alors au niveau de la gouvernance, la prochaine étape est justement une présentation au Comité de gouvernance qui aura lieu la semaine prochaine en vue d'une présentation au Conseil et on vise une date d'entrée en vigueur le 10 octobre, 2023. Alors c'est toute la machine qui va entrer en fonction à ce moment-là au mois d'octobre. À ce moment ici pour faire arriver les choses, un guide d'élection qui est en cours de préparation et puis on va établir la procédure à suivre pour justement nourrir tous les comités en terme de composition et de membres. Plusieurs comités passent; je prends le Comité des programmes, passe de 8 à 20 membres alors il faut quand même ajouter des membres selon ce qui a été adopté. Il y a aussi des nominations qui sont faites alors ça c'est présentement en cours, on vous encourage à vous porter volontaire pour participer aux travaux du Sénat. La mise à jour des listes sera faite éventuellement certainement pour le 10 octobre et puis à ce moment-là, il sera affiché sur le site web. Il y a un calendrier des réunions qui est proposé dans le document. J'ai le plaisir de vous annoncer que le Bureau de direction du Sénat a adopté ce calendrier-là à sa dernière réunion alors vous pouvez prendre en note les dates qui sont présentées. Il y aura des formations aussi ce qui est nouveau aussi avec la réforme. Quelques formations, il y aura une formation ici au Sénat un peu en terme de

gouvernance où est-ce que ça nous mène et puis en terme de bonnes pratiques de gestion de réunions. Alors ce sera une formation courte, mais quand même pour tenter de se mettre à la même page en terme de fonctionnement de nos comités. Il y a d'autres formations qui seront offerts au cours de l'année qui porteront sur les responsabilités, les juridictions, les pouvoirs, etc. et l'application des procédures d'assemblée. On veut certainement assurer une certaine fluidité entre tous les comités du Sénat académique. Le Sénat académique, je le rappelle, est une assemblée délibérante, ça veut dire qu'elle s'est donnée comme procédurier le Code Morin et puis on fonctionne beaucoup de manière procédurale au Sénat académique. Dans les comités, c'est un peu moins procédural en terme de suivre le Code Morin strictement, mais il y a quand même des bonnes pratiques à travers tout ça qu'on peut transférer à nos comités et se faire des rappels par rapport à ça aux nouvelles présidences et aux secrétaires des comités. Vous savez qu'on travaille beaucoup avec DiliTrust gouvernance au Sénat académique et c'est le cas pour certains comités alors ça sera aussi un regard à savoir quels comités souhaitent poursuivre avec DiliTrust et d'autres qui peut-être ont d'autres types de fonctionnement notamment avec Teams. Peut-être en terme de communication, un rappel que nos documents sont sur le site gouvernance. Les documents des réunions du Comité des programmes et les documents du Comité conjoint également. Les rapports annuels que vous allez recevoir aujourd'hui sont également sur le site gouvernance, mais cela dit, on souhaite développer une nouvelle stratégie de communication avec une meilleure communication interne pour nos documents du Sénat et pour les décisions qui sont prises donc c'est un projet qui aura lieu en cours de route. La mise en œuvre de la réforme, vous le savez la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales a fait un travail titanesque dans ce dossier-là et elle va poursuivre son travail avec le développement et la mise à jour du document et l'évaluation de la réforme qui aura lieu en 2025. Pour l'instant, le groupe de transition qui veille sur la transition, évidemment le VRER, mais je travaille beaucoup avec Elizabeth et Stéphanie pour assurer une transition en douceur. Les prochaines étapes c'est identifier les personnes qui vont assurer le soutien administratif alors ça c'est en cours et faire adopter la réforme le 23 septembre. Comme vous le savez, Michel Couture a parlé de web diffusion, ça aussi c'est nouveau alors pour aujourd'hui c'est vraiment un projet pilote. Ça va leur permettre de voir comment procéder avec les caméras, etc. Pour faire une web diffusion qui est en direct, à ce moment ici on a pas l'équipement nécessaire pour le faire, mais on a déjà une demande de budget qui est sur la table du recteur à ce moment ici. Ça va se faire, mais ce qu'on pourrait faire pendant les prochaines réunions c'est de tout simplement avoir une web diffusion qui est différée alors on risque d'avoir quelques réunions qui seront en différé, mais ça va se faire au courant de la prochaine année. Pour l'instant, c'est là qu'on est rendu, on est prêt à recevoir des questions, mais je pense que les choses vont relativement bien.

Président d'assemblée : Est-ce qu'il y aurait des questions?

Comeau: Je voulais juste ajouter par rapport au délai de réception des documents et du projet d'ordre du jour étant donné qu'on va avoir beaucoup plus de réunions du Sénat académique, les délais vont être plus courts. Évidemment la façon qu'on fonctionne aujourd'hui, je vous envoie un avant-projet d'ordre du jour 35 jours avant la tenue de la réunion, ça ça va tomber, ça marchera pu, ça sera pu applicable. Donc juste pour vous dire qu'on vise à ce que vous ayez l'ordre du jour et les documents sept jours avant la réunion. Merci.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y aurait des questions? Ça va, merci beaucoup.

8.2 Autres

Président d'assemblée : Le point 8.2, autres. Il y a pas d'autres informations, madame la secrétaire générale, ça va? On a rien retenu, ok.

9. Rapports annuels des comités permanents du Sénat académique

9.1 Comité d'appel du Sénat académique

Président d'assemblée : Le point 9, rapports annuels des comités permanents du Sénat académique et le point 9.1, Comité d'appel du Sénat académique. Madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Merci monsieur le président. Notre premier rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique traite de la période du 1^{er} juin, 2022 au 31 mai, 2023. Il a été préparé en grande partie par Mélissa Kate Lelièvre, secrétaire du comité. Le Comité d'appel a traité cinq dossiers cette année, deux de la Faculté des sciences, un de la Faculté des arts et sciences sociales, Faculté des sciences de l'éducation et la Faculté d'administration. Vous voyez dans la colonne objet de la demande, il y a divers types de présentations. La première c'était une question qui avait des éléments qui touchaient plutôt le Bureau de l'ombud donc le dossier a été transféré en partie et puis pour l'aspect plus, comment dire, technique au niveau des études, l'étudiante fut avisée qu'elle pouvait procéder à la prochaine étape de ses études. Alors au niveau du Comité d'appel, le dossier a été fermé. À la Faculté des sciences aussi il y avait une étudiante qui souhaitait modifier la note. Elle avait fait un échec et elle souhaitait modifier sa note et c'est une mesure qui n'est pas disponible au Comité d'appel. S'il y a une modification de note vous le savez, ce sont les professeurs qui peuvent modifier une note ou un comité de révision de note, mais pas un comité d'appel. La mesure n'était pas disponible donc le dossier a été fermé. À la Faculté des arts et sciences sociales, il y a eu une suspension en début d'année l'an dernier alors l'étudiant a été avisé des motifs. Le dossier a été également traité avec le Bureau de la sécurité et le dossier a été fermé au niveau du Comité d'appel. À la Faculté des sciences de l'éducation, il y a eu un dossier qui s'est rendu à une audience, un dossier qui portait

sur une décision par rapport à un stage et donc l'étudiant a été entendu, le comité a décidé et le comité a maintenu la décision de la Faculté des sciences de l'éducation, le dossier est fermé. À la Faculté d'administration, il y a eu un dépôt d'appel pour une question de plagia, mais l'étudiant n'a pas fourni de preuves supplémentaires, n'a pas déposé un mémoire, n'a pas déposé de document à l'appui et finalement le délai est échu et le dossier a été fermé. C'est en gros les activités du comité. Je vous rappelle que les attributions du comité c'est tout grief qui est présenté par un étudiant qui croit vraiment avoir été lésé dans ses études il a un droit d'être entendu et la décision du Comité d'appel c'est une décision finale. Alors voilà. J'aimerais remercier tous les membres du Comité d'appel qui étaient prêts à s'engager dans les travaux. Je les nommerai pas tous, mais j'aimerais dire un merci spécial à Jacques-Paul Couturier qui a été le président au cours de la dernière année et aux membres qui ont participé à l'audience au cours de l'année. Ici on avait Gabriel Laplante et on avait Gérard Poitras, si je me souviens bien et Francis Bourgoïn aussi alors merci beaucoup à ces gens-là. Juste un rappel que pour le droit de vote, il y a des membres qui sont là, mais qui ne votent pas dont le président. Alors c'est des fois mal compris, mais le président n'a pas de droit de vote. Alors voilà en terme de rapport pour le Comité d'appel.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y aurait des questions? Sénatrice Surette.

Surette : Merci monsieur le président. Juste par rapport à l'échec, la note d'échec, c'est tu parce que l'étudiante avait pas passé encore par la faculté que le Comité d'appel a pas étudié la demande? Si un étudiant ou une étudiante passe à travers le processus complet au niveau du professeur, département et tout ça puis qui est pas d'accord avec la décision, il a droit de faire appel au Comité d'appel n'est-ce pas quand c'est un échec?

Secrétaire générale : Quand c'est un échec, il a droit de monter donc quand ça arrive à la table du Comité d'appel, peut-être que l'examen était mal calculé, la note était mal calculée, il a toujours le droit d'être entendu. Il y a peut-être d'autres facteurs qui font que l'échec, puis il a toujours l'option de peut-être faire une reprise. Ça c'est une option que le Comité d'appel a, mais c'est pas donné, il faut être entendu avant. Ça fait que s'il y a moindrement une option intéressante qui n'est pas l'échec, c'est toujours considéré par le Comité d'appel, mais ici ce n'est pas le cas.

Président d'assemblée : Merci. Étienne Dako.

Dako : Merci monsieur le président puis bonne rentrée universitaire à tous et à toutes. Juste pour mon information, j'ai déjà fait partie du Comité d'appel, mais lorsque les dispositions ne sont pas prévues au Comité d'appel et qu'on ferme le dossier, est-ce qu'il y a quand même une voie de sortie qu'on donne à l'étudiant parce quand ça arrive là c'est vraiment le cas ultime, mais lorsque les dispositions ne sont pas prévues, qu'est-ce qu'on fait dans un cas de figure comme ça? Est-ce qu'on ramène quand même l'étudiant à un parcours qui n'a peut-être pas été effectué et sinon, est-ce qu'on ferme totalement le dossier comme ça sans recours?

Secrétaire générale : Alors les dossiers sont toujours fermés en bout de ligne, je veux dire c'est une décision finale du comité. Le dossier peut pas rester en suspend ouvert *vita métername*. À un moment donné à la fin de l'année après les délais, il est fermé. Pour l'étudiant il est avisé évidemment du statut de son dossier. Je pense c'est une bonne gestion et c'est transparent envers lui ou elle. Maintenant il y a des dossiers qui sont complexes alors des fois les motifs touchent la sécurité, des fois touchent le Bureau de l'ombud, touchent le secrétariat générale, on travaille avec le registrariat, etc. alors il y a plusieurs volets à un dossier donc nous le regard ici c'est le regard Comité d'appel, mais des fois le dossier est traité ailleurs aussi, mais c'est pas à nous à faire ce rapport-là. Vraiment, je peux vous dire que je pense qu'il y a une belle sensibilité auprès du Comité d'appel et que les gens prennent au sérieux leur travail au Comité d'appel pour prendre la meilleure décision possible.

Président d'assemblée : Merci. Sénateur Bourgoïn.

Bourgoïn : Je veux juste une clarification un petit peu par rapport au cas de l'étudiante qui avait demandé une modification de note. Est-ce que c'est l'étudiante elle-même qui a décidé de retirer sa demande ou est-ce que c'est le comité qui a juste bloqué parce que je veux juste quand même apporter que l'étudiant est peut-être pas au courant tout le temps que le comité a pas cette juridiction-là. Il y a peut-être une raison pourquoi il amenait le dossier en appel et je veux savoir comment ça été traité parce que si on lui a juste dit non, on peut pas modifier la note, on poursuit pas, moi je vois ça comme très problématique.

Secrétaire générale : Souvent dans la pratique, l'étudiant arrive au bureau et nous demande c'est quoi ses droits ça fait qu'on le reçoit et on lui explique. C'est une des mesures qui parfois les surprend que le Comité d'appel ne peut pas modifier la note, mais à ce niveau-là ça devient très procédural. Est-ce que la procédure a été suivie, est-ce que l'étudiant a demandé à son professeur, est-ce que l'étudiant a passé devant le Comité de révision, est-ce que l'étudiant a reçu les réponses appropriées. S'il y a un manque à ce niveau-là, il faut retourner et il faut que l'étudiant fasse toutes les étapes. C'est une fois qu'elle a atteint vraiment le niveau audience et même là des fois quand ils sont au courant que bon, ils ont fait le tour du dossier, ils veulent pas poursuivre. Il faut respecter ça, mais il y a toujours toujours cette liaison-là avec l'étudiant de lui expliquer que ce n'est pas une mesure corrective appropriée. Les gens qui sont autour de la table du Comité d'appel ne sont pas nécessairement des experts dans le domaine de la discipline de l'étudiant, mais ils peuvent regarder

si la procédure a été suivie, ils peuvent regarder si le calcul a été bien fait, ils peuvent saisir si il y a quelque chose qui cloche avec, si il y a d'autres options, si une reprise est possible. Ça fait que c'est jamais perdu d'aller jusqu'au bout et l'étudiant est toujours avisé qu'il peut aller jusqu'au bout.

Président d'assemblée : Merci. Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président. Je pense que je l'avais déjà mentionné antérieurement dans une autre réunion à titre de suggestion qu'à chaque étape que l'étudiant fait une revendication, il devrait recevoir dans sa réponse quels sont ses droits et quelles sont les autres options. Ça ça devrait être par écrit. Ça protégerait l'institution et ça serait plus concret pour l'étudiant. Il y a des étudiants qui sont plus proactifs, il y en a d'autres qui sont malheureusement un peu plus passifs dans le sens qu'ils ne revendiqueront pas leurs droits et j'ai vu ça dans d'autres institutions où systématiquement lorsqu'on dit dans un instance de premier appel le professeur refuse, mais voici le règlement universitaire, vous avez ces droits-là, vous pouvez aller à la prochaine. Donc j'imagine par exemple si au Comité d'appel c'est la dernière instance académique, bien d'aviser l'étudiant vous pouvez toujours consulter l'ombud comme dernier recours, mais je suggérerais que ça se fasse par écrit ces éléments-là.

Président d'assemblée : Merci.

9.2 Comité d'attestation des études

Président d'assemblée : Le point 9.2, Comité d'attestation des études. Madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Alors pour le Comité d'attestation des études, je rappelle que c'est le comité qui examine surtout les dossiers des diplômés en vue des sanctions des diplômés pour les collations des grades. Un merci spécial aux membres du Comité d'attestation des études de la mouture 22-23. Encore là, plusieurs personnes ont participé aux travaux, on a eu plusieurs réunions, onze réunions au cours de la dernière année et puis un merci spécial au registrariat qui prépare réellement la gestion des dossiers qui vont à la préparation des données que vous avez dans ce rapport ici. Le comité a sanctionné 1 149 diplômés au cours des réunions de l'année et puis il a aussi étudié quelques demandes d'étudiants qui demandaient de faire créditer des cours dans un deuxième programme, etc. alors cette demande-là a été examinée par le comité et pour ce dossier-là qui est beaucoup du cas-par-cas, on a décidé de ne pas reconnaître les crédits puisqu'ils avaient été reconnus dans un autre programme alors le registrariat a communiqué avec l'étudiant pour lui informer de la décision. Il y a quelques cas comme ça, je vous en fait grâce, c'est toujours des questions des fois de voir comment peut-être que l'étudiant a suivi un cours qui est similaire à un autre et une reconnaissance de ce cours-là dans le profil final, mais c'est du cas-par-cas et le comité travaille ensemble pour arriver à une décision. Dans les tableaux, vous trouvez les diplômés qui sont décernés par campus et les données par rapport aux types de diplômés et de certificats et la répartition des diplômés par facultés et campus. J'attire votre attention au tableau qui est intitulé Diplômés par programmes et par campus à la Faculté d'administration. Il y a des programmes qui vraiment sont des programmes je vais dire phares de l'université et à chaque année on reconnaît la comptabilité par exemple et le diplôme d'administration des affaires qui est très populaire et puis on a aussi le baccalauréat en travail social et celui en criminologie qui au niveau des sciences sociales attire énormément de personnes. Peut-être aussi remarquer qu'il y a d'autres programmes, par exemple c'est le programme du diplôme des sciences de la santé qui demeure un programme très populaire auprès des jeunes en sciences et le B.A.-B.Éd. primaire qui attire continuellement. Et enfin notre programme phare qui est le baccalauréat en sciences infirmière avec 111 finissants-finissantes alors encore là, il faut reconnaître que ce programme-là est un programme très important à l'université. Je vais m'arrêter là si vous avez des questions. Encore une fois, merci à tous les membres du Comité d'attestation. Je rappelle que le Comité d'attestation c'est un comité qui sera aboli au cours du prochain semestre et puis que les travaux du Comité d'attestation sont transférés au Bureau de direction du Sénat alors ça va être le dernier rapport du Comité d'attestation d'études.

Président d'assemblée : Merci. Sénatrice Surette.

Surette : Merci. À la page 5 quand on parle du B.A. majeure en géographie, on a une petite étoile pour dire qu'on est en suspension d'inscription. C'est une erreur. C'est la spécialisation qui l'est, mais le programme de majeure accepte encore des étudiants.

Président d'assemblée : C'est noté. Sénatrice Albert.

Albert : Merci. À la page 1 des tableaux, l'étude des dossiers et sanction des diplômés, il y a plusieurs codes figures puis le dernier concerne une demande à la Faculté d'administration pour une finissante du programme pour laquelle il manquait un cours que je comprends qui était associé à l'OF6-6 puis c'était comme une erreur en quelque part dans la gestion du dossier, etc. Je pense comprendre, mais ce que je ne suis pas sûre de comprendre clairement c'est que bien que ce soit une erreur administrative dans la gestion de son dossier, elle a pas pu obtenir son diplôme ou est-ce qu'on a pu comptabiliser un autre cours même si ça correspondait pas en tout point à l'OF6-6? Je voulais juste savoir si elle faisait les frais d'une erreur administrative ou s'il y avait une manière de palier à ça.

Secrétaire générale : L'étudiante a complété son programme et a gradué, ça je vais être très claire. Dans un cas comme ça, on avait pas beaucoup d'options puis on a regardé l'ensemble du dossier. Si disons l'étudiante a eu la possibilité de faire un OFG-6 et il restait deux ans dans son programme, on aurait probablement attendu ou suggéré fortement qu'elle suive le cours. Ici ça été une question de jugement et une question de décision de comité et puis dans ce cas-là évidemment on voulait pas pénaliser l'étudiante qui avait quand même un parcours assez impressionnant.

Président d'assemblée : Merci. Sénatrice Godin, vous avez retiré votre main?

Godin : Oui parce que sénatrice Albert a posé ma question.

Président d'assemblée : Voilà, c'est réglé. Sénateur Clarisse.

Clarisse : Merci. Je voudrais adresser des félicitations aux différents campus et aux différents membres du corps professoral, des étudiants, mais aussi de l'administration parce que quand je regarde un petit peu les chiffres, je vois que le nombre de diplomations a augmenté et parfois de manière très conséquente notamment à Shippagan. Il y a une recette qui semble marcher dans tout ce qu'on fait à l'université qui montre que la diplomation augmente donc félicitations à tous.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y aurait d'autres questions par rapport au Comité d'attestation des études? Ça va? Merci.

9.3 Comité des programmes du Sénat académique

Président d'assemblée : Le point 9.3, Comité des programmes du Sénat académique donc j'invite le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Gilles Roy.

VRER : Merci monsieur le président. Vous avez dans votre trousse le rapport annuel du Comité des programmes. À la première section, on trouve les attributions du comité et ensuite au point 2 on a la composition donc c'est un comité qui travaille quand même assez fort. Je sais que tous les comités travaillent fort, mais si vous regardez un peu le volume de dossiers qui passe par le Comité des programmes, c'est quand même assez impressionnant donc j'aimerais remercier tous les membres du comité pour leur travail puis je dois vous dire que les gens arrivent aux réunions préparés, ils ont lu leurs documents puis on a toujours des bonnes discussions sur le dossier qu'on a entre les mains, mais également, souvent on va regarder voir qu'est-ce qu'on peut faire au niveau de toute notre programmation en fonction de ce qui nous est présenté donc merci à tous les membres du comité. On a eu huit réunions pendant l'année 22-23 qu'on a traité en tout 39 dossiers donc il y a un certain nombre de ces dossiers-là qui se rendent au Sénat académique, il y en a d'autres qui terminent leur parcours au CPR, mais juste pour vous donner une indication, ces 39 dossiers-là on avait un total de 73 documents puis comme vous voyez, les documents qui passent ici au Sénat des fois ce sont des documents de 4-500 pages donc c'est quand même un travail qui est assez important. Vous avez ensuite le tableau 1 à la page 3 pour le reste du rapport donc vous avez toute la liste des dossiers qui ont été traités. J'aimerais juste tirer votre attention, des 39 dossiers, il y en a 35 qui ont été complétés donc il y en a quatre qui sont encore en cours de développement, mais quand même, c'est un beau travail. Je pense que 35 dossiers complétés sur 39 c'est très bien. Comme mentionné au tableau 1, vous avez la liste des dossiers qui ont été étudiés par le Comité des programmes donc voilà monsieur le président.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y aurait des questions pour le VRER? Sénatrice Godin.

Godin : Merci. Monsieur le président, merci de voir que j'avais levé la main. Ma question ou préoccupation découle de la page 8 dans le tableau au numéro 18. Premièrement, j'aimerais remercier monsieur le recteur parce que l'année dernière une de vos demandes c'était d'avoir un tableau qui montrait l'entrée puis la sortie des dossiers puis je suis vraiment contente de ça parce qu'on voit ce qui se passe. Par contre, je vois que notre dossier qui est là depuis 2021, mais qui était là aussi avant parce que le nouveau programme de mieux-être avait été envoyé pour être vérifié par M. Preston puis après ça par Mme Stéphanie puis là après tout ça, on a fait toutes les modifications qui étaient demandées puis là il est rendu là ça fait que j'aimerais de savoir à quel point ça va devenir une priorité sachant qu'une lettre a été envoyée à monsieur le recteur le 27 juin venant des trois directeurs généraux des districts scolaires francophones de la province qui demandent qu'un programme avec une majeure en mieux-être remplace ou soit redéfinisse le bacc B.A.-B.Éd majeure en études familiales.

Président d'assemblée : M. Roy.

VRER : Merci sénatrice Godin. Je pense que le dossier on l'a regardé cette année à une rencontre puis je pense qu'on avait retourné des commentaires sur le programme comme qu'on fait dans plusieurs autres programmes auprès de la faculté, mais à ma connaissance, on a pas eu de retour sur cette correspondance-là encore.

Godin : Non vous avez pas eu de retour, mais vous avez quand même eu cette lettre des trois districts. J'ai vu que le prochaine réunion est le 12 octobre puis on a quand même eu des rencontres par rapport à ça, mais

oui vous allez avoir une réponse certainement, mais vraiment ce qu'on préférerais c'est d'être invité à la réunion, mais peut-être que non ou peut-être que oui avec le nouveau format.

VRER : Oui c'est prévu dans la nouvelle mouture que les porteurs de dossiers pourront se présenter au Comité des programmes pour présenter leurs projets.

Président d'assemblée : Merci. Autres questions ou interventions pour M. Roy? J'en vois pas donc on va poursuivre, merci beaucoup.

9.4 Conseil de la langue française

Président d'assemblée : Le point 9.4, Conseil de la langue française. M. Gervais Mbarga est absent aujourd'hui. En son absence M. Antoine Rochette, membre du Conseil de la langue française va présenter le rapport. Je sais pas si M. Rochette est présent. Il est là, excellent donc M. Rochette, je vous cède la parole.

Rochette : Merci monsieur le président. D'abord, je tiens à remercier Gervais puis toute l'équipe du CLF pour tout le travail qui a été accompli durant la dernière année. Moi je suis nouvellement membre quand même, j'ai été élu au mois d'avril et je constate toute l'effervescence qui a été accomplie, disons-le comme ça, durant la dernière année. En premier lieu, les journées de la réflexion de la langue française c'est la grande part du rapport disons-le comme ça. Réussir à organiser différents ateliers dans les trois campus et ce, dans le but de trouver des solutions structurantes pour la langue française pour le futur pour les prochaines décennies c'est exceptionnel et le plus stimulant dans tout ça c'est qu'on va réussir à faire un plan d'action puis à le déposer éventuellement et espérons que ces mesures-là vont être considérées, bien entendu. Donc ça c'est pour les journées de la réflexion de la langue française et aussi on aimerait ça remercier bien entendu l'université de nous avoir aidés à financer ces journées-là parce que c'est une très grosse organisation. C'est pas dans les mandats ordinaires du comité donc on tient à remercier l'université pour ça. Malheureusement, on a comme pas pu faire la dictée, la grande dictée en raison de ça donc les journées de la réflexion et l'organisation de ça si vous voyez la feuille de l'organisation on était très organisé, il y avait beaucoup de choses là donc ça l'a vraiment occupé tout notre esprit les journées de la réflexion. Pour ce qui est des mandats plus ordinaires, premièrement notre rôle de chien de garde un peu de la langue française on l'a assumé parce qu'on a reçu une plainte durant la cérémonie de la collation des grades en mai. C'est sûr que pour un étudiant, faut se mettre dans la peau d'un étudiant qui étudie dans une des plus grandes universités francophones au Canada, c'est un petit peu frustrant de recevoir un service en anglais à sa dernière journée d'école. À cet égard, on a émis une recommandation, mais bien entendu, nulle est notre intention de remettre en question l'excellence de la stratégie en français parce que disons la stratégie en français ici est excellente. On a émis une recommandation puis on aimerait juste qu'elle soit appliquée pour les prochaines collations des grades donc c'est ça pour ça. Ensuite de ça concernant la liste des manuels, elle a été mise à jour comme d'habitude. Et finalement pour se propulser vers l'avenir, on a bien entendu la modernisation du Sénat académique donc ça ça touche tout le monde. J'ai su que le 12 octobre la modernisation sera mise en vigueur et éventuellement on va avoir un plan de communication, on va aussi avoir le guide d'élection donc on a bien hâte de recevoir tout ça puis moi de mon côté à Shippagan je vais devoir nommer les étudiants, nommer les enseignants qui vont faire partie du Comité de la langue française. Et finalement pour les partenariats, on va avoir différents partenariats à venir avec des membres du Réseau des universités du Québec, aussi le HEC puis aussi je pense l'Université York et Université de l'Ontario français, la campus Glendon de l'Université York. Bien entendu, on aimerait ça pourvoir refaire la dictée, je pense qu'on va être en mesure de la faire puis on va continuer les capsules linguistiques qu'on avait déjà faites durant la précédente année. Ça premièrement les capsules linguistiques c'est extrêmement important parce que ça nous permet de faire la promotion de notre belle langue française dans votre boîte de courriels sur le site de l'université donc c'est vraiment stratégique à cet égard donc on va continuer à les diffuser. C'est pas mal ça pour le résumé du rapport. On a bien hâte à la prochaine année parce qu'on va vraiment s'atteler à la tâche pour ce qui est du plan d'action pour rejoindre la réflexion qu'on va déposer éventuellement au Sénat académique. Merci de votre confiance.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y aurait des questions pour M. Rochette? Madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : J'aimerais revenir sur la collation des grades. L'an dernier, M. Mbarga nous a mis au courant de cette situation-là et les suivis ont été faits et puis je vous assure qu'on avait déjà dans nos contrats des clauses par rapport aux services en français. Malheureusement en 2022, la situation s'est présentée et puis les suivis ont été faits avec les fournisseurs de services et cette année on a vu la réparation qui avait été faite. Donc merci parce que vous êtes les chiens de garde et ça été bien fait, mais je vous assure que les suivis ont été faits et la réparation a été faite aussi.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y aurait d'autres questions ou commentaires pour M. Rochette? Sénatrice Godin.

Godin : C'était juste que je voulais les féliciter pour leur travail, mais surtout le concours d'éloquence qu'ils veulent mettre sur place puis je trouve c'est une excellente idée. J'ai été sur le web regarder ça donc si jamais qu'ils ont besoin de quelqu'un pour les aider, j'irai les aider si ils veulent quelqu'un sur leur comité.

Président d'assemblée : Merci.

Rochette : J'avais pas précisé que c'était bien entendu un concours d'éloquence, je pense pas que j'avais dit ce détail-là pour le partenariat. C'est ça. Merci.

Président d'assemblée : Merci pour la précision et merci M. Rochette pour le rapport.

10. Rapport annuel du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

Président d'assemblée : On va passer au point 10, le rapport annuel du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Je vais céder la parole à M. Gilles Roy.

VRER : Merci monsieur le président. Ça me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel 2022-2023 du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. En gros ce que je vais faire, il y a quelques commentaires d'ouverture que j'aimerais faire donc en bref. Ensuite comme à l'habitude, je vais vous présenter un portrait de notre population étudiante, l'évolution sous différentes caractéristiques. Ensuite, on va parler un peu des unités académiques, les programmes, les nouveautés par rapport aux programmes, les services et bureaux rattachés au VRER et ensuite les objectifs prioritaires pour l'année prochaine. Vous allez constater que c'est la deuxième année. Ceux qui sont des habitués du Sénat académique, le nouveau format qu'on a adopté c'est la deuxième année qu'on l'utilise. Vous allez voir qu'il y a des petits changements par rapport à l'an passé puis c'est vraiment dans l'objectif aussi de rendre le document beaucoup plus une valeur ajoutée pour les unités pour l'université que ça devienne une source de références avec des données probantes donc c'est un peu dans ce sens-là qu'on veut le développer puis il va continuer d'évoluer au fil des prochaines années également. Vous allez voir que le changement majeur c'est vraiment mettre des vitrines, mettre le focus sur les facultés et les unités et les campus justement pour que ça puisse devenir des outils pour les unités puis que l'information est facilement trouvable puis même qu'on pourrait imaginer assez facilement de faire des tirer à part pour les différentes facultés si le besoin ou si le désir est là. Juste un petit mot sur Cap sur l'avenir, les objectifs 23-24. Comme vous le savez, l'université le conseil a adopté la stratégie de l'université au mois de janvier donc suivant cette adoption-là, on a entamé un processus puis il y aura une présentation un peu plus tard dans le Sénat sur notre plan opérationnel. Le plan opérationnel devrait être adopté au conseil du mois septembre puis ensuite il y aura des travaux qui vont se faire au niveau des unités, au niveau des facultés pour développer leur plan cet automne. Vous allez trouver dans le rapport chaque faculté, je l'ai mis sous format du Cap sur l'avenir, le format qu'on utilise pour la stratégie, mais ça se peut que les objectifs varient un peu dans les facultés une fois qu'ils auront fait l'exercice donc ce qui est là vraiment découle un peu du travail qui a été fait au printemps. On avait demandé aux facultés de nous soumettre un peu leurs priorités, comment ils voyaient les priorités institutionnelles puis le plan opérationnel a été développé à partir de ça. C'est juste pour vous donner un petit heads up que ça se pourrait que les objectifs évoluent un peu au courant de l'année. Au niveau de la population étudiante, je dois dire que oui il y a le recrutement, on pense souvent que le recrutement est très important, évidemment ce l'est, mais au niveau de notre population étudiante si on regarde nos chiffres, la rétention est très importante aussi donc comment les étudiants vivent leurs études universitaires que ce soit au niveau académique ou au niveau para-académique donc toute la question de rétention au niveau de la santé, ainsi de suite, ça fait partie donc on met beaucoup d'efforts non seulement du point de vue recrutement, mais également au niveau de la rétention. Si on regarde de façon générale nos inscriptions totales donc le sommaire, on voit que depuis 2016 ou 2017-2018 qu'on a une croissance constante des inscriptions. La dernière année c'est 2016-2017, mais si on retournerait jusqu'à 2010-2011 pendant cette période de cinq, six sept ans-là on avait vu des baisses assez importantes dans nos niveaux d'inscriptions puis j'oserais croire qu'on les a pratiquement récupérées depuis ce temps-là. Je pense que le maximum qu'on avait c'était autour de 5 000 il y a une douzaine d'années ça fait qu'on est presque rendu à un sommet historique. Ça représente 4.3 % d'augmentation par rapport à l'année précédente. Si on regarde au niveau du genre, l'an dernier je regardais les chiffres on était juste au-dessus du 60 % femmes, ce chiffre a baissé un peu donc on est rendu à 59.1 ensuite 39.9 % hommes puis on a 1 % qui s'apprête pas à un genre ou l'autre. Si on regarde la provenance de nos étudiants, historiquement je pense que tout le monde le sait, notre bassin principal c'est le Nouveau-Brunswick. Historiquement je dirais depuis sept-huit ans, on avait environ 70 % de nos étudiants et nos étudiantes qui venaient du Nouveau-Brunswick et l'an dernier on était à peu près à 65 %. Cette année ou l'année qui vient de se terminer on était à 59,4 % donc on voit que la proportion d'étudiants qui provient du Nouveau-Brunswick diminue puis comme vous pouvez le constater si on regarde les chiffres pour la population hors-Canada, l'an dernier on était rendu à juste au-dessus de 28 %. On verra les chiffres pour nos étudiants internationaux dans quelques instants, mais on voit quand même le shift qui se fait au niveau de la provenance de nos étudiants. Si on regarde le reste du Canada, c'est quand même je dirais relativement faible, 3 % pour le Québec, 1.8 % pour les autres provinces atlantiques, Ontario 1,4 et 0,5 pour l'ouest et les territoires. On parlait justement des inscriptions internationales, vous voyez qu'on avait eu une petite chute en 2020-2021 donc on pourrait l'associer à la Covid. Je pense que j'ai pas besoin de vous rappeler les défis que nos étudiants internationaux ont eu pour se rendre physiquement ou que ce soit en ligne même, ça été assez compliqué pour notre population étudiante internationale, mais on voit que depuis cette année-la, les deux dernières années, on a quand même une importante augmentation dans nos inscriptions internationales puis je vous dirais que la grande majorité quoiqu'au campus de Moncton on a vu des augmentations également, que la grande partie de cette augmentation-là s'est faite dans nos campus d'Edmundston et de Shippagan. La provenance en terme de proportion, on a 30 % de nos étudiants de l'international qui nous proviennent de l'Algérie, ensuite 11 % du Maroc, 8 % du Mali et 8 % Côte d'Ivoire et on a la liste. On a des étudiants qui nous proviennent de je pense c'est 38 différents pays donc on voit une très belle diversité dans notre population étudiante. Quand même un point que j'aimerais de faire c'est que ces étudiants-là ne sont pas répartis de façon uniforme dans l'ensemble de l'université. On a des programmes où

les étudiants internationaux sont majoritaires, mais si je fais peut-être juste un vue d'ensemble, Faculté d'administration l'UMCE, l'UMCS les étudiants internationaux représentent environ 50 % de la population étudiante, en ingénierie 39,5 % puis comme mentionné, on a des programmes je pense en économie; je vois Pierre-Marcel, il y a des programmes comme ceux-là qui attirent beaucoup d'étudiants internationaux également donc même si c'est pas indiqué là, je pense info-com aussi monsieur le doyen, attire un bon nombre d'étudiants internationaux. Si on regarde des nouvelles inscriptions, nouvelles inscriptions là aussi on voit que depuis deux ans on a réussi à aller chercher des nouveaux étudiants, mais on voit par exemple en 22-23 1 600 nouvelles inscriptions. Il y en a 50 % de ces 1 600-là qui étaient de provenance internationale puis si on regarde les inscriptions à l'hiver, on sait que depuis six ou sept ans ce qu'on a remarqué c'est que les étudiants qui nous proviennent de l'international reçoivent leur permis d'études plus tard donc il y a un bon nombre qui peuvent pas s'inscrire en septembre à cause du délai dans l'obtention de leur permis donc ils vont venir en janvier donc on voit que 92 % des nouvelles inscriptions à l'hiver nous proviennent de l'international. Si on regarde le taux de participation, j'ai donné les chiffres tout à l'heure la proportion d'étudiants qui nous proviennent du Nouveau-Brunswick, un des facteurs qu'on utilise beaucoup c'est le taux de participation donc 2019-2020 vous voyez le 34,9, 34,8, ça ce que ça représente c'est disons 34,9 % des étudiants qui diplôment des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick viennent à l'Université de Moncton puis ça c'est excellent. Comme chiffres c'est très bon, mais on a vu que les deux dernières années on est plutôt de l'ordre de 30, 29 % puis en regardant les chiffres de cette année, Stéphanie va nous parler de statistiques tout à l'heure, je sais pas si tu vas parler de ça Stéphanie ou pas, mais de ce que je comprends, on serait à peu près dans les mêmes eaux cette année en septembre.

Président d'assemblée : Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président. Malgré cette baisse-là de 29, évidemment ce qu'on observe dans les prochaines années c'est une augmentation du nombre d'étudiants qui ont gradué de nos écoles francophones et ça pour les prochains cinq à dix ans alors il y a une opportunité pour l'université de recrutement, de ré-établir le recrutement de nos étudiants qui proviennent des écoles francophones. Je lisais récemment aussi un rapport, une étude que Jérémie a fait de l'institutionnel, parfois il y a des perceptions hein, une perception que l'Université de Moncton c'est pu l'université de choix ou c'est une université de dernier recours, mais j'ai été agréablement surpris de voir que 75 % des gradués au secondaire ne font qu'une seule demande à une seule université et c'est l'Université de Moncton donc ça c'est une statistique fort intéressante qu'il faudrait en faire la promotion. Une autre statistique qui pourrait bien s'ajouter à ça par rapport à la réputation puis au recrutement à l'Université de Moncton c'est la moyenne d'admission de nos étudiants. La moyenne d'admission de nos étudiants même si on annonce que la moyenne minimale d'admission c'est 65 %, la moyenne d'admission dans la majorité de nos programmes varie entre 82 et 90 %, la moyenne réelle d'admission et ça ça veut dire qu'on attire les meilleurs étudiants à l'Université de Moncton et ces moyennes d'admissions-là si on les compare à des grandes universités même si leur moyenne d'admission est autour de 70-75, on serait probablement au-delà de ça. La moyenne d'admission en sciences c'est 90 % donc ça veut dire que l'environnement étudiant, le pool étudiant c'est des bons étudiants qui viennent à l'Université de Moncton et lorsqu'on entend parfois des commentaires que l'Université de Moncton sur le plan de la qualité des étudiants n'est pas à la hauteur en lien avec la moyenne d'admission, je pense qu'il faut puis qu'on va devoir puis je regarde notre nouvelle direction des services de communication, en faire la promotion parce que les données, les faits ne concordent pas nécessairement avec ce qu'on entend et la perception dans la population. C'était un point que je voulais faire Gilles en complémentaire.

VRER : Merci monsieur le recteur. Effectivement, c'est des points importants. Il y a peut-être juste une petite dernière remarque que j'aimerais de faire là. L'effet Covid on est pas certain encore qu'est-ce que ça comme effet parce que si on regarde entre 2020-2021, c'est vraiment dans la période où comme vous le savez nos recruteurs sont très présents dans les écoles secondaires puis pendant deux ans ils ont pas pu mettre les pieds, ils ont dû innover dans leur façon de rejoindre la population étudiante dans les écoles donc il y a peut-être un effet de ça aussi là-dedans qu'on est pas certain. On parlait de rétention tout à l'heure, là ici aussi je pense que ce sont des chiffres qui sont vraiment intéressants puis je pense qu'on voit réellement la valeur ajoutée d'avoir un chercheur institutionnel qui est capable d'aller nous chercher des données probantes. Si on regarde l'écart en terme de rétention entre nos étudiants canadiens et les non-canadiens si on retourne en 2015-2016 ou 2016-2017, vous voyez qu'il y avait de l'ordre de 10 % de différence ou de 10 points de différence entre le taux de rétention des étudiants canadiens donc si je prends 2015-2016, on voit qu'on était à 80 % donc à peu près pour les étudiants canadiens puis à 70 % pour nos étudiants internationaux. L'année suivante c'était pire, 82 versus 69, mais ce qui est intéressant c'est qu'au fil du temps vous voyez que l'écart diminue puis si vous regardez même en 21-22, on voit que notre taux de rétention auprès de nos étudiants internationaux est plus élevé que notre taux de rétention auprès des étudiants canadiens. C'est sûr qu'on voudrait voir les deux taux assez importants, mais si vous regardez au fil des six ou sept années qu'on a là à partir de la deuxième année donc la rétention entre la deuxième et la troisième et la troisième et la quatrième par exemple, on voit que l'écart est pu là puis on voit quand même que c'est de l'ordre d'au-delà de 90 % qui est très bon. Ensuite si on regarde même les dernières années, la dernière année en particulier, je l'ai mentionné que notre taux de rétention que ce soit après la première année ou après les années subséquentes, est supérieur chez nos étudiants et étudiantes internationaux. Dernière petite remarque, je sais pas si vous l'avez vue, mais entre 19 et 20 c'est vraiment l'année Covid, on voit l'impact que ça eu sur nos étudiants internationaux donc on aurait perdu au-delà de 30 % après la première année juste cette année-là puis ça je pense qu'on peut l'attribuer à Covid. Je vais passer aux unités académiques. Dans mon rapport vous avez une vitrine sur chaque unité. Évidemment je vais pas passer à travers de chacune, vous avez les

données, les faits saillants pour chacune des facultés. J'aimerais de remercier les décanats des facultés pour le travail qu'ils ont fait également dans leur rapport annuel dans lequel j'ai pu puiser les informations. Je vais quand même parler un petit peu de la recherche, je vais le mettre dans la Faculté des études supérieures et de la recherche, mais les autres facultés je vous invite à regarder le rapport pour aller voir qu'est-ce qui se passe. On a quand même comme mentionné la FESR donc notre Faculté d'études supérieures et de la recherche, c'est notre seule faculté ou notre seule unité qui est réseau, c'est pour ça que je l'ai mis au début. Ensuite on a nos trois campus donc le campus d'Edmundston, campus de Moncton que j'ai divisé en facultés, campus de Shippagan, le Centre de formation médicale des fois on oublie, mais on est partie prenante dans le Centre de formation médicale avec la Province du Nouveau-Brunswick et l'Université de Sherbrooke et finalement la formation continue. Si on regarde la recherche, ce que je vais présenter ici c'est vraiment les données institutionnelles au niveau de l'institution. Les données par rapport aux campus par rapport aux facultés, vous les avez dans le rapport donc si ça vous intéresse de voir les chiffres ou les données pour les facultés, vous pouvez les trouver dans le rapport. Si on regarde au niveau de la diplomation, j'ai parlé de l'effectif étudiant tout à l'heure, mais si on regarde spécifiquement aux cycles supérieurs donc si on regarde la bande verte à gauche, on voit que les trois dernières années on a une stabilisation du nombre d'inscriptions aux cycles supérieurs donc ça c'est total donc ça comprend à la fois le temps partiel et le temps complet. On avait eu des augmentations quand même je dirais assez importantes depuis 2016-2017, mais depuis les trois dernières années, on voit une certaine stabilisation puis ça ça va faire partie de notre stratégie Cap sur l'avenir donc comment est-ce qu'on fait pour augmenter ce nombre d'étudiants aux cycles supérieurs, comment est-ce qu'on fait pour augmenter notre capacité en recherche aussi de façon générale, ça on va le voir dans notre plan opérationnel, vous allez voir des actions concrètes par rapport à notre volonté. À mon avis, s'il y a un secteur où on peut faire des gains importants c'est aux cycles supérieurs donc ensemble on pourra trouver les moyens pour y arriver. En terme de rétention sauf l'année Covid où vous voyez le bleu 76,5 % pour le 3^e cycle, je comprends pas pourquoi que ça plus affecté le 3^e cycle que le 2^e cycle, mais vous voyez que les chiffres sont depuis 2015-2016 assez semblables d'une année à l'autre. Le dernier bloc en bas c'est la moyenne sur cette année donc on voit quand même qu'on a un taux de rétention de l'ordre de 90 % aux cycles supérieurs qui est à mon avis excellent. En terme de revenus de la recherche, là aussi depuis je dirais deux ans on est arrivé à un certain palier puis quand je mentionnais tout à l'heure qu'on veut augmenter notre capacité en recherche, c'est certain que ça comprend les revenus donc on va mettre les efforts pour, comme j'ai mentionné, augmenter notre capacité en recherche donc vous allez voir des actions dans notre plan opérationnel qui vont toucher justement ceci. Quand même des choses intéressantes dans la dernière année. Au niveau du CRSH, on a eu huit nouvelles subventions dans le programme Développement et savoir donc c'est 80 % le taux de succès pour l'Université de Moncton puis Francis tu me corriges, mais au niveau national c'est de l'ordre de 40 % je pense ou à peu près donc c'est vraiment intéressant pour nous de voir qu'on a eu 80 % de succès dans ce programme-là donc ça démontre la qualité des propositions, la qualité du travail de notre corps professoral. Ensuite un autre point intéressant que je trouve c'est 1,5 millions de dollars dans les divers programmes Mitacs donc ça aussi depuis quelques années on a réussi à aller tirer notre part de Mitacs que ce soit au niveau des bourses pour stagiaires ou des bourses doctorales, ainsi de suite, donc les différents programmes on a quand même du succès intéressant. Une donnée qu'on regarde à chaque année c'est le top 50 canadien dans la recherche universitaire et l'année passée on s'est situé au 46^e rang. L'année précédente je pense qu'on était au 45^e rang donc on se maintient, mais comme mentionné, je dirais une de nos priorités dans la nouvelle stratégie ça va être d'augmenter notre capacité en recherche. Peut-être un petit fait puis je le mentionne à chaque année, la Faculté des sciences finalement le financement de la Faculté des sciences que notre corps professoral reçoit représente toujours à peu près la moitié du financement total de notre institution et cette année c'était 47 % donc félicitations aux membres du corps professoral. En terme de diffusion puis vous allez dire je commence à sonner comme un « broken record » comme qu'on dit, mais s'il y a une chose que j'aimerais qu'on soit capable de mieux capter c'est notre impact sur la recherche donc la diffusion puis ces chiffres-là je m'y fierais pas trop dans le sens je dirais c'est plus un ordre de grandeur que rien d'autre parce que justement les décanats font des appels à leurs membres du corps professoral pour qu'ils soumettent leur liste de publications, il y en a qui le font, il y en a d'autres qui le font pas. Il y a toujours des questions est-ce que c'est arbitré ou pas donc il y a tout ça qui rentre en jeu qui fait en sorte que c'est un peu difficile de le quantifier. Par contre, il y a quand même quelque chose que je trouve vraiment intéressant. Grâce à la collaboration entre la FESR et la bibliothèque, on a lancé officiellement au mois de mars, en fait c'était dans la première journée d'études supérieures, on a lancé officiellement le scriptorium donc c'est notre nouveau institutionnel des publications de l'Université de Moncton. Je pense que c'est encore peut-être peu connu de notre corps professoral donc je pense que cette année faudra doubler nos efforts pour que les chercheurs l'utilisent pour qu'ils déposent leurs travaux, leurs publications, les thèses donc ça va être quelque chose qui sera vraiment intéressant puis j'espère que éventuellement on pourra se servir de ça justement pour quantifier un peu l'impact que notre université a en terme de recherche donc tout ce qui touche la diffusion. Je suis vraiment content de cette initiative-là donc je remercie beaucoup la bibliothèque, Jeanne-Mance ton équipe, Nathalie et Francis et la FESR pour le travail qui a été fait dans ce dossier-là. Ensuite si on regarde un petit coup d'œil sur nos programmes d'études, l'Université de Moncton on sait qu'on a une mission généraliste donc on a un bon nombre de programmes, on a 176 programmes d'études, huit programmes de doc, 39 programmes de maîtrise, 114 programmes de bacc dont dix qui sont des programmes combinés je pense au B.A.-B.Éd., B.E.P.-B.Éd., ainsi de suite, 19 programmes coop, on a sept diplômes et huit certificats. On a comptabilisé un peu puis ça rejoint un peu ce que Lynne disait tout à l'heure, c'est pas un palmarès ici, mais il y a quand même des choses intéressantes à ressortir de ça. J'ai juste mis les dix ici pour qu'on puisse voir, mais dans le rapport j'ai les 15 programmes les plus achalandés. Lynne l'a bien mentionné, si on regarde notre programme de bacc en sciences infirmières, je compare entre 2016 et 2022, si j'aurais mis toutes les années entre les deux, vous auriez vu que notre programme en sciences infirmières est numéro un depuis

plusieurs années. Quand qu'on entend aux médias l'importance qu'on met sur la formation ou la pénurie dans nos milieux de santé en sciences infirmières, je pense qu'on peut dire qu'on fait notre part. On peut toujours faire mieux, mais quand même si vous regardez ça, si vous comparez les chiffres qu'on a présentés tout à l'heure on était à 4 800 quelques étudiants donc 479 ça représente à peu près 10 % de nos étudiants qui sont en sciences infirmières. Je pense qu'on peut se féliciter qu'on fait notre travail pour remédier un petit peu à la pénurie même si ça sera jamais assez. Une autre discipline où il y a quand même une pénurie à l'instant c'est en éducation. Ici c'est le B.A.-B.Éd. qui sort primaire, mais je suis certain si on combinait tous nos programmes en éducation qu'on verrait la même tendance, mais par exemple si vous regardez entre 2016 et 2022, on a plus que doublé le nombre d'étudiants dans notre programme de B.A.-B.Éd. donc ça également c'est intéressant. L'autre chose puis là aussi Lynne l'a mentionné, c'est le DSS, notre programme de diplôme en sciences de la santé. Ce programme-là c'est la porte d'entrée pour toutes je dirais les disciplines ou les domaines professionnels liés à la santé que ça soit la médecine, l'optométrie, la médecine dentaire, ainsi de suite, ça toujours été un de nos programmes je vais dire « populaires ». Puis crimino c'est un programme qu'on a lancé il y a une dizaine d'années probablement, plus que ça, moins que ça, puis on avait vu un engouement initial puis on se demandait si ça allait continuer, mais regardez, c'est vraiment intéressant de voir ici qu'en 2016 on avait 123 inscriptions, l'an dernier on était à 166 donc c'est une augmentation de 35 % sur une période de six ans donc vraiment l'engouement pour ce programme-là n'a pas ralenti puis je pense que c'est intéressant de voir que si on peut imaginer des programmes d'études, on savait qu'il y avait une demande pour un programme en crimino, mais je pense qu'on voit l'impact qu'on a eu lorsqu'on a mis en place ce programme-là. Dernière petite remarque que je veux faire ici c'est le diplôme en administration des affaires, le DAA. On parlait des inscriptions dans nos campus d'Edmundston et de Shippagan, c'est en grande partie en raison de ce programme-là donc on a un bon nombre d'étudiants qui se sont inscrits dans le DAA à la fois à l'UMCS et à l'UMCE. Les nouveautés au niveau des programmes d'études, je vous apprends rien, c'est des dossiers qu'on a traités ici au Sénat donc la maîtrise professionnelle en études de l'environnement. On a revu un peu notre programmation en études de l'environnement et ce qu'on a fait c'est qu'on a créé une nouvelle maîtrise professionnelle avec un diplôme et certificat. Vous vous souvenez on avait discuté l'histoire de poupées russes puis on le verra dans la prochaine bulle, mais on a transformé notre MEE actuel dans un programme plutôt axé vers la recherche. Également une autre chose intéressante c'est le développement des micros programmes, on a adopté nos deux premiers micros programmes, c'est des programmes en sciences des données et intelligence artificielle. J'ai parlé de la maîtrise en études de l'environnement, il y a également eu des chantiers importants au niveau des maîtrises en éducation donc en gros ces programmes-là, la M.A. enseignement et administration de l'éducation, le mode de livraison des deux programmes va changer donc ça sera des programmes qui seront offerts à distance. Doctorat et maîtrise en sciences du langage donc l'élément principal dans ces modifications-là c'était le changement de nom donc on va plutôt avoir un doctorat en sociolinguistique et une maîtrise ès arts en sociolinguistique puis également on a eu un gros chantier au niveau des programmes de 1^{er} cycle en éducation. Pour les programmes en éducation, c'était surtout au niveau de la connexité et l'assouplissement du parcours pour les étudiants donc on a éliminé beaucoup de cours de 1 crédit, 2 crédits pour faire des cours de blocs de 3 crédits. Abolition des programmes, on a aboli les certificats de 2^e cycle en enseignement aux élèves malentendants et déficiences visuelles. Ensuite je dirais l'autre gros chantier c'est notre cadre d'assurance qualité. Comme vous le savez, la CESPAM au printemps dernier est venue évaluer notre cadre d'assurance qualité, notamment notre politique d'évaluation des programmes. On a reçu les recommandations à l'automne puis tout le travail de réforme des comités du Sénat découlent en partie de ça. Ça découle aussi du fait qu'on veut rendre nos processus plus efficaces donc tout le travail qui a été fait par notre collègue Elizabeth Dawes puis je dois dire ici merci Elizabeth encore une fois. Comme vous le savez, le Sénat a adopté ce projet de réforme-là à l'unanimité à notre réunion du mois de mai. Je pense qu'il a été mentionné par Lynne que le projet sera soumis au conseil à la réunion à la fin du mois de septembre donc ils ont eu une première lecture au mois de juin, ça été très bien accueilli par le conseil donc je prévois qu'il y aura pas de problème pour adopter le projet et la mise en marche qui se ferait au mois d'octobre donc merci encore une fois Elizabeth pour tout le beau travail. C'est pas terminé, disons que c'est une partie du travail. Ce que nous devons faire au cours de la prochaine année c'est de revoir notre cadre d'assurance qualité et notamment réviser notre politique d'évaluation de programmes, ça c'est un des gros chantiers de l'année prochaine puis ce projet-là cadre vraiment bien dans notre stratégie de Cap sur l'avenir. Ensuite si on parle d'éducation expérientielle j'ai débattu, je sais qu'on utilise apprentissage expérientiel, mais j'ai voulu distinguer notre Bureau d'apprentissage expérientiel avec toutes les autres formes d'apprentissage expérientiel qu'on peut avoir donc je l'ai appelé éducation expérientielle, mais ça ça englobe à la fois beaucoup de choses donc nos programmes coop, les initiatives du Bureau de l'apprentissage expérientiel donc dans le rapport je détaille un peu le nombre d'occasions d'apprentissage expérientiel que nos étudiantes et étudiants ont eu via ces initiatives-là Avenir NB, Avenir Wabanaki. On pense aussi à tous nos programmes professionnels qui ont des stages obligatoires, ça c'est de l'expérientiel également puis des fois on le voit pas comme ça, mais c'est effectivement de l'expérientiel puis toutes nos autres initiatives para-académiques. Je peux penser au Centre de leadership Frank McKenna, les activités du CARD notamment en mentorat étudiant donc ce sont des expériences, des initiatives où nos personnes étudiantes peuvent en parallèle de faire leur éducation je dirais formelle peuvent bénéficier d'expérience puis comme vous allez le voir également dans la stratégie dans notre plan opérationnel, vous allez voir qu'éducation expérientielle est vraiment au cœur de nos initiatives stratégiques, ça je voulais certainement le mentionner. Quelques faits saillants sur les services et bureaux rattachés au VRER. Si on regarde les services qui sont sous notre collègue Jeanne-Mance Cormier que ce soit les bibliothèques, le Centre d'études acadiennes Anselme Chiasson, le Musée acadien, la Galerie d'art, il y a quand même plusieurs éléments, j'en ai ressorti trois. À l'automne dernier, on a inauguré le tout nouveau Carrefour international des études acadiennes donc c'est l'espace qui se trouve au sous-sol de la bibliothèque. Là-dedans c'est une collaboration avec le Musée

acadien, on retrouve la salle Antonine Maillet, on retrouve également la salle Louis J. Levesque donc si vous n'avez pas été visiter le carrefour, je vous encourage de le faire, c'est vraiment bien. J'ai mentionné **cryptorium** donc lancement du dépôt institutionnel. Également, on a eu une exposition itinérante pour souligner la relation Acadie-Québec, on a eu une belle activité autour de ça également avec la présence de Zachary Richard notamment donc bravo à toute l'équipe. Au niveau du registrariat, un élément très important qu'on a fait au courant de la dernière année c'est le lancement de MesCertif donc pour ceux qui ne savent pas c'est un genre de portail, un portefeuille électronique pour les documents officiels que ce soit par exemple les relevés de notes donc les étudiants et étudiantes ont accès lié à cette plateforme-là à toute leur documentation officielle donc merci à Stéphanie et toute l'équipe du registrariat pour le beau travail qu'ils font. Je l'ai mis là, c'est pas complété, mais c'est quand même un chantier important, c'est tout ce qui touche notre politique sur l'horaire des cours. On est en train de migrer vers une plateforme électronique. C'est dur à croire, mais encore en 2022 nos horaires de cours sont faits à la mitaine par les adjointes dans les facultés notamment donc on va migrer vers la plateforme Infosilem-timetabler time tabler donc Stéphanie et son équipe ont tout ça d'étalé dans le temps pour faire le déploiement. Je pense que ça aussi dans notre stratégie notre volonté de numériser c'est pas le bon terme, mais vous savez ce que je veux dire en terme de nos processus. Finalement pour le SASE en plus des activités qu'on organise à chaque année pour le perfectionnement professionnel lié à l'enseignement, peut-être qu'il y a un petit point intéressant qui est différent cette année. C'est qu'on a signé une entente avec l'Université Sainte Anne pour le partage d'ateliers pédagogiques. Je pense que l'union fait la force donc nos profs pourront bénéficier des initiatives à l'Université Sainte Anne et inversement, les profs de l'Université Sainte Anne pourront participer à différentes activités organisées par le SASE. Je parlais des priorités, pour l'année prochaine au niveau du vice-rectorat, il y a beaucoup d'autres qui vont se faire. Je les ai pas mises ici, mais qui vont surtout être par exemple avec la FESR ou avec les facultés ou de façon institutionnelle. Notre plan opérationnel va être divisé, on aura disons un échéancier donc on aura des actions ou des objectifs pour les prochaines années. J'ai ressorti un peu ceux qu'on va travailler dessus l'année prochaine. Évidemment on a cinq chantiers, mais ici on parle du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche donc c'est normal que la majorité des chantiers ou des actions vont toucher ce chantier-là. Dans notre volonté d'augmenter notre capacité en recherche, on va appuyer le développement d'instituts, de centres, de groupes et aussi si on regarde nos campus d'Edmundston et de Shippagan, ils ont pas de chaires de recherche donc ça va devenir une priorité pour nous de doter nos campus d'Edmundston et de Shippagan avec des chaires de recherche internes. Le deuxième, je parlais d'apprentissage expérientiel, c'est vraiment de développer une stratégie, un cadre institutionnel dans lequel qu'on pourra optimiser l'offre et la reconnaissance de toutes les activités de nature expérientielle que nos étudiants font. Le troisième, ça c'est un projet ou une action qui est en cours et je dirais qu'on est peut-être à 70 % complété donc c'est vraiment ceux qui soumettent des formulaires pour modifier un programme d'études ou pour créer un nouveau programme. Vous savez comment c'est lourd donc on va transitionner vers une plateforme web, une plateforme électronique qui va être beaucoup plus conviviale et on pense que ça sera un immense pas vers l'avant. Ça on devrait être capable par exemple au Comité des programmes de présenter la plateforme au courant de l'automne puis l'objectif ça serait de faire des projets pilotes, des projets tests au courant de l'année pour voir un déploiement complet espérons vers la fin de cette année. L'objectif 4, définir la signature U Moncton qui mise sur la créativité et l'engagement. On parle beaucoup de créativité et d'engagement, mais comment est-ce qu'on va y arriver, comment qu'on va faire pour former nos personnes étudiantes pour vraiment qu'elles deviennent des personnes qu'on veut, tu sais, on mise beaucoup sur la créativité et l'engagement donc on va définir qu'est-ce que ça veut dire donc on parle d'une signature U Moncton. L'idée c'est qu'on veut que même un employeur par exemple même sans regarder le CV d'une personne va dire juste par la façon que la personne se présente, ah toi t'es une personne diplômée de l'Université de Moncton. C'est ambitieux comme objectif, mais ensembles je pense qu'on pourra y arriver. Et le dernier ça sera développer une stratégie axée encore une fois sur l'apprentissage expérientiel pour les programmes de stage de mobilité et mentorat puis créer un guichet unique. Ce qu'on retrouve souvent par exemple programmes coop, notre Bureau d'apprentissage expérientiel, tous nos groupes vont toujours cogner aux mêmes portes puis souvent les gens de l'externe s'ils veulent embaucher des étudiants ils savent pas par où commencer donc c'est vraiment ça un peu l'idée qu'on veut développer cette interface-là avec nos communautés. Donc voilà monsieur le président, j'ai terminé ma présentation et j'aimerais juste dire merci à tout le monde donc merci aux décanats des facultés pour le travail qu'ils font dans leurs unités, c'est grandement apprécié. Le corps professoral à chaque année quand je fais ce rapport-là, je réalise à quel point qu'on a un corps professoral qui est engagé, qui est dévoué, qui est compétent donc je suis vraiment honoré de faire partie de cette équipe-là de l'équipe académique de l'Université de Moncton donc j'aimerais de vous remercier. Également les étudiants et les étudiantes, nos personnes étudiantes, on voit l'engagement ici au Sénat, mais dans nos facultés également on voit qu'on a une belle relève. Je pense quand qu'on sera tous à la retraite, on sera en bonnes mains avec la relève qu'on va avoir. Donc voilà, je suis prêt à répondre à des questions s'il y en a.

Président d'assemblée : Merci beaucoup M. Roy pour cet excellent rapport. On est prêt à prendre des questions ou commentaires pour le VRER. On va se garder une période quand même d'à peu près une vingtaine de minutes. On avait une pause de prévue à 10 h, mais on va rapporter ça à 10 h 30 donc je prends des interventions. Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président. Dans un premier temps, j'aimerais féliciter puis remercier le vice-recteur pour l'excellence du rapport et également tous les membres de son équipe qui ont participé tout au long du processus et je me joins à monsieur le vice-recteur pour féliciter le travail collectif de l'ensemble de nos cadres et nos leaders au niveau des facultés et également au niveau des professeurs. À

l'intérieur du document, il y a quand même un point qui m'inquiète, c'est au niveau de la productivité au niveau des publications arbitrées. Même si dans le cadre de la stratégie on va faire une activité de réflexion pour mieux représenter l'ensemble des implications de nos professeurs sur ce qui concerne non seulement le transfert des connaissances, mais également l'implication ou l'intégration des connaissances dans différents domaines lorsqu'on travaille comme consultant pour des entreprises ou autres ou des organismes communautaires de mieux le représenter dans le cadre du rapport et de mieux d'en faire la promotion. Ceci dit, on est un institut du savoir. La génération des connaissances et le transfert des connaissances est au cœur même de notre mission et notre vision, est au cœur même de la base de l'enrichissement de nos programmes de formation et de voir une diminution au cours je dirais des deux dernières années au niveau d'un indice qu'est pas le seul, mais un indice, ici c'est pas de porter un jugement, mais d'avoir une réflexion sur les données probantes. Même si je suis d'accord avec les secteurs qu'on a pas un système qui capture toute l'information puis qu'on en perd certainement, mais on en a perdu en 2010 puis on en perd aussi en 2023. Même si la valeur des chiffres, je m'intéresse pas tant à la valeur du chiffre, mais à la courbe, à la trajectoire qui m'inquiète et j'aimerais vous entendre là-dessus sur qu'est-ce qui peut expliquer ça et surtout sur comment on pourrait renverser ou soutenir, générer davantage l'article à ce niveau-là. Donc c'est beaucoup plus une question que je vous lance. Depuis que j'ai vu les chiffres j'ai réfléchi, mais je pense que le Sénat académique c'est un endroit où cette notion-là devrait être discutée puis je pense c'est un point au-delà de tous les éléments positifs qu'on a vus dans le rapport au niveau des inscriptions, au niveau des nouveaux programmes. Je pense que ça permettrait de prendre un cinq-dix minutes de discussion si vous voulez monsieur le président de vous entendre sur votre perception, des suggestions et éventuellement qu'est-ce qu'on pourrait faire. Évidemment, le vice-recteur l'a mentionné beaucoup que dans la nouvelle stratégie il y aura des investissements à ce niveau-là, mais je pense au-delà de ça ça serait intéressant de vous entendre sur ces données-là.

Président d'assemblée : J'ai quand même quatre demandes d'intervention, je sais pas si c'est notamment sur cette thématique-là, je peux quand même prendre les interventions. J'ai deux demandes en salle et deux demandes à distance donc je vais y aller en ordre suivant : premièrement je vais accorder la parole à Mme Jeanne-d'Arc Gaudet, ensuite à M. Boudreau, ensuite à Céline Surette et puis à M. Coulibaly à distance, dans cet ordre. Premièrement, Mme Gaudet.

Gaudet : Merci beaucoup monsieur le président et aussi monsieur le vice-recteur pour avoir brossé un tableau aussi précis de ce qui se passe à l'Université de Moncton du point de vue que ce soit de recrutement, rétention, des programmes, etc., ça donne vraiment une belle perspective de tout ce qui se passe et on est très fier de ça, mais j'aimerais de revenir sur la question de recrutement et de rétention et notamment comme vous le savez et je suis certaine que tout le monde en a entendu parler, du défi de logements pour les étudiants. On sait très bien que si on veut attirer des étudiants et pas seulement pour les étudiants internationaux, mais pour nos propres étudiants qui viennent de d'autres régions et je parle en particulier peut-être du campus de Moncton, mais je pense qu'il y a peut-être des défis aussi dans les deux autres campus. Alors je ne sais pas c'est quoi la stratégie puis c'est pas un problème qui est unique à l'Université de Moncton comme vous avez pu constater dans les médias, c'est un problème qui existe partout au Canada, mais qui peut avoir des incidences fâcheuses sur la question de rétention et surtout de recrutement. Alors je me demandais quelle est la stratégie de l'université pour s'assurer justement qu'on refuse pas d'étudiants à l'Université de Moncton parce qu'on a pas de logements puis on a pas de places vraiment à leur offrir comme logements abordables.

Président d'assemblée : Monsieur le VRER.

VRER : Oui, merci beaucoup Jeanne-d'Arc. Effectivement, c'est un problème qu'on constate à travers le pays, je veux dire si vous avez regardé les nouvelles, c'était quasiment le point principal qui a été discuté à la rencontre des ministres à Charlottetown donc on voit que c'est une réelle problématique au niveau national. Jusqu'à présent à l'Université de Moncton, on a réussi à loger tous nos étudiants et nos étudiantes. C'est certain que cette année on a encore un défi, il manque encore quelques places donc c'est pour ça qu'on a fait des appels à la communauté, mais je vous dirais que ça c'est dans l'immédiat. Évidemment, on veut trouver des solutions à long terme parce que c'est pas un problème qui va disparaître demain donc l'université juste pour vous dire, on a une rencontre avec la province la semaine prochaine pour une enveloppe de financement qui va nous permettre de potentiellement construire des nouvelles résidences. Ça c'est le genre de chose, mais c'est certain que des résidences on construit pas ça en trois mois. On a quand même je dirais à moyen terme des défis puis on compte sur la communauté, nos résidences sont pleines effectivement, je pense que vous l'avez entendu aux nouvelles donc on a des défis, mais disons qu'on a le dossier entre les mains puis on va trouver des solutions à moyen et à long terme. Je sais pas si le recteur aimerait de compléter?

Recteur et vice-chancelier : Premièrement, merci pour la question. Comme j'en ai parlé lors d'une entrevue récente, la stratégie à l'université à court terme c'est d'augmenter notre capacité de places au sein de nos trois communautés. Plusieurs actions ont été faites au cours des trois dernières années particulièrement au niveau des campus de Shippagan et d'Edmundston. V'là trois ans il y a eu des investissements qui ont été faits au campus de Shippagan en terme d'achats, d'immeubles et de maisons de jeunes pour les transformer pour augmenter les places en résidence. Même chose pour la rénovation au niveau des résidences qui étaient déjà existantes, non seulement augmenter le nombre de places, mais de mieux faire des designs qui répondent aux attentes des étudiants. Également à Shippagan on a mis en place un programme d'accompagnement d'étudiants pour les loger. Ça ça veut dire qu'il y a une personne qui va voir les logements pour s'assurer de

la salubrité des logements et qui assure également aux locataires que l'université peut être la personne ressource pour le locataire si jamais il y a des événements malheureux ou des mésententes qui se font entre le locataire et l'étudiant. C'est à peu près le même programme qui a été mis en place au niveau du campus de Shippagan. Également on travaille avec le CCNB, on participe je dirais sur les aspects non-financiers, c'est-à-dire qu'on fait les mêmes interventions avec les locataires et le suivi, mais on ne s'implique pas à titre d'intermédiaire sur le plan financier pour les paiements au niveau des mensuels puisque ça l'a aussi des risques institutionnels et notre statut est différent du CCNB, le CCNB est un agent direct du gouvernement provincial, nous on est une institution indépendante. On a également un programme au niveau du campus de Moncton qui a été mis en place au début de l'été puisqu'on anticipait des défis comme on l'a fait l'an passé donc on a impliqué également des étudiants, les étudiants internationaux pour faire de l'accompagnement. Il faut se rappeler que c'était pas dans les responsabilités usuelles de l'université. On a tous été à l'université, on a tous eu à se trouver un logement et ou est-ce que l'université nous aidait c'était les tableaux avec les numéros de téléphone donc je pense qu'on est dans une autre vague, on est dans un autre mode de service. La stratégie à court terme c'est de tenter si possible de sensibiliser à la fois aussi nos étudiants qui dans certaines proportions ont des logements ou vivent dans des logements qui pourraient accommoder un colocataire international qui pourrait être très enrichissant sur l'intégration aux connaissances et ça il va falloir en faire davantage la promotion. À moyen et long terme comme le vice-recteur l'a mentionné, on a des discussions. On a été à la table, Gilles a été à la table avec Gabriel et notre directeur de partenariat sur le nouveau programme, la nouvelle stratégie de logement du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour le logement abordable. Faut se rappeler que le gouvernement n'a jamais financé, n'a jamais été impliqué dans le financement des résidences, c'est auto-financé alors on attend des précisions concernant la nature même du financement qui soit disponible, quelle forme, mais en attendant de ces précisions-là, l'équipe du vice-recteur en administration et ressources humaines et infrastructures ont déjà travaillé sur l'ébauche de projets, un projet d'expansion de la résidence au campus d'Edmundston. Moi-même on fait « du lobbying » auprès des différents ministères et également auprès du chef de cabinet du premier ministre, les éductions sont bonnes. On a également des projets, différents types de projets pour le campus de Moncton de résidences et d'appartements. Ça c'est je vous dirais à moyen et long terme et dès que le gouvernement va nous donner ses précisions, on va être prêt à soumettre nos projets puis à les entamer. Entre la stratégie à court terme puis à moyen et long terme, on commence à avoir une saturation de nos capacités de logement et donc on doit prendre des décisions si on veut protéger puis offrir un environnement, c'est un des objectifs de notre stratégie ___ harmonieux une expérience étudiante et donc on va commencer à moyen terme d'établir potentiellement des contingentements malheureusement sur certains campus peut-être dans certains programmes pour s'assurer qu'on est en mesure de les accueillir correctement et qu'ils soient dans un environnement respectueux puis propice à leur développement puis à l'apprentissage. Une autre chose qu'on discute avec à la fois le Ministère de l'immigration puis le Ministère des agences frontalières qu'on va essayer de pousser de l'avant, c'est peut-être à moyen terme permettre comme on a permis durant la pandémie de faire de la formation à distance sans compromettre le permis de travail des étudiants internationaux. Ça pourrait être une approche 50-50 ou 25-75 qui nous permettrait d'avoir une plus grande capacité étudiante sans affecter l'étudiant international si jamais il y a un intérêt de permis de travail temporaire. C'est ça la stratégie de l'université et je pense qu'on va voir; je regarde mon vice-recteur à l'administration, je pense que dans les deux ou trois prochaines semaines suite aussi à la réunion ministérielle, je pense qu'il va avoir des décisions qui vont être prises puis on devrait voir une certaine accélération au niveau de la planification puis éventuellement de la mise, espérons-le, en chantier de nouvelles résidences.

Président d'assemblée : Merci.

Gaudet : Monsieur le président, est-ce que je pourrais juste faire un dernier commentaire?

Président d'assemblée : Oui.

Gaudet : Une suggestion. Probablement vous y avez pensé, mais je pense qu'on pourrait mettre à profit aussi l'alumni ou l'Association des professeurs retraités. Ça serait intéressant peut-être faire des jumelages. Parfois il faut solliciter les gens, les gens en parlent, mais lorsqu'ils sont sollicités ou qu'ils font partie d'un projet ça pourrait être intéressant. L'alumni a beaucoup de contacts, pourrait communiquer avec les gens de la région ou encore de toutes les régions parce qu'il y a trois campus et puis de voir si les gens seraient intéressés à faire un jumelage avec des étudiants, ça ça pourrait être intéressant.

Président d'assemblée : Merci. Donc on procède, j'ai une liste qui s'allonge jusqu'à dimanche après-midi à peu près donc on va prendre une intervention à la fois et on va prendre quand même une petite pause à 10 h 30 puis on pourra peut-être continuer par la suite. Sénateur Boudreau.

Boudreau : Merci beaucoup monsieur le président. Moi j'avais deux questions, mais je peux peut-être passer à la première puis éventuellement à la deuxième. Ma première question c'était au sujet du taux de réception des personnes qui graduent des écoles francophones, excusez-moi, de participation qui graduent des écoles francophone de l'Atlantique. Moi ma question c'était pour savoir évidemment on voit le taux qui diminue d'année en année, à part la planification stratégique et le Cap vers l'avenir 2028, y a-t-il d'autres stratégies actions qui sont planifiées pour être capable de un petit peu augmenter ce pourcentage-là pour s'assurer qu'il y ait un plus gros pourcentage de taux de participation pour les personnes qui graduent des écoles francophones. Merci.

Président d'assemblée : Monsieur le VRER.

VRER : Merci pour la question. Effectivement, on trouve ça inquiétant. Comme j'ai mentionné, il y a peut-être l'aspect Covid là-dedans qu'on est pas certain, mais c'est certain qu'au niveau du recrutement étudiant qu'on regarde ça de très près. J'ai mentionné nos agents sont dans les écoles continuellement donc ils ont un bon poulx de la situation puis ils vont développer des stratégies justement pour aller chercher cette clientèle-là qui était je dirais acquise pour l'Université de Moncton. Donc effectivement, je veux dire c'est sur le radar puis on va mettre les efforts qu'on aura besoin pour s'assurer qu'on récupère ce 2 ou 3 % là.

Boudreau : Merci beaucoup monsieur le président encore une fois. Ma deuxième question c'était au sujet du Infosilem-timetabler, je pense je l'ai bien dit, y a-t-il un genre de timeline de quand c'est que ce programme-là va être mis en place pour l'horaire des cours. Merci.

Président d'assemblée : Madame la registraire.

Registraire : Juste pour faire un petit rappel ou un état d'avancement sur ce projet-là, le logiciel a été acheté à la fin de l'année 2021 puis on a commencé à travailler sur son développement puis sa mise en œuvre en janvier 2022. C'est un logiciel qui a plusieurs capacités et puis on est en train d'appivoiser ses différentes capacités et puis les déployer en séquence. Cette année ce qu'on a fait, on a vraiment travaillé sur l'aspect allocation des locaux donc on a fait la commande auprès des facultés de préparer leur horaire comme d'habitude donc c'est vraiment dans les facultés, dans les unités qu'on détermine c'est quoi les cours qui vont être placés à l'horaire, à quelle heure on va les placer et puis on a même été jusqu'à l'étape de demander aux facultés c'est quoi le local dans lequel tu placerais le cours. Ce qu'on a fait de différent cette année c'est qu'on a laissé le système décider dans quel local on allait placer le cours parce qu'on voulait s'assurer que cet exercice-là allait se faire avec les mêmes connaissances que les adjointes administratives ont normalement. On a procédé par un exercice de simulation donc il y a eu quatre simulations qui ont été générées et puis à chaque simulation, il y avait une communication avec les facultés, une itération vers eux autres pour savoir c'est quoi vos commentaires, qu'est-ce que le logiciel a bien alloué comme local, qu'est-ce qui ne fonctionne pas et c'est surtout les cas où ça ne fonctionnait pas qui étaient pertinents et intéressants pour nous parce qu'on voulait savoir c'est quoi les caractéristiques qui font en sorte qu'on voudrait qu'un cours soit dans un local spécifique donc on a vraiment pu ajouter ça à notre base de données donc pour 23-24 c'est la location des locaux. La prochaine étape c'est de vraiment faire une cartographie des programmes pour que le logiciel puisse éventuellement faire la planification de l'horaire au complet. Pour qu'on puisse arriver à ce point-là, faut vraiment regarder pour chaque programme quels sont les blocs pédagogiques donc les cours que les étudiants doivent suivre à la première session, à la deuxième session, etc., les cours qui ne doivent pas entrer en conflit et puis éventuellement le logiciel pourra faire cette assignation-là de l'horaire déterminer les trames, etc. C'est un travail qu'on veut faire avec transparence. Il y a un comité qui a été monté justement en parallèle avec tout le travail technique qui se fait. Il y a un comité qui a été monté pour arriver à la rédaction d'une politique sur l'horaire de cours pour que tout le monde soient au courant de c'est quoi les paramètres qui sont programmés au système, quels sont les cas d'exception, c'est quoi l'échéancier, etc. Ce comité-là s'est rencontré à quatre ou cinq reprises au cours de la dernière année, on a une première ébauche d'une politique qui va être acheminée dans les instances éventuellement cette année et puis on souhaite que la prochaine exercice de préparation d'horaire donc pas pour 24-25, mais probablement 25-26, qu'on puisse fonctionner avec cette politique-là derrière nous et avec la cartographie des programmes.

Président d'assemblée : Merci. Il est 10 h 33, j'ai encore cinq demandes d'intervention, on prend une pause jusqu'à 10 h 48 puis ensuite je vous donne douze minutes pour le reste des interventions et à 11 h on tourne la page. Merci beaucoup, on prend une pause.

PAUSE

Président d'assemblée : On va continuer. Au niveau de l'ordre on se garde une douzaine de minutes donc on prend les interventions qu'on peut. Sénatrice Surette.

Surette : Merci monsieur le président. Comme tous les autres, je vous félicite pour un rapport qui fait état de belles choses à l'université donc merci beaucoup pour le rapport. J'ai quelques commentaires puis je vais commencer par prendre au bon la question de monsieur le recteur concernant le niveau de publications puis donner ma perception par rapport à ça. Je pense que ce qu'on voit c'est probablement un effet de la Covid. J'ai l'impression que de un, il y a des chercheurs, des équipes de recherche qui ont perdu des données au moment de la fermeture des labos, bien là ça prend un bout de temps avant qu'on puisse récupérer ces données-là pour pouvoir reprendre le rythme. Les laboratoires ont été fermés pendant un bout de temps ça fait que ça joue. Après ça on était sur un horaire qui faisait en sorte qu'il y avait pas nécessairement le même niveau de collaboration ou de présences aux laboratoires qui fait en sorte que ça ralentit la collecte de données donc ça ralentit après ça le niveau de publications. Ça c'est une chose, mais je pense qu'il y a aussi toute la question du niveau d'énergie de nos équipes, moi je le sens certainement. En tant que directrice du département, j'ai pu discuter avec beaucoup de mes collègues qui sont souvent au bout du rouleau, ils vont pas nécessairement prendre des congés de maladie avec des burnouts, mais certains oui. D'autres vont juste continuer à faire du mieux qu'ils peuvent avec le niveau d'énergie qu'ils ont ça fait que ça ça certainement un impact sur le niveau de publication parce que c'est la première chose que tu vas peut-être mettre de côté pour faire tes autres tâches. Il y a certainement eu à travers les dernières années un transfert de temps de nos

équipes vers les services à la collectivité et l'enseignement, on a dû revoir nos modes d'enseignement, ça prend du temps ça fait que ça c'est du temps qu'on a en moins pour faire de la recherche. De façon anecdotique, mais l'ayant vécu personnellement, c'est la première année que je réussis à prendre des vacances pour me reposer depuis trois ans donc je pense que c'est vrai de beaucoup des collègues, on a besoin de se recharger. Je pense que c'est vraiment un impact de la Covid. Il y a aussi d'autres choses que je pense viennent jouer dans le niveau de publications. À la Faculté des sciences, on a beaucoup d'ententes avec le milieu industriel, ça ça change le type de façon qu'on va diffuser les savoirs. Je pense aussi que de plus en plus on est très sensible à la question de mobilisation des connaissances et ça aussi ça change le temps qu'on a pour faire des publications traditionnelles puis ça c'est toutes des choses qu'il va falloir trouver des façons de bien documenter dans le futur. L'autre chose que je pense qui est en train de changer de façon importante dans toute la publication scientifique c'est le shift vers le open access, mais le open access ça vient avec des coûts pour des équipes de recherche donc on parle de 4 000 dollars pour publier un article scientifique puis on a pas encore nécessairement défini comment on allait supporter ces coûts-là au niveau universitaire en sachant que certains des fonds que la FESR nous donnent ça doit être dépensé pour des dépenses au Canada incluant pour les publications donc ça ça veut dire que quand on publie dans les journaux d'Elsevier par exemple, on va pas pouvoir faire passer ces frais-là sur les subventions de diffusion de la FESR fait que je pense qu'il y a toute une question qui se pose puis ça c'est une question de provenance des fonds. C'est des fonds qui doivent être dépensés en sol canadien. Donc ça pour moi ça joue aussi. On est une université de petite taille, on a un certain nombre de professeurs, on s'occupe de nos étudiants vraiment bien. Nos étudiants aussi ont été mis à des épreuves avec la pandémie, ça nous a demandés beaucoup de temps différent dans la façon qu'on joue puis ça c'est toutes des choses qui sont pas comptées, mais qui sont extrêmement importantes et qui font la différence à l'Université de Moncton. Fait que pour moi, ce sont tous des facteurs qui jouent et j'espère qu'on va voir une remontée des publications scientifiques, je pense que c'est ça qui va arriver. Moi je vois vraiment un dynamisme qui est de nouveau ce qu'il était avant la pandémie dans nos laboratoires de recherche et ça ça va éventuellement mener à plus de publications, mais je pense que pour moi c'est des facteurs que je considère vraiment importants que j'ai vus autour de moi et que j'ai vécu moi-même aussi. Ça c'était pour la question des publications. L'autre commentaire que j'avais à faire sur le rapport en est un de diversité dans comment on reconnaît les gens puis j'ai constaté quand j'ai regardé les personnes qu'on reconnaît dans la vitrine Faculté des sciences qu'on reconnaissait que des gars et c'est vrai aussi aux sciences sociales et aux arts alors que cette année on a quand même eu notre ancienne de l'année qui était une fille, le prix d'excellence étudiant de la faculté c'était une fille. C'est juste dommage qu'on a pas pu voir cette diversité-là dans le rapport puis je considère que c'est vraiment important de voir cette diversité-là pour donner l'exemple puis de montrer des rôles. C'était ça la nature de mes commentaires.

VRER : C'est bien noté Céline puis c'est très important pour moi également. En fait, j'avais eu le commentaire aussi donc on va rectifier le tir. Merci.

Président d'assemblée : Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Je pense qu'avec nos nouvelles valeurs qu'on a mis en place dans la stratégie il va falloir développer un réflexe qu'avant d'envoyer un document, avant d'envoyer de l'information de passer différents filtres puis le filtre de la diversité devrait être là. Si on envoie une photo, on regarde est-ce que le fait de la diversité est pris et moi j'ai passé 20 ans en Ontario à demander au gouvernement provincial qu'à chaque fois qu'ils font une politique, qu'ils font une décision de mettre le filtre de la francophonie les minorités linguistiques avant de sortir pour voir si effectivement c'est respecté ou pas et de faire les ajustements au lieu d'avoir une tollée qui se lève après. Tranquillement ça commence à faire son chemin, mais nos filtres sont dans tous nos processus aller du recrutement à l'embauche, etc., c'est de mettre ces filtres-là comme un peu les filtres de sécurité à savoir si que vraiment on respecte les valeurs de notre institution. Puis merci Céline pour l'information, j'en rajouterais un douzième c'est l'augmentation de la sollicitation familiale particulièrement chez les femmes.

Président d'assemblée : Merci. Dernière intervention, sénateur Clarisse.

Clarisse : Merci. Je vais pas rephraser ce qu'a dit ma directrice du département parce qu'effectivement il y a de l'épuisement professionnel et de la recherche du temps, on est constamment à la recherche du temps pour pouvoir se concentrer et publier. Un des aspects là-dessus, l'attrition des bourses de recherches supérieures de la FESR, des bourses **estégenes** qui ont diminué comme neige au soleil l'an dernier et qui sont un soutien pour les activités de recherche des étudiants et des professeurs. Il y a toujours des solutions, mais ça veut dire qu'il faut aller chercher d'autres sources de financement, d'autres demandes et c'est le temps qu'on perd pour ne pas publier. Maintenant je vais revenir et je rejoins tout à fait les commentaires de Céline et je pense qu'on est dans les modes de solution et on va rebondir là-dessus. Au niveau du rapport, il est excessivement bien fait, c'est un excellent type de communication interne. Je peux que réitérer la volonté de s'en servir aussi comme document en communication à l'externe parce que c'est un bon outil de promotion que ce soit de l'alumni, que ce soit à la FNB, que ça soit dans les écoles, j'espère que c'est envisagé ou si c'est déjà fait ici. Mon commentaire est peut-être sur les étudiants qui proviennent de l'international. Si je regardais, on a 28 % à peu près d'étudiants qui viennent de l'international et 5 % de résidents permanents donc de nouveaux arrivants. Ça fait plus de 33 % d'étudiantes et d'étudiants qui ont un vécu différent de ce du Nouveau-Brunswick, des Acadiens. On a un défi. Effectivement, on les accompagne je pense très très bien dans le meilleur des camps, on a tout un service d'accompagnement, mais maintenant il y a une mesure à développer. Il y a un accompagnement, mais il y a une intégration. Plutôt qu'avoir plusieurs communautés, je pense qu'il y

a un défi de taille qui se porte c'est d'avoir une communauté autour de l'Université de Moncton et pas plusieurs communautés au sein de l'Université de Moncton. Donc est-ce qu'il y a des pistes ou des stratégies qui sont faites pour créer cette communauté globale plutôt que d'avoir des communautés en parallèle.

VRER : Merci beaucoup sénateur Clarisse pour votre intervention. C'est effectivement un point qui est très important puis je pense que les unités et les facultés sont très sensibles à cette question-là. J'ai été doyen et vice-doyen d'une faculté où on a beaucoup d'étudiants de provenance internationale puis ce que vous mentionnez c'est pas facile à rectifier, mais on peut le faire avec différentes mesures puis je pense que si vous avez regardé ce qui est sorti de l'exercice de consultation auprès des facultés notamment dans la stratégie, ce point-là est revenu puis les unités veulent vraiment travailler ensembles pour trouver des meilleures solutions. Juste un exemple, le printemps passé je suis allé à la Faculté d'administration et le conseil étudiant avait organisé une journée, j'oublie comment on l'avait appelé André, mais une journée internationale. Interculturel? Oui c'est ça, puis c'était très bien fait. Je pense c'est en multipliant ce genre d'activités-là. Autre chose qu'on semble faire maintenant dans les programmes c'est au lieu que les étudiants créent leur propre équipe de travail, c'est le prof qui assigne. Dans le milieu du travail on choisit pas avec qui on travaille donc c'est un peu le même puis cette diversité-là dans les équipes a une richesse. Il y a beaucoup d'éléments qu'on peut mettre sur pied facilement, mais vous allez voir dans la stratégie c'est au cœur des actions également.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Il y a des gens qui ont peut-être encore des commentaires ou des questions pour le VRER, mais je vous suggère de communiquer avec lui pour justement discuter des différents propos que vous auriez.

14. Modification au Calendrier universitaire

Président d'assemblée : Étant donné nos contraintes de temps, pas des contraintes de temps, mais plutôt à l'évolution de la réunion jusqu'à ce point et contraintes de temps par rapport à la registraire, Mme Wheaton, on va avancer, on va sauter quelques points dans l'ordre du jour pour aborder les points 14 et 15 étant donné que Mme Wheaton sera pas parmi nous cette après-midi donc on va sauter aux points 14 et 15 et on reviendra au point 11 par la suite. Je vais donc céder la parole à Mme Wheaton.

Registraire : Merci monsieur le président et merci à vous tous d'être là. Le premier point, le point 14, c'était de faire une petite mise à jour sur le calendrier universitaire. Le 28 juin dernier, le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines a envoyé une communication à l'ensemble de la communauté universitaire pour informer que nous allons reconnaître la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation du 30 septembre qui a lieu un samedi cette année en ayant un congé férié le lundi qui suit donc le 2 octobre. Ceci ça l'a un impact évidemment sur le calendrier universitaire donc le document a été mis à jour dans DiliTrust, mais aussi sur le site web déjà avec les modifications prévues au calendrier en raison de cette décision-là. Lorsqu'on a commencé à discuter de comment est-ce qu'on allait intégrer la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation ici à l'Université de Moncton, on avait surtout discuté comment est-ce qu'on allait prévoir des reprises lorsque la journée avait lieu sur la semaine, mais on avait pas nécessairement considéré l'impact si la journée avait lieu une fin de semaine et on reconnaissait la journée le lundi suivant. On a fait une analyse de qu'est-ce que ça voulait dire si on manquait le lundi 2 octobre et puisque cette journée tombe sur la même journée de la semaine aussi que le 11 novembre, ça faisait en sorte qu'on perdait quatre lundis au cours de la session d'automne. Pour ceux qui étaient là l'année passée, vous vous souviendrez qu'on avait également fait une mise à jour de la politique sur le calendrier universitaire qui prévoyait qu'on pouvait avoir une reprise de cette journée-là selon les modalités convenues annuellement lors de la préparation du calendrier universitaire, mais lors de nos discussions, on avait déterminé que le fait de reprendre cette journée-là en fin de session en plus de la reprise qui était déjà prévue pour l'Action de grâce, que ça faisait trop de cours du lundi concentrés en fin de session puis les sénateurs avaient demandé qu'on repense la formule pour la reprise des cours. Tantôt je vous mentionnais qu'il y a un comité qui travaille ensemble pour la rédaction d'une politique sur l'horaire de cours, on a fait appel à ce comité-là pour voir quelles étaient les solutions qu'on pouvait proposer pour reprendre le lundi perdu et puis la solution qui a été retenue c'est de reprendre ce cours-là plus tôt dans la session donc au mardi suivant le congé de l'Action de grâce. C'est ce qui est intégré au calendrier pour 2023 puis les ajustements nécessaires ont aussi été apportés pour les années 24 et 25 au besoin donc essentiellement, on ajoute une journée de reprise au milieu de la session. Il y a eu une communication d'envoyée à la fin juin comme je l'ai mentionné. Je suis au courant qu'il y a quelques facultés qui ont fait un rappel aux membres du corps professoral pour que cette journée de reprise soit intégrée dans les plans de cours. Il y a aussi des rappels qui sont prévus qui vont sortir du registrarat pour que la communauté étudiante soit au courant de cette modification-là au calendrier et puis en dernier lieu comme le vous savez dans Maniweb aussi, les étudiants ont toujours l'option d'aller vérifier leur horaire de la semaine. Lors de la semaine du 10 octobre, cette modification-là sera faite au niveau de leur calendrier Maniweb. Je sais pas s'il y a des questions?

Président d'assemblée : Est-ce qu'il y aurait des questions pour la registraire? Sénateur Clarisse.

Clarisse : Juste une suggestion, est-ce qu'il serait possible d'envoyer un courriel de rappel vers la semaine précédent le 10 octobre aux étudiants pour leur rappeler. Je sais que les professeurs vont le rappeler systématiquement, mais ça serait une bonne idée.

Registraire : Justement, c'est ce qui était prévu comme stratégie de communication de faire un rappel plus proche de la date pour pas que ça échappe.

Président d'assemblée : Excellent, merci. Est-ce qu'il y aurait d'autres questions?

15. Statistiques d'admission et statistiques préliminaires des inscriptions

Président d'assemblée : Le point 15.

Registraire : Je vais projeter ma présentation sur les statistiques d'admission et d'inscription. Pour faire le pont avec les données qui ont été présentées par le VRER dans son rapport annuel qui faisaient vraiment état de nos statistiques d'inscriptions pour l'année qui vient de se terminer, aujourd'hui je vais vous donner un portrait en date de cette semaine d'où nous en sommes avec nos statistiques d'admission et d'inscriptions pour l'année qui s'en vient. Le premier tableau que vous avez reçu cette semaine avec les statistiques d'admission pour l'automne 2023, essentiellement ces données-là ne devraient pas varier énormément d'ici le début de la session. La majorité de nos demandes d'admission sont déjà ficelées pour la session d'automne donc il pourrait quand même y avoir des petits changements au niveau des demandes du Canada qu'on continue d'accepter jusqu'à vendredi prochain, mais essentiellement au niveau des internationaux, on devrait pu recevoir de nouvelles demandes d'admission. Les données ça représente à la fois les demandes d'admission des nouveaux étudiants et des nouvelles étudiantes, mais ça inclut également les demandes reçues par les étudiants qui ont obtenu un premier diplôme chez-nous et qui postulent un deuxième diplôme donc communément on les appelle nos types P ainsi que les personnes qui font un retour aux études donc nos types R. Si on commence avec les demandes d'admission reçues donc la section au-dessus du tableau, on peut voir qu'au niveau des demandes canadiennes globalement, on affiche une augmentation importante donc 210 demandes d'admission de plus ici du Canada ou 12 % en terme de pourcentage en comparaison avec l'an dernier. En fait en moyenne, nous dépassons les chiffres pré-Covid 2018 et 2019 d'environ une centaine de demandes donc on voit qu'on a rétabli le volume habituel de demandes venant de candidatures canadiennes. Ce regain d'intérêt s'explique par le retour des initiatives de recrutement sur le terrain notamment ici au Nouveau-Brunswick donc le retour dans les écoles, mais aussi le regain qu'on a eu au niveau des autres provinces canadiennes donc il y a eu des initiatives ciblées évidemment en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et aussi en Ontario donc on voit chez nos équipes de recrutement qu'il y a vraiment un travail pour mousser ces marchés-là, chose qu'on a pas pu faire au cours des dernières années. Au niveau des demandes non-canadiennes, on voit qu'en 2021 on reprenait nos chiffres comparables avant la pandémie alors qu'en 2022 déjà, les demandes provenant de l'international avaient augmenté de 47 % en comparaison avec l'année précédente donc déjà l'année passée, on sonnait un petit peu l'alarme en terme de volumes reçus dans nos trois services d'admission de demandes de l'international. Cette année en 2023, nous affichons un montant record de demandes issues de l'international, c'est-à-dire 7 074 demandes ce qui représente une augmentation de 134 % au campus d'Edmundston, de 39 % au campus de Moncton et de 48 % au campus de Shippagan. Honnêtement, ces chiffres dépassent largement les capacités de traitement actuel et il faut noter qu'il y a une proportion très importante de ces demandes-là qui sont des demandes qui n'ont pas de potentiel de se convertir en inscriptions donc il y a un défi à ce niveau-là que les services tentent d'adresser en ce moment. Si on descend dans la prochaine rangée donc dans les chiffres d'admission, ça c'est vraiment les offres d'admission qu'on fait suite à l'évaluation des dossiers reçus donc au niveau des Canadiens, les offres d'admission ont légèrement augmenté dans les trois campus, mais le taux d'acceptation a baissé légèrement passant de 71 % en 2021 à 69 % en 2022 et 66 % cette année. Chez les non-Canadiens, le nombre d'offres d'admission a doublé en comparaison avec l'an dernier. Le taux d'acceptation est de 66 % alors qu'il était de 51 % en 2022 donc plus de demandes et aussi plus de dossiers qui ont été jugés admissibles. Par les années passées, le taux d'acceptation à l'international tournait plutôt autour du 50 %. La prochaine rangée, ce sont les demandes d'admission rejetées donc ici, on fait une combinaison des dossiers qui ont été refusés par l'établissement, mais aussi des offres d'admission qui ont été rejetées par les candidats une fois qu'on a fait l'offre. Chez les Canadiens, le chiffre est beaucoup plus élevé qu'à la norme et est largement attribuable aux 273 offres refusées par les candidats donc c'est pas nécessairement que nous on refuse nos offres canadiennes, mais les étudiants qui nous signalent qu'ils ne viendront pas, ces offres refusées-là sont enregistrées au système alors que l'année passée vous pouvez voir on avait très peu de refus parce qu'ils n'avaient pas été enregistrés au système lorsque les étudiants nous informaient qu'ils ne venaient pas donc ça peut avoir l'air un peu drastique, mais en fait ça nous donne un portrait plus juste de qui s'aligne pour l'inscription. Chez les non-Canadiens, le chiffre est semblable, mais proportionnellement plus faible qu'à l'habitude ce qui se reflète par le plus haut taux d'acceptation qu'on a eu. Ici, ça vous montre les chiffres d'une différente façon donc ici on regarde les admissions du Canada. La colonne en bleu ce sont nos demandes, la colonne en rouge ce sont nos offres et puis on a la ligne des inscriptions. Vous voyez que c'est quand même assez stable, mais qu'au niveau des demandes vous voyez l'augmentation qu'on a eue cette année. Si on ajoute aussi le taux de conversion, on peut voir l'évolution de ce taux qui traditionnellement était environ de 80 % et qui cette année jusqu'à maintenant est pas mal plus faible qu'à l'habitude à 71 %. Ça c'est le taux de conversion en date de cette semaine. Évidemment comme je vous mentionnais, les inscriptions se poursuivent donc il se peut que le taux de conversion final soit plus élevé qu'à l'habitude, mais quelque chose qui explique un peu la diminution de notre taux de conversion chez les Canadiens, c'est le fait comme je mentionnais, on a eu beaucoup plus d'efforts dans les autres provinces canadiennes, il y a eu énormément d'intérêt donc on a reçu plus de demandes d'admission de l'extérieur du Nouveau-Brunswick qu'à l'habitude et le taux de conversion dans les marchés à l'extérieur du Nouveau-Brunswick est quand même beaucoup plus faible que notre taux de conversion ici dans la province. Ici, on regarde les admissions de l'international en

comparaison avec les inscriptions donc vous voyez que les inscriptions ici directement de nos nouvelles demandes d'admission sont quand même à la hausse de façon assez importante en comparaison avec l'année dernière, mais évidemment, ça se reflète aussi par le volume important des demandes qu'on a reçues. Si on regarde en terme du taux de conversion typiquement pré-Covid, on était dans les alentours de 12 à 15 %. En 2020 on comprend ce qui s'est passé et en 2021 notre taux de conversion était plus élevé qu'à l'habitude étant donné les mesures qu'on avait en place pour la Covid, les dossiers étaient très ciblés donc la conversion était supérieure. L'année dernière à ce temps-ci de l'année, on voyait déjà une diminution importante au niveau de notre conversion et on demeure dans les mêmes cordes cette année. Ici, vous voyez le portrait de nos inscriptions donc les inscriptions totales en vert et puis les inscriptions canadiennes et internationales. Juste pour vous donner une idée, ces chiffres-là ont été gelés mercredi après-midi et déjà ce matin lorsque j'ai vérifié, on avait déjà une soixantaine d'inscriptions de plus donc ça risque quand même de changer assez rapidement, mais en date du 23 août, les inscriptions à temps complet se chiffraient à 4 695 sur le réseau en comparaison avec les 4 468 inscriptions notées au 26 août l'année dernière donc ça représente une augmentation de 227 inscriptions ou 5 % de l'effectif. Au niveau des inscriptions canadiennes, elles sont encore à la baisse. On avait remarqué ce phénomène-là l'année dernière également donc 108 inscriptions en moins ou 3.3 % alors que évidemment on voit que nos inscriptions de l'international sont à la hausse donc 335 inscriptions de plus ou une augmentation de 30 %. Juste pour faire le portrait comme Gilles mentionnait tantôt en 2022, notre proportion de l'effectif de l'international était environ 28 %. À ce moment ici, notre proportion est de 31 % donc 69 % des inscriptions canadiennes. Ici, vous voyez la ventilation des inscriptions par campus donc vous voyez l'augmentation à Edmundston et une légère augmentation ici à Moncton et puis une faible diminution à Shippagan puis on va creuser ça un peu dans la prochaine diapo. Ici, on voit la répartition par campus, par citoyenneté et par cycle puis on présente notamment l'écart entre cette année et l'année dernière. Au campus d'Edmundston, on constate une augmentation de 204 inscriptions donc c'est un regain de 30 inscriptions canadiennes et une augmentation de 176 inscriptions de l'international. Au campus de Moncton, on a une augmentation de 58 inscriptions comparé avec l'année dernière qui est presque entièrement dans les cycles supérieurs. On remarque une baisse de 119 inscriptions canadiennes entièrement aux premiers cycles et une augmentation de 177 inscriptions de l'international. Au campus de Shippagan, on voit une diminution de 35 inscriptions dont 19 inscriptions canadiennes et 16 inscriptions non-canadiennes. En tout et par tout, l'établissement affiche une augmentation de 227 inscriptions en comparaison avec l'an dernier à pareilles dates. Les étudiantes et les étudiants comme je mentionne auront jusqu'au 15 septembre pour s'inscrire aux cours date à laquelle on atteindra l'apogée de nos inscriptions pour l'automne. Juste pour vous donner aussi une comparaison puis vous indiquer le potentiel de croissance que nos chiffres pourraient avoir encore d'ici la mi-septembre, en 2022 les inscriptions à temps complet ont augmenté de 473 entre la présentation au Sénat et la mi-septembre donc ça ça représentait environ 10 % de l'effectif qui s'était inscrit à la dernière semaine au mois d'août ou bien dans les deux premières semaines du mois de septembre puis ça c'est une tendance qu'on remarque. Sur les cinq dernières années, on voit qu'on a une augmentation de 7 à 10 % entre les stats présentées au Sénat et puis l'apogée en septembre. Présentement, on a un manque à gagner de 246 inscriptions si on veut atteindre nos chiffres de l'année septembre de 2022, mais si on suit le modèle, on pourrait potentiellement dépasser les 5 000 inscriptions à temps complet pour la première fois je pense en douze ans. Ici, vous voyez les chiffres par faculté donc c'est une représentation réseau. Lorsque je vais envoyer les statistiques à la mi-septembre, on fera une ventilation par faculté par campus aussi. Vous remarquez que c'est pas mal stable, il y a pas de grosses augmentations ou de grosses diminutions comme on avait vu les dernières années sauf à la Faculté d'administration où on a encore une augmentation assez importante de 126 inscriptions ou 12 % de leur effectif. En ingénierie, on reprend aussi nos données qu'on avait vues par le passé donc +38 ou 12 % en ingénierie puis on a des petites diminutions en droit, en éducation et en gestion à Shippagan, mais c'est vraiment faible en terme de chiffres absolus. Dans ce tableau ici, on fait une répartition par type étudiant donc on a nos fameux types C, ça c'est les continus, c'est les étudiants qui étaient ici l'an dernier, nos types N, ce sont nos nouvelles et nouveaux, on a aussi les revient, les postules et les transferts. Si on regarde les écarts à l'extrême droite, on voit qu'il y a une petite augmentation chez les types C de 34 inscriptions de plus que l'an dernier. L'augmentation est plus importante chez les types N qui sont à 198 de plus qu'à l'an dernier. Pour que vous sachiez parmi les types N vous ne le voyez pas dans le tableau, mais il y a 803 inscriptions canadiennes donc c'est cinq inscriptions canadiennes de plus que l'année dernière chez les nouveaux et il y a 395 nouvelles inscriptions de l'international qui est 193 de plus que l'an dernier. Les nouvelles et les nouveaux représentent maintenant 25 % de notre effectif. Puis finalement, on a une distribution par provenance donc on suit pas mal les mêmes tendances que par le passé. Vous voyez qu'au Nouveau-Brunswick ça représente 62.5 % de nos inscriptions, mais il y a quand même une diminution de 52 inscriptions en comparaison avec l'an dernier donc c'est une baisse d'environ 2 % chez les Néobrunswickois et les Néobrunswickoises. Le Québec demeure la deuxième province où on a le plus d'étudiants avec un légère augmentation de huit inscriptions et puis en Ontario, on a aussi été chercher dix inscriptions de plus que l'année passée. Ça met fin à ma présentation.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y aurait des questions pour Mme Wheaton? M. Clarisse.

Clarisse : Merci. Je veux quand même féliciter l'augmentation des nombres d'inscriptions, mais en même temps je ne peux que déplorer que vos services soient débordés par le traitement d'admission ici et peut-être une suggestion d'augmenter les tarifs, les frais d'administration qui seront remboursables une fois que ça sera transformé en inscription, ça décèlerait peut-être quelques demandes frivoles et ça libérerait du temps pour vos services de traiter les demandes de nos étudiantes et étudiants.

Président d'assemblée : Mme Wheaton.

Registraire : Juste pour vous indiquer ce sont quoi les stratégies au niveau des frais des demandes d'admission, les frais pour les candidatures canadiennes sont très faibles et n'ont pas augmenté depuis plusieurs années donc si je me trompe pas, on est encore à 60 dollars pour un frais d'évaluation de la demande d'admission puis ces frais-là sont pas payables au moment de la demande d'admission. On avait pris cette décision-là à un moment donné avec l'exercice des admissions en milieux scolaires qu'on voulait pas que la perception du frais soit un frein pour les élèves dans les écoles pour faire une demande d'admission donc le frais est renvoyé aux droits de scolarité lors de la première année d'inscription. Pour les étudiants internationaux, il y a quand même un frais payable au moment où on fait la demande d'admission. Le frais était de 160 dollars pour plusieurs années, cette année il a augmenté à 200.

Président d'assemblée : Merci. M. Dako.

Dako : Merci monsieur le président. Je veux d'abord féliciter la registraire pour cette présentation, je crois que c'est un très bonne chose. Ici on a eu la sueur froide à un moment donné où il y a eu une baisse vraiment drastique et ça affecté certaines facultés ici où il fallait imputer en terme de finances la faculté et puis ___ sont retrouvés dos au mur. Le fait d'avoir une augmentation comme ça moi je crois que c'est une bonne chose, ça veut dire que la campagne de recrutement ça été vraiment bien orchestré parce qu'à un moment donné, c'était les universités d'Ontario ou de Québec qui nous prenaient nos étudiants donc je crois que c'est une très bonne chose. Contrairement peut-être à mon collègue, augmenter les frais de traitement si ces frais de traitement ne sont pas compris dans les frais de scolarité, je crois qu'il faudra peut-être s'arrêter là si on peut pas augmenter éternellement comme ça. Les étudiants internationaux payent déjà assez cher les frais de scolarité et je crois que si on veut aller les chercher, on va pas encore leur mettre d'autres fardeaux administratifs là-dessus alors je crois que déjà de ce que je vois en statistiques, il y a beaucoup d'étudiants qui viennent ce qui sauve les meubles alors ce frais-là je crois qu'il faudra s'abstenir là-dessus et je remercie tous ceux qui ont vraiment collaboré dans le recrutement, je crois que c'est une santé que ça apporte à notre université et ça veut dire aussi que notre université est de plus en plus connue à l'extérieur ce qui est une très bonne chose en soi. En tout cas, c'était juste ce commentaire-là que je voulais apporter. Merci.

Président d'assemblée : Merci. Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Encore une fois, merci pour l'excellente présentation Stéphanie. Encore sur la base des données, on voit une tendance à la baisse au niveau de nos étudiants canadiens et ça ça devrait nous inquiéter. Je sais qu'il y a des initiatives qu'on est en train de faire de mieux connaître les raisons du refus, les étudiants qui refusent notre offre d'admission. Il y aura aussi d'autres types de sondages et d'exercices qu'on va faire pour connaître un peu plus les raisons subjacentes et prendre des actions nécessaires, mais je pense également aussi qu'on doit travailler davantage au niveau de nos services de communication de développer une stratégie par rapport à l'image réelle de l'université. Je vous rappelle je pense que j'ai partagé lors du dernier Sénat un sondage externe sur nos premières années, dix indicateurs pour l'Université de Moncton est au-delà de la moyenne canadienne et parfois avec une marge substantielle en ce qui touche la qualité de l'enseignement puis ça c'est pas connu la promotion de cette qualité de l'enseignement, de l'encadrement plus personnalisé à l'Université de Moncton. Je pense qu'encore une fois malgré que l'arrivée lundi dernier de notre nouveau directeur, je pense que ça doit être une priorité à mon avis pour le service des communications puis de travailler aussi avec chacune des facultés et campus pour donner aussi une teinte pour recruter davantage d'étudiantes et d'étudiants canadiens. On observe aussi au niveau du campus de Shippagan une baisse qui est plus substantielle qu'on commence à voir d'étudiants canadiens donc encore une fois, ça aussi on doit s'en préoccuper. Ça fait partie de la stratégie, mais on va avoir besoin de créativité autour de la table pour changer le cours de la trajectoire au niveau de nos étudiants canadiens. Merci monsieur le président.

11. Rapport du Comité conjoint de la planification

11.1 Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA)

11.1.1 Nouvelle appellation pour le Centre de recherche en linguistique appliquée

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Merci beaucoup Mme Wheaton. On va revenir en arrière au point 11, rapport du Comité conjoint de la planification, le point 11.1, Centre de recherche en linguistique appliquée, le point 11.1.1, la nouvelle appellation pour le Centre de recherche en linguistique appliquée c'est pour une prise de décision. Je cède la parole à M. Roy.

VRER : Merci monsieur le président. Oui effectivement il y a deux points ici, deux sous-points. Je vais quand même les aborder en même temps puis lorsque ça sera le temps de passer les résolutions, on les fera séparément. On touche ici à la fois la révision des Statuts et règlements du CRLA. Actuellement, c'est le Centre de recherche en linguistique appliquée et ensuite il y a la question du changement de nom aussi qu'on va aborder. Le CRLA a été créé en 1987 donc les Statuts et règlements qui ont été élaborés ou développés à l'époque sont encore les Statuts et règlements qui sont en vigueur aujourd'hui qui datent vraiment de 1986. Vous avez ces documents originaux-là à la page 64 de votre document. À la base, le CRLA avait été mis en application ou en fonction à l'aide d'une subvention de 500 000 dollars qui avaient été comme un fonds en fiducie donc ce qu'on veut faire aujourd'hui découle vraiment d'un important processus de réflexion qu'il y a eu sur les dernières années je dirais depuis peut-être trois ans. Il y a quand même beaucoup de travail qui a été derrière la demande qui est devant nous aujourd'hui. Le processus, dans le fond on s'est basé un peu sur le

processus d'évaluation de programmes, nos programmes d'études. On avait reçu une demande de la part de la faculté pour faire un exercice d'évaluation du centre ce qui a été fait j'oublie quand, mais il y a environ deux ans donc ce qu'on va voir aujourd'hui découle un peu de cet exercice-là notamment. Le rapport d'évaluation avait identifié un certain nombre, je vais utiliser le terme « préoccupation », je vais le mettre entre guillemets, puis les évaluateurs externes avaient soumis de l'ordre de deux douzaines de recommandations. Plusieurs de ces recommandations-là touchaient la structure et la gouvernance du centre puis justement une des recommandations était d'effectuer un exercice de planification stratégique qui mise vraiment sur le rétablissement de la fondation du centre. Les nouveaux statuts et règlements que vous avez entre vos mains ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil d'administration du centre, également par le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales et également par le Conseil de la Faculté des études supérieures et de la recherche donc tous ces documents-là sont à partir de la page 67 des documents. Je vais pas passer à travers tous les changements, mais les principaux changements sont le changement de nom, je l'avais mentionné donc on changerait le nom, mais on garderait le même acronyme donc ça serait le Centre de recherche sur la langue en Acadie donc ça reflète mieux le mandat du centre cette nouvelle appellation-là puis ça permet aussi de marquer clairement son appartenance au réseau de recherche en études acadiennes à l'Université de Moncton puis ça va être dans la stratégie institutionnelle aussi, on veut mettre l'emphase sur nos trois axes prioritaires. Comme vous le savez, les études acadiennes en font partie donc je dirais que cette mesure-là va très bien avec notre nouvelle stratégie. Le mandat du centre a également été actualisé, le nouveau mandat est beaucoup plus ciblé. Études de la situation sociolinguistique acadienne, on a un mandat scientifique de produire des connaissances sur le français en Acadie. Il y a également un mandat social qui est de participer à divers espaces dans lesquels la langue fait l'objet des débats donc vous voyez que c'est quand même très intéressant. Le double mandat est réaliste avec les ressources disponibles donc les personnes humaines, les ressources humaines, les ressources scientifiques et également les ressources institutionnelles. Les objectifs ont également été revus notamment en ce qui touche la collaboration entre les chercheurs des trois campus donc ça aussi comme qu'on dirait, ça fit vraiment bien avec notre nouvelle stratégie institutionnelle. Également sur la formation de futurs chercheurs a été élargi à tous les sites. La structure a été modifiée afin de mieux refléter la hiérarchie organisationnelle en y incluant un comité scientifique puis on change la désignation de Conseil d'administration à Comité de direction. À titre d'exemple, les Statuts et règlements originaux de 1986 prévoyaient sept membres du conseil puis que ces sept membres du conseil-là soient nommés par trois départements de la faculté qui œuvrent dans le domaine de la linguistique, soit ceux d'études françaises, d'anglais et de traduction et langue donc il y avait trois postes par le Département d'études françaises, deux par le Département d'anglais et deux par le Département de traduction et langue. Les nouveaux Statuts et règlements prévoient qu'il y ait quatre membres de la faculté du campus de Moncton donc on distingue pas à l'interne donc pas de participation obligatoire à un des trois départements. Ensuite, il y a deux membres du comité qui proviennent des campus d'Edmundston et Shippagan donc un membre par campus donc on voulait justement consolider un peu l'aspect réseau du centre donc ça c'est très bien également puis il y a un poste qui est réservé pour un représentant du milieu communautaire ou associatif et un poste pour un représentant étudiant. On a également fait une révision des rôles et responsabilités de la direction et des membres du conseil puis d'autres ajouts en passant, formalisation de l'adhésion des membres chercheurs au CRLA. Il y a sept catégories de membres avec des rôles et responsabilités, des modalités d'adhésion et de renouvellement. Il y a un ajout d'une section sur le fonctionnement donc la langue des activités, les modalités des rencontres, les processus de nomination, etc. On prévoit faire une révision des Statuts et règlements à tous les cinq ans donc ça prendra pas un autre 40 ans avant d'en faire la révision. Je vais m'arrêter là. Monsieur le président comme indiqué au début, je vais faire les deux propositions et je vais commencer avec la première qui serait : que le Sénat académique accepte la nouvelle appellation pour le Centre de recherche en linguistique appliquée soit Centre de recherche sur la langue en Acadie.

Président d'assemblée : Appuyé par le doyen Jean-François Thibault. Est-ce qu'il y aurait des questions ou commentaires? J'en vois pas donc on est prêt pour le vote, je vais démarrer le vote. À distance je pense vous allez voter dans le fil de conversation puis ça va être compilé par les techniciens. Je vais arrêter le vote et on va attendre pour la compilation totale; j'ai le vote ici en salle, mais j'ai pas le vote total encore. 33 pour, 0 contre, donc c'est adopté.

11.1.2 Modification aux Statuts et règlements du Centre

Président d'assemblée : Le point 11.1.2, modification aux Statuts et règlements du centre, M. Roy.

VRER : Merci monsieur le président. J'aimerais faire la proposition suivante : que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux Statuts et règlements du Centre de recherche sur la langue en Acadie.

Président d'assemblée : Appuyé par le doyen Jean-François Thibault. Est-ce qu'il y aurait des questions? Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : C'est peut-être pas une question, c'est peut-être une observation puis ça m'a peut-être échappé lorsqu'on a étudié ce dossier-là. C'est le nombre de membres, sept catégories de membres. Il y a combien de membres puis est-ce qu'on pourrait pas essayer de simplifier les processus? Sept catégories de membres ça veut dire sept droits différents dans un centre de recherche. J'ai déjà vu quatre, cinq, mais sept catégories. Peut-être qu'on pourra pas résoudre le problème ici, mais juste la procédure pour évaluer. Normalement quand tu participes à un centre de recherche, c'est supposé être des

leviers facilitateurs pour nos chercheurs, ça veut dire que ça donne des accès à des outils, ça donne des accès à du support puis on veut être davantage inclusif qu'exclusif et donc monsieur le président je veux pas étendre la discussion ici, on pourrait peut-être avec l'intermédiaire du doyen leur demander de voir si ils sont d'accords de penser simplifier la membricité dans notre valeur d'équité, ça fait partie d'une valeur, est-ce qu'on est équitable en divisant en sept puis en donnant tous les droits à un groupe, un tiers des droits à l'autre groupe puis 10 % des droits à la dernière catégorie. Je pense que ça allégerait un peu les politiques et procédures puis surtout les barrières éventuelles ou les frustrations de gens qui voudraient devenir membres puis une fois qu'ils sont membres, de s'apercevoir qu'ils n'ont pas accès à tel outil de support. Merci monsieur le président.

Président d'assemblée : Je vais céder la parole au doyen Thibault.

Thibault : Merci monsieur le président, merci monsieur le recteur pour l'interrogation effectivement qui avait pas été soulevée avant de manière formelle. Faut voir qu'il y a des différentes catégories de membres aussi. Il y a des stagiaires post-doc par exemple qui peuvent venir pour quelques semaines ou quelques mois, il y a des chercheurs invités qui peuvent venir pour quelques semaines ou quelques mois et il y a le cœur dur des membres soit des chercheurs à l'interne, des chercheurs à l'externe, des membres de la communauté aussi qui ont un intérêt particulier. Je vais noter définitivement la question, je vais inviter les membres du CA ou du Bureau de direction à réfléchir à la question et puis éventuellement comme ça doit être renouvelé au cours des prochaines années également, peut-être qu'ils vont vouloir modifier ça. Maintenant il y a Mélanie LeBlanc qui est à Edmundston qui a collaboré aussi à tout cet exercice-là, peut-être Mélanie tu veux ajouter quelque chose? Je m'excuse de te lancer la balle comme ça.

LeBlanc, M. : Non non ça va, j'avais justement levé la main pour dire un peu ce que Jean-François a dit. On est parti de l'étude de plusieurs statuts et règlements puis de plusieurs centres de recherche puis ça correspond vraiment à ce qui se passe dans d'autres centres de recherche donc le type de membres. Comme on vient de le mentionner, il y a certains statuts de membres qui sont vraiment ___ statut étudiant par exemple le stagiaire postdoctoral donc on s'est vraiment penché sur ce qui se fait ailleurs puis ça correspond vraiment aux types de chercheurs qu'on peut trouver dans d'autres centres de recherche. Évidemment, on prévoit réviser les Statuts et règlements donc c'est la première fois qu'il y a vraiment une membership au CRLA. Avant les chercheurs venaient au CRLA ___ des statuts donc c'est une première tentative de membership donc l'intention c'est de voir comment ça va se passer puis dans cinq ans on aura peut-être révisé justement les Statuts et règlements donc c'est ce que je peux rajouter aux commentaires de Jean-François.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y aurait d'autres interventions? Sinon, on va passer au vote donc je vais démarrer le vote. Je ferme le vote. 34 pour, 0 contre donc adopté. Merci beaucoup.

11.2 Évaluation des programmes d'études en anglais (majeure en anglais – profil régulier, majeure en anglais – profil avec distinction, et mineure en anglais)

Président d'assemblée : Le point 11.2, évaluation des programmes d'études en anglais (majeure en anglais – profil régulier, majeure en anglais – profil avec distinction, et mineure en anglais), M. Roy.

VRER : Merci monsieur le président. On a trois évaluations de programmes ce matin donc on va commencer avec l'évaluation des programmes en anglais. Comme à l'habitude, ces recommandations-là nous proviennent du Comité conjoint de la planification. Dans le cas des programmes en anglais comme la politique le veut, on a suivi la procédure habituelle. On a demandé un rapport d'auto-évaluation à l'unité qui a été préparé qui se trouve à la page 4 du document. Ensuite, une équipe d'évaluation a été composée donc il y avait la professeure Susan Nutson de l'Université Sainte Anne et Brad Kent de l'Université Laval. La visite a eu lieu virtuellement le 30 novembre et le 1^{er} décembre 2022 puis on a reçu le rapport pas longtemps après, en fait le 11 décembre. Vous allez trouver le rapport de l'équipe d'évaluation à la page 49. Ça faisait quand même un bout de temps que les programmes d'anglais n'avaient pas été évalués donc l'exercice a été quand même bien fait. Toutes les instances concernées comme d'habitude ont eu la chance de réagir au rapport d'évaluation donc on parle ici du Département d'anglais et de l'HUARD. Vous trouverez cette réaction-là à la page 70. Le doyen de la faculté, M. Thibault, a soumis son rapport le 10 février et vous le trouverez à la page 74. Ensuite une fois qu'on reçoit tous ces rapports-là, le vice-rectorat adjoint à l'enseignement fait une analyse des recommandations et des rétroactions puis on prépare l'avis du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche que vous trouverez à la page 77. Pour ceux et celles qui sont habitués de voir les avis du vice-rectorat, vous allez voir que le style a changé un peu puis dans le fond, on est en train de déjà prévoir une espèce de transition vers notre nouvelle façon de faire qui sera développée avec la nouvelle politique sur l'évaluation des programmes qui va se faire à partir de l'automne. Si on regarde un peu les commentaires qu'on a reçus de l'équipe d'évaluation, l'évaluation comme telle est dans son ensemble je dirais positive. En ce qui concerne les forces, on mentionne entre autres l'engagement du corps professoral dans la formation des étudiantes et étudiants notamment à ce qui a trait à leur disponibilité, leur expertise et leur approche créative en pédagogie. Ils ont constaté également qu'il y a des avantages à faire des études anglaises à l'Université de Moncton notamment par la taille des groupes puis ils notent également que ça pourrait être un élément qu'on pourrait utiliser pour valoriser le programme, pour en faire la publicité, pour en faire le marketing donc il y a des pistes là. Ils ont également constaté que les personnes étudiantes trouvent que le programme et le corps professoral leur ont permis d'augmenter leurs compétences en pensées critiques et en écriture. Les évaluateurs constatent également qu'il y a une bonne collaboration entre les membres du corps

professoral des trois campus puis finalement un autre élément qu'on a retenu c'est que l'équipe mentionne que les membres du corps professoral maintiennent de façon soutenue les activités en RDC. En ce qui a trait à des choses peut-être à améliorer ou à travailler dessus, ils ont trouvé que le programme était lourd en cours obligatoires et qu'il mériterait une mise à niveau en terme de contenu donc ici on pense par exemple ils ont donné des exemples aux thématiques contemporaines telles que les questions LGBTQ2+, les questions liées à l'équité, à la diversité et l'inclusion et la décolonisation donc ce sont des exemples qu'ils ont donnés. Plusieurs cours de niveau 3000 et 4000 n'ont pas été offerts depuis un certain temps donc vous voyez ceux qui sont habitués de voir des obligations de programmes c'est souvent les mêmes choses peu importe nos programmes qui reviennent donc c'est ça qu'ils ont pas été offerts notamment dans des thématiques que l'équipe d'évaluateurs trouve essentielles. Également, ils ont trouvé qu'il existait d'importantes différences entre les contenus enseignés sur les trois campus, ce même si les trois descriptions du cours sont évidemment les mêmes au répertoire donc c'est un cours donc c'est la même description, mais apparemment que ce qui était enseigné peut différer selon le campus. Il devrait y avoir une meilleure cohérence dans les contenus afin que toutes les personnes étudiantes aient la même base de formation surtout lorsqu'elles vont faire leur apprentissage dans les cours de niveaux supérieurs. Ils recommandent également de mettre sur pied un service d'aide à la rédaction en anglais un peu comme qu'il se fait avec notre Centre d'aide en français à la Bibliothèque Champlain donc ils proposent qu'on mette sur pied un système similaire. Finalement, on soulève la question de la place de l'anglais dans les descriptions de cours sur le site web du département et de l'impact sur le recrutement étudiant. C'est sûr qu'on est une institution de langue française donc toutes nos descriptions de cours, tout ce qu'il y a sur le site web c'est en français; ici c'est un programme en anglais donc ils se posent la question si il y aurait pas moyen de faire une place pour l'anglais. Dernière recommandation finalement ce qu'ils proposent c'est un changement de nom au département. Actuellement, c'est le Département d'anglais puis ils proposent qu'on change le nom à Département d'études anglaises afin de mieux représenter ce qui est enseigné puis en fait, c'est ce qui se fait en français aussi. De même, le nom de la mineure en anglais devrait être changée à la mineure en études anglaises et la majeure en anglais à la majeure en études anglaises. En tenant compte des recommandations, la rétroaction de la faculté, la réaction de l'HUARD et de l'unité, le Comité conjoint de planification a sept recommandations donc je vais les lire une à une. La première : réduire le nombre de cours obligatoires au programme et les remanier afin d'y intégrer des contenus contemporains. La deuxième : resserrer la liste des cours de niveau 3000 et 4000 en combinant certains cours afin de créer des nouveaux cours en littérature mondiale et littérature autochtone. La troisième : mieux tirer profit des expertises professorales au sein de l'HUARD en réduisant le nombre de cours offerts sur plusieurs campus et en mettant l'enseignement en format co-modal à l'essai à titre de projet pilote afin d'être en mesure de contribuer pleinement à l'élaboration du cadre institutionnel en matière d'apprentissage à distance. La recommandation 4 : renforcer la collaboration entre les campus en définissant les résultats d'apprentissage pour le programme en tenant compte du rôle de chaque cours. Recommandation 5 : mettre en œuvre un mécanisme pour bonifier le Service d'aide à la rédaction qui est disponible en anglais en collaboration avec le Bureau d'apprentissage expérientiel, par exemple ça peut être du tutorat, ça peut être des stages soit crédités et rémunérés. La recommandation 6 : consulter la direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant volet recrutement ainsi que la direction des coms et mettre en œuvre la meilleure approche pour satisfaire aux besoins de la population étudiante de l'Université de Moncton en ce qui concerne le choix de langue ou de langues, des titres et descriptions des cours et des programmes aux études anglaises, des débouchés ainsi que des profils des membres du corps professoral du Département d'anglais. Et la dernière : changer le nom du Département d'anglais à Département d'études anglaises, le nom de la mineure à mineure en études anglaises et de la majeure en anglais à la majeure en études anglaises. Voilà monsieur le président, j'en fais la proposition.

Président d'assemblée : Appuyé par le doyen Jean-François Thibault. Est-ce qu'il y aurait des questions ou des commentaires? Sénatrice Auger.

Auger : Bonjour tout le monde. Pour ceux qui ne me connaissent pas, j'enseigne à Shippagan en anglais donc ceci nous touche beaucoup. En fin de compte, j'ai plusieurs commentaires, est-ce que vous voulez que j'y aille par recommandation ou en général?

Président d'assemblée : Allez-y comme que vous voyez bon.

Auger : Premièrement, j'apprécie le document du Comité conjoint de la planification. Pour les sénateurs, j'ai seulement un petit faites attention parce qu'en fin de compte, les évaluateurs et monsieur le sénateur Thibault ont repris les recommandations de R1 à R7, mais quand qu'on regarde le document du Comité conjoint de la planification, les R1 à R7 sont différentes donc tout ce qui est commentaires de l'équipe d'évaluation sénateur doyen Thibault, du VRER et tout ça fait référence en fait au R1 à R7 dans l'évaluation et ce que le sénateur Thibault aussi a envoyé donc c'est pas une réflexion du R1 à R7 du Comité conjoint de la planification. Je sais pas si c'est clair, mais bon, faut juste faire attention, en fin de compte, l'énoncé qui est équipe d'évaluation à chaque recommandation, c'est vraiment celle-ci qu'il faut prendre pour tous les commentaires. Premièrement la R1, je me questionne sur le mot réduire donc si je la lis : réduire le nombre de cours obligatoires au programme et les remanier afin d'y intégrer des contenus contemporains donc ça réfère vraiment à la R6 en fait des autres documents. Ici en fait le mot serait peut-être plus réévaluer et remanier parce que revoir quelque chose comme ça parce que réduire c'était pas question vraiment de réduire aucun cours quand qu'on regarde les commentaires des évaluateurs, c'était plus de voir au contenu et de remanier justement qu'est-ce qui était dans les cours. Je vous ferais remarquer aussi que nos cours obligatoires on en a seulement six, 18 crédits, donc c'est très minime pour l'instant. C'est sûr que nos cours à option on a une grosse banque, ça fait

l'objet justement de commencer plus tard des recommandations donc moi j'aurais un problème avec le mot réduire le nombre de cours obligatoires. J'opterais plus pour quelque chose comme remanier le nombre de cours obligatoires. C'est pour la première, j'en ai jusqu'au numéro 5, désolée.

Président d'assemblée : Est-ce que vous voulez en faire un amendement?

Auger : Oui.

Président d'assemblée : Donc vous proposez, appuyé par la sénatrice Albert donc vous proposez quoi exactement?

Auger : Bien en fait, le mot remanier serait bien, c'est ce qui est dans la recommandation reprise par les évaluateurs puis reprise aussi par le sénateur Thibault. Je dis pas qu'il l'approuve, je dis juste que c'est comme ça qu'on l'a ramené en fait donc je comprends pas pourquoi le mot réduire est là maintenant. Donc remanier, mais il y a quand même le mot remanier plus tard fait que je sais pas comment la phrase pourrait être faite, remanier les cours obligatoires au programme afin d'y intégrer les contenus contemporains.

Président d'assemblée : Sénatrice Albert.

Albert : C'était essentiellement ce que j'allais proposer, remanier les contenus des cours obligatoires au programme de manière à y intégrer des contenus contemporains. C'est ça, c'est la même chose, ça serait plus facile.

Président d'assemblée : Donc proposé par Mme Auger et appuyé par la sénatrice Albert. Est-ce qu'il y aurait des questions? Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Moi c'est plus un élément de précision. Lorsqu'on fait l'évaluation de programmes, évidemment on demande des avis d'évaluateurs externes. C'est des avis, ce ne sont pas des recommandations spécifiques parce que si on acceptait les recommandations telles que précisées par les évaluateurs externes, on aurait pas 350 profs, on aurait 650 profs puis on aurait le double des cours qu'on aurait présentement. Chaque étape d'évaluation, c'est-à-dire le Comité conjoint son rôle c'est de prendre compte de l'évaluation des évaluateurs, des recommandations, également des recommandations du département par la suite de la faculté et c'est au Comité conjoint qui a bien la responsabilité de préciser sur la base institutionnelle et sur la base de l'information qui lui est produite en lien aussi avec la stratégie institutionnelle d'émettre des recommandations au niveau de l'amélioration de la qualité de nos programmes de formation donc faut pas s'attendre à reprendre textuellement. Également, je mentionnerais que normalement nos programmes sont censés être évalués aux sept ans alors que la moyenne réelle telle qu'elle avait été proposée par la vice-rectrice associée est de l'ordre de 13 ans et certains programmes c'est 20 ans. On a vu également des périodes de temps de 10 à 12 ans entre l'évaluation et sans la mise en action des recommandations. Alors les verbes utilisés dans nos recommandations seront davantage directifs pour s'assurer que les responsables de programmes les mettent en application dans un laps de temps raisonnable et en lien avec l'interprétation qui en fait les membres de la commission conjointe. Je regarde les collègues qui participent à la commission conjointe, la perception qu'on avait c'est qu'il y avait plusieurs cours à option et qu'il y avait également énormément de redondance dans certains nombres de ces cours-là et en même temps que moderniser ces cours-là, qu'il y avait un objectif de réduire le nombre de cours à option alors c'était la raison pour laquelle on a utilisé le terme de réduire le nombre tout en réintégrant, remaniant les contenus de cours. Merci monsieur le président.

Président d'assemblée : Donc basé sur cette intervention-là, est-ce que vous voulez...

Albert : Moi je dirais simplement que dans le contexte de la proposition qui est présente, là c'est les cours obligatoires et non pas les cours à option puis je pense que remanier c'est un verbe qui est quand même fort parce que ça demande une action à l'équipe du HUARD ou du département pour revoir. Alors moi dans ce contexte-là, je pense que la proposition de repréciser et je pense que le Sénat a quand même à partir de ce que le Comité conjoint prévoit, un mot à dire en quelque part sur réfléchir avec pour penser puis je pense pas que ça change. Réduire le nombre je pense que dans l'esprit où il y a que six cours obligatoires, réduire le nombre de cours obligatoires ça serait, en tout cas, on aurait pas beaucoup de contrôle sur le programme parce que ça serait un peu un collage de plein de trucs alors pour moi, je considère que pour cette proposition-là puis je pense que d'une proposition à l'autre on pourra tenir en compte justement le filtre que vous nous proposez monsieur le recteur, mais moi je pense que dans le contexte actuel cette question-là la manière dont on le repropose, l'amendement qu'on propose je pense qu'elle est respectueuse de l'esprit de cette recommandation-là tout en tenant compte que six cours obligatoires c'est quand même pas beaucoup.

Président d'assemblée : Il y a deux autres demandes d'intervention et puis j'aimerais qu'on règle au moins l'amendement. Il est 12 h 10 puis on nous attendait pour dîner à midi donc je prends les interventions puis on prend un vote sur l'amendement puis ensuite on continuera la discussion après le dîner. J'ai deux autres interventions, là j'en ai trois. M. Rochette.

Rochette : Merci monsieur le président. Moi j'ai un questionnement par rapport à la recommandation 6.

Président d'assemblée : Non, tout de suite on est sur l'amendement de la recommandation 1.

Rochette : Désolé.

Président d'assemblée : Ensuite, M. Clarisse.

Clarisse : Merci monsieur le président. J'entends les deux facettes de la médaille, d'un côté le nombre restreint de cours obligatoires et de l'autre, une volonté ___ question claire. C'est peut-être le terme réduire qui est très fort qui incite à réduire un nombre de cours. Si on pouvait le changer par réviser le nombre de cours obligatoires au programme au lieu de remanier, ça laisserait un peu plus de flexibilité dans la réflexion pour l'unité et on arriverait certainement au même genre de résultats qui sont attendus, mais en laissant une flexibilité à l'unité pour réfléchir et gérer cette transformation en profondeur. Ça serait là ma suggestion, mais il y a un amendement qui est sur la table et j'essaie de réconcilier les deux facettes.

Président d'assemblée : M. Thibault.

Thibault : Merci monsieur le président. Je suis assez d'accord avec ce que le sénateur Clarisse vient de dire, je veux pas m'objecter du tout à remanier plutôt que réduire, tant qu'à moi on est dans la sémantique ou la rhétorique, l'un ou l'autre, mais l'idée c'est d'assouplir le programme un petit peu de manière à laisser entre autres, c'est pas la seule raison, mais à laisser entre autres un choix plus grand pour les étudiants. Et quand je regarde ce type de programme-là des disciplines fondamentales puis je fais la comparaison par exemple avec le programme en littérature française ou en linguistique, on a un nombre de cours obligatoires qui est moins élevé et ça ça donne plus de souplesse notamment pour le corps professoral qui est mieux en mesure d'enseigner des cours ensuite à option souvent peut-être plus proche de leurs propres intérêts de recherche. Merci monsieur le président.

Président d'assemblée : Dernière intervention, M. Rochette.

Rochette : Là je peux parler par rapport à la recommandation 6?

Président d'assemblée : Non, on a pas voté encore.

Rochette : Ma demande c'est pour éventuellement.

Président d'assemblée : C'est ça, pas tout de suite. Donc vous avez une proposition d'amendement sur la table, les gens ont intervenu donc s'il y a pas d'autres...

Auger : Est-ce que je peux intervenir avant étant donné que c'est moi qui l'a proposé?

Président d'assemblée : Oui.

Auger : Je serais tout à fait à l'aise avec le mot revoir ou reconsidérer le nombre de cours. Ça me va. C'est juste que réduire c'est comme une obligation et j'aimerais que le département se penche vraiment là-dessus puis qu'on analyse ça avec tous les experts qu'on a autour de la table pour voir comment ça peut être fait. Je laisserais quand même la possibilité de réduire, c'est pas ça, dans le fond c'est d'avoir la possibilité de.

Président d'assemblée : Mais tout de suite le terme qui a été changé, on a été pour remanier, c'est ça?

Auger : Je suis correcte avec ça aussi, mais ça semblait être comme un problème pour certains donc je voulais juste montrer mon ouverture.

Président d'assemblée : Si vous voulez transformer quelque chose à l'amiable c'est le temps de le faire, sinon on a le terme remanier tout de suite. M. Thibault.

Thibault : Mes excuses monsieur le président pour intervenir une deuxième fois puis à la suite de ce que Claudine vient de dire, peut-être que l'expression qui serait la préférable ça serait de revoir la structure des programmes qui comprend beaucoup de choses, ça peut être le nombre de cours obligatoires, ça peut être la structure elle-même, la proportion, ça peut être plein de choses.

Président d'assemblée : Je pense que madame la secrétaire générale dit que c'est plus qu'un amendement.

Thibault : Restons avec remanier.

Président d'assemblée : Sénatrice Albert.

Albert : J'essaie juste de me rappeler du mot que tu as utilisé Claudine parce que je pense que essentiellement si on acceptait d'enlever l'amendement qu'on propose puis de refaire un amendement à l'amiable, c'était pas réduire le nombre, c'était revoir les cours obligatoires du programme et les remanier donc plutôt que réduire c'est revoir, c'était ça que t'avais dit tantôt?

Auger : Oui, moi ça peut être revoir même le nombre de cours ça peut aller...

Albert : C'est ça, revoir le nombre de cours. Si on change juste réduire par revoir, je pense que ça laisse une certaine autonomie au département à partir de son expertise pour faire quelque chose qui est dans le meilleur intérêt de son programme puis de ses étudiants.

Président d'assemblée : Madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : J'ai revoir le nombre de cours obligatoires au programme et les remanier afin d'y intégrer des contenus contemporains. Ça serait à l'amiable.

Président d'assemblée : À l'amiable, ça va? C'est beau. On vote sur l'amendement et j'ouvre le vote. On va attendre deux minutes pour la travailler pour l'envoyer en ligne. On l'a mis comme recommandation, mais c'est vraiment un amendement. Tout de suite on regarde l'amendement de la recommandation 1 telle qu'elle est présentée à l'écran. Ça va, donc je démarre le vote. Je vais terminer le vote. 32 pour, 1 contre donc c'est adopté. On va s'arrêter là au point de vue de ce point-là en particulier, Mme Auger on pourra revenir cette après-midi pour que vous continuez votre intervention. Il est 12 h 17, on va revenir à 13 h 15. À ma grande surprise c'est qu'on a quand même du homard et du steak, surf & turf, j'étais terriblement surpris de voir ça donc pour les gens qui ont décidé de pas être sur place aujourd'hui bien c'est vous qui ayez pris la décision. On se voit à 13 h 15.

DÎNER

Président d'assemblée : On va continuer. On était en train de discuter l'évaluation des programmes d'études en anglais puis Mme Auger avait pris la parole par rapport à certaines préoccupations ou certains commentaires qu'elle voulait faire donc je vous cède la parole Mme Auger.

Auger : Merci. Nous étions rendus à la R2, la recommandation en fin de compte R2 qui dit resserrer la liste des cours de niveau 3000 et 4000 en combinant certains cours afin de créer de nouveaux cours en littérature mondiale et littérature autochtone. Ceci ça fait référence à la recommandation R7 en fait des évaluateurs puis je trouve ça dommage que la réaction du HUARD est pas là même si on réfère à la R6 ci-dessus, il y avait pas vraiment de R6 ci-dessus, peut-être c'est ci-dessous, en tout cas je sais pas, mais est pas là. Donc je voudrais juste lire qu'est-ce que le HUARD a répondu à en fait resserrer la liste des cours de niveau 3000 et 4000. Si vous voulez, vous pouvez me suivre à la page 72 au bas de la page et 73 en haut. Pour ce qui était de la suggestion de combiner certains cours au plus haut niveau, il est vrai que plusieurs de nos cours ne sont pas enseignés régulièrement, mais la suggestion de les combiner **décimule** la raison véritable nous n'avons pas suffisamment de corps professoral pour offrir régulièrement tous nos cours essentiels et là ici on parle surtout par exemple la littérature britannique et d'autres choses qu'on a moins d'expertise disons. Puis en même temps, la R2 ça demande de resserrer la liste des cours donc moins de cours, mais ça nous demande aussi d'en créer d'autres donc ici je vois une genre de contradiction parce que là on a pas assez d'effectif côté professoral pour tous les offrir, on nous suggère de resserrer la liste, mais d'en créer d'autres. C'est pas qu'on est contre, c'est juste qu'à un moment donné c'est peut-être de revoir la liste de qu'est-ce qu'on peut offrir. Si on avait la chance d'avoir une personne supplémentaire qui pourrait offrir des cours justement de littérature britannique par exemple ou des époques ou la littérature du monde, ça serait l'idéal, au moins on comblerait ça et les étudiants auraient une meilleure offre. En fin de compte c'est ça qu'on veut, c'est que les étudiants aient une meilleure offre de cours aussi que les choix qui sont là soient véritables. C'est le commentaire que j'aimerais faire, c'est un peu pré-coup avec celle-ci. Resserrer la liste, je comprends, mais créer de nouveaux cours en littérature mondiale et autochtone oui, on est d'accord aussi là-dessus. Je sais pas, j'aimerais entendre peut-être les autres par rapport à ça pour resserrer encore mon mot magique ça serait revoir, mais bon.

Président d'assemblée : Juste peut-être une petite intervention. C'est que là on est rendu au, je veux dire tout le travail préalable a été fait.

Auger : Oui, exactement.

Président d'assemblée : C'est ça.

Auger : Mais moi mon problème avec certaines recommandations, spécialement la numéro 3, c'est qu'en fait tu sais je comprends qu'on essaie de trouver des solutions, mais à un moment donné ça s'éloigne de la discussion puis surtout on dirait que le HUARD, les commentaires du HUARD sont pris un petit peu en considération, mais pas tant, mais quand on y pense c'est les experts qui se prononcent sur un certain point.

Président d'assemblée : Il y a une série de recommandations qui ont été étudiées à différents niveaux pour en arriver à celles qu'on étudie. Il y a une série de personnes qui ont eu la chance d'intervenir pour donner leur point de vue. Rendu à ce point ici, c'est de les étudier et de les voter puis si on est pas pour, on vote contre. Souvent les amendements c'est pour clarifier, c'est pas nécessairement pour dénaturer et aller à l'encontre. Je fais ce point-là parce que là on l'a fait pour la première puis il y a en d'autres qui s'en viennent, mais faut regarder un peu la nature de qu'est-ce qu'on veut faire ici parce qu'on est en train d'avoir un regard macroscopique sur une situation.

Auger : Est-ce que je peux demander une question pour la procédure?

Président d'assemblée : Je vais peut-être laisser le recteur intervenir une minute.

Recteur et vice-chancelier : Je pense qu'il faut revoir puis pas repenser, mais il faut s'attarder au rôle du Sénat académique. Le rôle du Sénat académique a une vision macro et a comme intérêt les intérêts institutionnels. Le processus d'évaluation commence à la base aux experts qui offrent le programme. Encore une fois, il y a des évaluateurs externes qui donnent des éclairages en fonction de ce qui se fait ailleurs sur les meilleures pratiques, ensuite il y a l'évaluation au niveau facultaire, il y a une réévaluation également au niveau du VREER qui regarde en lien avec les grands objectifs institutionnels. Quand vous parlez de manque de main-d'œuvre, un des objectifs institutionnels c'est l'offre de cours réseau par exemple qui permet d'augmenter la gamme de cours à option, la régularité de l'offre de ses cours sur une base annuelle et non pas pluriannuelle. La commission conjointe a cette préoccupation-là de revoir et de formuler les recommandations en son entièreté et donc je pense que le rôle des sénateurs évidemment c'est de clarifier et préciser, mais c'est pas à mon avis ici au Sénat qu'on se met à requestionner le processus dans son ensemble et les recommandations des évaluateurs externes, vous faites souvent référence à R2-R6, c'est pas dans cette optique-là qu'on analyse le dossier, on analyse le dossier dans son ensemble. Le comité lorsqu'il fait les recommandations, il fait un peu une synthèse de l'ensemble des recommandations des trois niveaux de recommandations pour formuler en lien avec les objectifs et la stratégie universitaire. Alors c'est dans ce sens-là que les recommandations ont été faites et encore une fois, les verbes utilisés on se doit d'avoir des verbes pour s'assurer que les recommandations sont implantées et dans la stratégie un des objectifs de l'assurance qualité c'est de réduire le temps d'implantation des recommandations à l'intérieur de 12 mots et donc d'utiliser des verbes comme explorer, réfléchir, faire une réflexion nous amènent pas dans cette direction-là donc il faut utiliser les bons verbes si on veut avoir les actions dans le temps délai et tout ça aux bénéficiaires de nos étudiants. Dans la stratégie, il y a eu beaucoup question de donner davantage de flexibilité à nos étudiants dans leur parcours académique puis dans leur territoire puis ça c'est un message clair et très fort de nos étudiants et donc comme sénateurs puis comme évaluateurs sur différents comités, on se doit d'avoir ça en tête lorsqu'on fait nos recommandations dans les libellés de nos recommandations pour assurer davantage de flexibilité et une offre de cours aussi, répondre au fait que les étudiants lorsqu'il y a des cours au programme bien ils veulent s'assurer qu'ils seront offerts dans des temps opportuns pour pas réduire leur temps de parcours puis également leur donner la formation auquel on leur a promis. C'est un peu dans cette optique-là que j'essaie de faire l'intervention puis à un certain moment donné, il faut faire confiance aux différents paliers. On peut oui avoir cette discussion-là au niveau du Sénat, mais je pense pas qu'on doit refaire mot pour mot les recommandations. C'est ma perception, il y en a peut-être d'autres autour de la table qui ont une perception différente.

Président d'assemblée : Merci. Sénatrice Albert.

Albert : Merci beaucoup monsieur le président. Je pense que ça me permet justement la teneur des propos qui viennent d'être prononcés, ça me permet je pense de faire le commentaire que je savais pas où faire finalement dans le contexte des évaluations de programmes parce que je pense une des choses qu'on voit parce que mon commentaire est plus au niveau macro je dirais, les gabarits d'assurance de la qualité ou les critères de qualité ou les questions qui sont soumises aux évaluateurs externes comme grille pour évaluer les programmes sont essentiellement les mêmes ce qui fait en sorte qu'on se retrouve avec des recommandations qui touchent essentiellement les mêmes enjeux et donc à la toute fin par la CCJ des recommandations qui sont semblables. Je vais donner deux exemples, mais je vais donner un exemple la comodalité par exemple ou le mode hybride un peu pour répondre à la question que vous disiez de comment on peut mieux utiliser les ressources professorales des trois campus sans pour autant d'assurer du côté je dirais du pas présentiel comme formation parce que ça je pense que c'est un enjeu qui est vraiment fondamental tout en visant surtout pour moi le principe de la collaboration inter-campus parce que ça je pense que c'est fondamental puis on est tous sur cette question-là. Je pense que cette question-là qu'on traite dans le moment de manière par programme comme projet pilote parce que j'ai eu une discussion avec le vice-recteur tout à l'heure, on va les traiter de manière individuelle, mais ma crainte c'est qu'on ait pas la réflexion collective de manière générale. Quand on parle d'intégrer des modalités hybrides ou de comodalités dans nos programmes, ça implique quoi au juste puis est-ce qu'on peut pas avoir une conversation de fond pour éviter qu'on fasse du pièce par pièce puis ensuite qu'on soit pris dans une spirale où on a déjà fait des avancées dans ce sens-là sans avoir pris une décision peut-être plus réfléchie collectivement sur vers quoi on veut aller puis comment on veut que ça se passe. Je le dis parce que mon souvenir ça paraît un peu banal, mais j'étais assis là-bas au Sénat académique à l'époque quand on faisait la reconfiguration académique et alors que les principes étaient super le fun, on a vite tombé dans l'espèce de mouvement de repli sur soi de force centrifuge plutôt que centripète par rapport à nos disciplines puis ça m'a toujours préoccupée cette question-là parce qu'on voulait accélérer les choses et là on a été pris avec des OFG qui étaient répondus surtout par la discipline elle-même. Basé sur ça, c'est là où vient ma réflexion sur par exemple la comodalité ou le mode hybride pour certaines parties de nos cours de nos programmes. C'est vrai pour d'autres programmes qu'on a vus dans l'évaluation. L'autre question que je pose de manière plus macro aussi c'est justement précisément dans le gabarit qu'on demande aux évaluateurs externes de traiter, il y a l'onglet 4, l'expertise et la diversité du corps professoral et la première question sur laquelle on leur demande de se positionner, c'est est-ce que les ressources professorales sont adéquates du point de vue du nombre et de la diversité des expertises nécessaires pour offrir un programme de qualité fait qu'on leur pose la question, on obtient leur avis en fonction de leur expertise puis de leur expérience puis de ce qu'ils ont vu ailleurs parce que souvent ils en voient d'autres donc ils nous

reviennent avec des recommandations et celle-ci je l'ai pas vue du tout traitée là-dedans. J'ai vu un peu à l'essor de ce que Claudine disait, on a renommé les recommandations et la première traite d'autre chose, mais intègre dans la réflexion, mais je vois pas tout à fait le lien les ressources professorales. Fait que dans le tableau à la fin, je vois pas le lien moi entre les ressources professorales puis ça puis en nulle part on a vraiment adressé le fait qu'on toucherait pas à ça. Mon dernier commentaire sur cette question-là c'est je sais et j'ai entendu plus d'une fois que les ressources professorales c'est une question qui touche les budgets puis ça devrait pas toucher le Sénat académique puis les évaluateurs de programmes ne devraient pas se mêler de ça, mais on leur demande de le faire. Pour moi il y a quelque chose là-dedans puis c'est pas dans le sens du tout du tout de vouloir être déraisonnable, mais je pense qu'à certaines occasions, ça un mérite ces réflexions-là et c'est profondément académique parce que l'offre de programmes de qualité passe aussi par la capacité d'un programme d'avoir des ressources pour les donner ces programmes-là puis pour encadrer les étudiants. C'est juste ça ma réflexion à ce moment ici de manière générale.

Recteur et vice-chancelier : T'as entièrement raison. La question elle est posée et c'est pourquoi que j'aimerais qu'on l'enlève parce que le rôle d'une évaluation de programmes c'est de s'assurer que le programme offre la panoplie de cours qui rencontrent les compétences et les connaissances de base qui sont exigées en fonction soit de la discipline ou de la discipline professionnelle. La façon de livraison de ces contenus-là relève de l'institution. Ils relèvent des approches pédagogiques institutionnelles. Tu parlais que ce soit au niveau expérientiel, que ce soit au niveau des cours en présentiel ou cours hybrides, ça relève de la stratégie pédagogique. Ça relève même d'une distinction qu'une université peut se distinguer d'offrir le même contenu avec une créativité, un meilleur engagement des étudiants et ça passe par une formation pédagogique qui nécessite peut-être pas 15 profs, peut-être que ça nécessite dix profs et ça donne des résultats non seulement égaux, mais même supérieurs et on tient compte des ressources disponibles qu'on a et ça empêche également des associations professionnelles de refuser l'agrégation sur la base du nombre de professeurs qui est restreint parce que le rôle c'est est-ce que les étudiants ont acquis les compétences nécessaires pour exercer la profession en question et de passer les examens collégiaux. Donc je suis d'accord avec toi que cette question-là à mon avis elle est pas pertinente puis ça fait partie de la réévaluation parce que chaque évaluation génère un nombre. On pourrait faire l'exercice, on pourrait aller voir les dix dernières évaluations, probablement qu'on aurait eu 30 profs. Est-ce que l'organisation peut, non. Alors c'est quoi la solution, c'est d'être ingénieux, d'être créatif puis être en mesure d'offrir ces programmes-là avec le minimum de ressources et pour être en mesure de rencontrer notre mandat premier d'être une université généraliste, c'est-à-dire d'offrir le maximum de programmes avec les capacités et les ressources financières et humaines qu'on a à notre disposition. Alors c'est dans ce sens-là qu'il faut travailler puis c'est dans ce sens-là que les recommandations que les commissions conjointes et que le Sénat devraient avoir cet objectif-là collectif de rencontrer les exigences à la fois des besoins de nos étudiants, les critères d'agrément ou de qualité de programme et d'avoir une utilisation efficiente de nos ressources, c'est ça la bonne gestion.

Président d'assemblée : On continue. M. Clarisse.

Clarisse : Juste une question. Est-ce qu'on va passer recommandation par recommandation, est-ce qu'on va voter à un moment donné par bloc parce que c'est plus une question de procédure pour vous monsieur le président, est-ce qu'on doit discuter de chaque recommandation ou est-ce que pour être plus efficace on décide de voter chacune des recommandations une par une? Je pense que je ressens, je perçois que la sénatrice Auger va vouloir discuter en profondeur de chacune des recommandations même si c'est pas forcément l'objectif de d'autres sénateurs, mais est-ce qu'on serait amené à voter chacune des recommandations une à une ou de le faire en bloc? Peut-être que la sénatrice Auger pourrait nous dire sa préférence également s'il y a des recommandations qui sont plus problématiques que d'autres pour faire avancer le débat.

Président d'assemblée : Je vais quand même céder la parole à madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : À ce moment ici techniquement, on est en train de voter en bloc et on a eu un amendement sur la recommandation 1. On a été avisé qu'il y aurait probablement un questionnement sur la recommandation 6, la recommandation 2, mais on a pas de motion à ce moment ici pour diviser la proposition ça fait qu'on est encore en bloc.

Président d'assemblée : Et puis juste pour vous rappeler que c'est la tradition habituellement qu'on vote les recommandations en bloc. Mme Auger.

Auger : En fait moi c'est la R3 seulement que je discuterais, les autres ça peut aller. La 3 c'est enfin qu'on fait référence à la R1 directement, le processus d'embauche des deux professeurs puis je suis totalement d'accord que peut-être celle-ci devrait pas être là, mais en même temps c'est une réalité de notre secteur, de notre département parce que ici la recommandation c'est de mieux tirer profit des expertises professorales au sein de l'HUARD alors on a déjà établi ici que l'expertise qu'on rechercherait chez quelqu'un d'autre serait en littérature par exemple britannique. Ça c'est vraiment un gros morceau qui nous manque puis d'autres dont les documents font référence, mais en fait puis je suis d'accord aussi de le faire avec les autres campus; je suis justement du campus de Shippagan et on a déjà commencé avec le campus pour votre information d'Edmundston. On fait des cours par vidéoconférence par Teams en fin de compte de chaque côté pour nous aider mutuellement puis en général ça peut se passer bien. Je vous dirais pas que c'est tout le temps l'idéal, mais ça se passe bien. En fait, moi c'est juste que de couper en raison un nombre de cours offerts sur

plusieurs campus, mais à Shippagan comme à Edmundston, on a pas non plus l'expertise dont parle ce rapport-là. Je sais pas trop où on va aller la chercher s'il faut réduire des cours fait que c'est mon questionnement.

Président d'assemblée : Est-ce que vous avez un amendement?

Auger : Bien j'aurais aimé ça de voir la réaction des autres parce que je trouve que c'est déjà à l'essai le co-modal en fin de compte entre Shippagan puis Edmundston. C'est juste que j'ai de la misère à comprendre ceci quand on a pas les ressources en fin de compte que ça soit dans n'importe quel campus.

Président d'assemblée : Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : C'est justement l'objectif puis le projet phare parapluie de la stratégie, c'est maximiser l'expertise qu'on a au sein du réseau pour développer et dégager de la capacité et ça ça veut dire si on met en commun un cours sur les trois campus, ça veut dire que ça libère une charge de cours et cette charge de cours-là peut être réorientée vers des cours à option qui ne sont pas offerts. C'est le premier réflexe qu'on devrait avoir. Si vraiment au sein des trois expertises, des trois réseaux on a pas cette expertise-là, bien c'est là que ça devient pertinent de réfléchir à la prochaine embauche puis des caractéristiques puis de l'expertise qu'on va rechercher. Là ça va devenir pertinent l'ajout de ressources additionnelles et donc c'est un peu l'esprit de cette recommandation-là c'est de demander au HUART qu'est-ce que vous pouvez, est-ce que quelqu'un qu'a, parfois il y a des professeurs qu'on a qui ont fait leur thèse de doctorat dans un domaine très spécifique, ils enseignent pas dans leur domaine puis ça serait un cours à option très intéressant bonifiant la formation de nos étudiants puis en faisant cet exercice-là de mise en réseau, ça ouvrirait cette porte-là. C'est un peu dans ce sens-là que cette recommandation-là est faite. Je peux comprendre que si déjà sur place vous avez une expertise et un nombre de ressources très limité, est-ce qu'une charge d'enseignement que vous avez présentement pourrait être facilement mise en réseau à partir d'un professeur au campus de Moncton pourrait libérer pour que vous puissiez offrir, mettre à profit d'autres expertises que vous avez. C'est l'objectif. On impose pas, on veut que l'exercice se fasse et qu'on a l'expérience à travers le projet pilote.

Président d'assemblée : Autres commentaires? Mme Morin.

Morin : Je veux juste ajouter en lien avec cette recommandation-là, on parle de co-modal donc je voulais juste préciser est-ce qu'on parle vraiment d'avoir une classe en présentiel et le reste du groupe sur Teams parce qu'il y a deux façons d'approcher ces cours réseau-là, il y a la façon plus complètement à distance pour l'ensemble des trois campus et il y a la gestion simultanée du groupe présentiel et à distance pour les professeurs. Moi ce que j'ai entendu des professeurs du campus d'Edmundston c'est que la gestion simultanée du présentiel et du distanciel est assez complexe et peut apporter des frustrations pour les étudiants aussi donc moi si je suis ouverte à ce genre de collaboration-là, on le fait déjà avec le campus d'Edmundston à différents niveaux, mais je pense qu'il faut peut-être plus penser à se tourner vers des cours complètement à distance dans ces cas-là.

Président d'assemblée : M. Roy.

VRER : Merci monsieur le président et merci sénatrice Morin pour votre commentaire. L'idée ici c'est qu'on a vécu la Covid puis on a pu expérimenter un peu avec tout ce qui touche l'enseignement à distance, mais la CESPMS nous exige, puis j'oublie la date, c'est 2026 je pense, d'avoir un cadre sur l'enseignement à distance puis on va le développer ce cadre-là. Je fais référence un petit peu aux commentaires à Hélène tout à l'heure donc ce qu'on veut faire c'est alimenter notre réflexion qu'est-ce qu'on veut comme institution puis pour faire ça, ça nous prend des cas essai comme dans ce cas ici c'est ce qu'on veut faire là qui vont nous permettre d'évaluer puis de voir dans quelle direction qu'on veut aller sur les meilleures façons, les meilleures habitudes pour faire cet enseignement partagé-là. C'est sûr que ça sera pas tous nos cours, on s'entend, on va demeurer largement en présentiel dans nos trois campus, mais tout de suite à part que certaines collaborations entre Shippagan et Edmundston, on a pratiquement pas de collaboration inter-campus. Monsieur le recteur l'a très bien expliqué je trouve, si on veut développer de la capacité puis augmenter le nombre de cours à option qu'on peut offrir à nos étudiants, c'est en étant innovateur dans ce sens-là. Je comprends l'intervention de sénatrice Auger sur les ressources professorales puis je suis très sensible à ça, mais je pense que je veux dire au Comité de budget on l'entend de tous nos doyens et toutes nos doyennes que les ressources sont, puis c'est comme qu'on l'a dit, si on compilerait toutes les demandes de ressources additionnelles qu'on a reçues dans le processus d'évaluation de programmes depuis que je suis ici, je suis sûr qu'on aurait 50 postes de plus sur le réseau. C'est pas des solutions qui sont viables, il faut être innovateur puis je pense que si on peut mieux collaborer, on va développer ce cadre institutionnel-là au courant des prochaines années, mais c'est en ayant des expériences de collaboration qu'on pourra trouver les meilleures pratiques, mais faut les faire ces expériences-là pour être en mesure de les déterminer. Oui Sylvie ça peut être comme tu dis je sais que le co-modal il y en a qui ont trouvé que c'était difficile, il y a peut-être d'autres façons de le faire. Je le sais pas, j'ai pas les réponses, mais je pense qu'il faut explorer.

Président d'assemblée : Merci. M. Clarisse, est-ce que vous quelque chose de particulièrement nouveau à ajouter?

Clarisse : Oui, ce que je voulais dire c'est ce qui me plaît vraiment beaucoup dans la recommandation 3 c'est à titre de projet pilote donc d'explorer comme a dit le vice-recteur les façons de faire et la balle est vraiment dans l'unité l'HUARD pour organiser ça, est-ce que ça va être en mode co-modal avec des professeurs qui sont dans chaque campus avec une charge réduite ou quelque chose du genre, il y a la place à l'imagination. Par contre ce qui dit projet pilote c'est aussi à l'unité à l'HUARD de définir quand est-ce que ce projet pilote démarrera officiellement et quand est-ce qu'il finira donc il y a de la latitude au niveau de l'HUARD pour choisir et pour définir et pour nous rapporter son vécu, sa perception de cette expérience. Une chose à explorer ici donc le terme de projet pilote est important ici même si c'est redondant par rapport à ce que les autres personnes ont dit, je pense que c'est important de le préciser.

Président d'assemblée : M. Roy.

VRER : Merci Olivier pour ton intervention. C'est certain qu'on va pas laisser l'unité toute seule là-dedans, on a le SASE, on a d'autres éléments qui pourront nous aider à trouver les bonnes pratiques donc je veux juste vous rassurer que quand qu'on met des choses comme ça, on laisse pas l'unité seule.

Président d'assemblée : Merci. Je vois pas d'autres demandes d'intervention donc je pense qu'on pourrait peut-être afficher les six recommandations dont la première qui a été amendée puis ensuite on va ouvrir le vote. Est-ce qu'on peut avoir les recommandations à l'écran de nouveau? Il y avait une question, il faut y revenir. M. Rochette.

Rochette : Merci monsieur le président. Moi ça va être assez simple comme réponse à ma question. Ça concerne les besoins de la population étudiante en ce qui concerne le choix de la langue ou de langue des titres et descriptions de cours et des programmes en études anglaises. Premièrement, est-ce que c'est de la population étudiante ou certains membres de la population étudiante? Deuxièmement, est-ce qu'on parle plus de besoin ou d'accommodement? Est-ce que c'est un accommodement pour des étudiants qui ne comprennent pas les syllabus en français?

Président d'assemblée : M. Thibault.

Thibault : Merci monsieur le président. Je pense que quand ça été discuté, c'est une discussion qui a lieu depuis un certain temps au sein de l'HUARD et du département. C'était aussi en terme de visibilité extérieure pour les étudiants notamment en immersion dans les écoles et de refléter le fait qu'au Département d'anglais ça se passe essentiellement en anglais, les réunions et la plupart des cours sont en anglais également et c'était donc pour refléter cette réalité-là. Et donc là l'idée c'est d'explorer est-ce qu'on veut faire comme dans certaines universités le descriptif en français puis ensuite en anglais ou le contraire ou quelque chose comme ça. Et ça vise essentiellement les étudiants évidemment du campus qui pourraient être intéressés par des cours du Département d'anglais, mais les étudiants de l'extérieur ou les élèves qui ont l'intention de venir éventuellement.

Président d'assemblée : Merci. Ça va? Donc vous avez les recommandations à l'écran donc si on est prêt, je vais démarrer le vote. J'arrête le vote et on va attendre la compilation des gens en ligne. 29 pour, 2 contre, adopté. Merci beaucoup.

11.3 Évaluation du Baccalauréat spécialisé en art dramatique

Président d'assemblée : Le point 11.3, évaluation du baccalauréat spécialisé en art dramatique. M. Roy.

VRER : Merci monsieur le président. Ici également, la procédure habituelle a été utilisée pour évaluer notre programme d'art dramatique. Le rapport d'auto-évaluation se trouve à la page 4. L'équipe d'évaluation était composée de deux profs de l'Université d'Ottawa, soit les professeurs Joël Beddows et le professeur Alain Doom. La visite a eu lieu en décembre 22, ils ont soumis leur rapport au mois de janvier donc vous trouverez le rapport de l'équipe à la page 74 de votre dossier. Là aussi ça faisait quand même un peu de temps que la dernière évaluation avait été faite donc on a eu l'occasion ici comme d'habitude de réagir au rapport. On a la réaction du Département d'art dramatique qui se trouve à la page 90 et le rapport ou la rétroaction du doyen, M. Thibault, au mois de mars qui se trouve à la page 96. Vous trouverez ensuite l'avis du vice-rectorat à la page 101. Comme vous le savez peut-être, notre département d'art dramatique a quand même fait peau neuve depuis quelque temps. On a des nouveaux profs donc l'exercice est fait avec je dirais beaucoup d'enthousiasme dans le sens que je pense que tous les gens autour de la table étaient d'accords pour dire qu'on voulait actualiser notre programme d'art dramatique puis lui donner une vie. C'est quand même un programme qui est important par rapport à notre communauté, c'est un peu comme la musique puis les arts visuels, nos artistes qui sont formés à l'Université de Moncton forment le cœur de la culture acadienne donc on voulait s'assurer que notre programme d'art dramatique soit relancé d'une bonne façon. L'évaluation est quand même dans son ensemble très positive. On mentionne entre autres la qualité et la réputation du corps professoral donc comme j'ai dit, on a un corps professoral qui est engagé, qui est jeune, qui veulent faire la différence donc c'est vraiment intéressant. La qualité du personnel de soutien, l'appui de la bibliothèque, la qualité du contenu créée par les membres du corps professoral puis de façon générale, le programme répond aux besoins des personnes étudiantes et aux besoins du milieu théâtral et culturel acadien. Ils ont trouvé également qu'il y avait une belle proximité saine je dirais entre le corps professoral puis les apprenantes et les apprenants puis vraiment je suis allé au spectacle de fin d'année, là j'ouvre une parenthèse, puis c'était

vraiment visible la cohésion qu'il y a dans ce groupe-là puis ce qu'ils réussissent à faire c'est formidable. En terme de choses peut-être à se pencher dessus, absence de cours dans les disciplines connexes donc c'est un programme qui est très axé sur lui-même, équipement technique de l'espace Studio La Grange vieillot un peu donc on aurait besoin d'une mise à jour de l'équipement technique qui est à La Grange. Les modes de prestation et la carte des cours de programme bénéficieraient d'une révision. Notamment, on retrouve beaucoup de cours de 1.5 crédits donc c'est une complexité à gérer puis la question de la valeur du temps aussi donc les étudiants mettent beaucoup d'efforts pour des fois un crédit et demi donc question de réviser ça puis s'assurer que les personnes étudiantes puissent finir leur programme dans les délais prévus. Je pense que c'est important donc on parle ici de l'intégration d'approche et de contenu pédagogique contemporains étant en décalage avec la structure actuelle donc c'est un commentaire qui avait été fait. Le programme d'après les évaluateurs est en retard par rapport à certaines tendances et domaines étudiés au sein des programmes comparables ailleurs au pays puis une harmonisation des plans de cours est souhaitable notamment ceux des chargés de cours donc ça on retrouve ça souvent également dans nos évaluations de programmes. Juste pour faire suite à ce que je disais d'entrée de jeu, l'équipe professorale du département est jeune, ça fait juste quelques années qu'ils sont là puis pour différentes raisons, ils ont pas pu bénéficier d'une transition habituelle qu'on retrouve dans la plupart des départements où est-ce qu'on a des départs. Les départs se font graduellement, il y a une transition qui se fait donc ils ont pas eu la chance de vivre un peu cette transition-là donc ce que je peux dire finalement c'est que l'équipe est vraiment dynamique puis j'ai l'impression qu'elle va transformer le département et le programme. En tenant compte des rapports des recommandations du comité de visite ainsi que la rétroaction reçue du département et de la faculté, on a une série de neuf recommandations que vous trouverez je pense à la page 113 à la dernière page des recommandations qui sont proposées par le Comité conjoint de la planification. La première recommandation : que le Département d'art dramatique inclut dans les 90 crédits de la spécialisation des cours pertinents offerts par d'autres unités comme par exemple le littérature 3387 théâtre acadien ou des cours double siglés. Recommandation 2 : que le département crée une mineure en études théâtrales et une mineure en production scénographique. La troisième recommandation : que la direction du Département d'art dramatique collabore avec le décanat et le vice-décanat de la FAS pour s'assurer que les conventions collectives et les règlements universitaires soient respectés donc le 8.12 en particulier c'est celui sur le plan de cours. La recommandation 4 : que le département mette à niveau les équipements techniques donc on parle ici du son et de l'éclairage de La Grange au moyen d'une demande de financement qui sera préparée avec l'assistance du VRER et la direction des partenariats. Recommandation 5 : que le Département d'art dramatique élimine les cours de 1,5 crédits, actualise les contenus de cours pour éliminer les décalages et élabore des résultats d'apprentissage par cours et par programme avec le soutien du SASE. Sixième recommandation : que le Département d'art dramatique ajoute un stage crédité optionnel au baccalauréat en art dramatique en collaboration avec le Bureau de l'apprentissage expérientielle. La septième : que le département en collaboration avec la FAS réfléchisse à l'intégration des projets RDC du corps professoral dans les activités pédagogiques expérientielles. La huitième : que le département organise une réunion annuelle avec les leaders des établissements culturels, des organismes associatifs et des enseignantes et enseignants d'art dramatique afin de systématiser les contacts avec le département. Et la dernière : que le Département d'art dramatique développe un programme de promotion en collaboration avec le Bureau de recrutement et la direction des communications. Donc voilà monsieur le président, j'en fais la proposition.

Président d'assemblée : Appuyé par le doyen Jean-François Thibault. Est-ce qu'il y aurait des questions ou commentaires? Mme Albert.

Albert : Merci beaucoup. Mon commentaire va dans le sens suivant, je connais bien Mathieu et Katia pour les avoir vus œuvrer au cours des dernières années. Ils portent un programme à bout de bras, c'est des programmes qui sont très exigeants, l'art dramatique c'est pas monter une pièce puis on en parle pu, ça exige beaucoup beaucoup beaucoup puis eux ils font aussi beaucoup plus que l'interprétation. Leurs étudiants à la fin du programme sont formés dans à peu près tout ce qui touche le théâtre alors c'est vraiment une formation d'une grande grande grande qualité et ils la portent à deux puis moi je comprends la question des ressources professorales, tout le monde a évoqué la question des ressources, mais on le touche encore avec aucune recommandation à cette question-là qui m'apparaît, je veux dire là faut nommer les choses, c'est presque indispensable. J'ai cru comprendre qu'il y avait un troisième poste pour l'année 2023, je sais pas où il apparaît, je le vois pu, c'est pas clair, en tout cas, je suis très soucieuse d'eux parce que quand on parle d'équipe on parle d'un duo finalement puis d'un duo qui ont dansé le tango pas mal bien dans les dernières années, mais on peut pas, je veux dire la santé de nos collègues est importante puis la santé de nos programmes est importante. Je pense que oui on peut être créatif, mais il faut vraiment trouver des solutions donc c'est en solidarité avec eux que je fais ce commentaire-là.

Président d'assemblée : Merci. M. Thibault.

Thibault : Merci monsieur le président. Je suis entièrement d'accord avec ce que la sénatrice Albert vient de dire et je confirme Hélène qu'il y a un troisième poste qui est là et c'est suite à des discussions et c'est la volonté même du corps professoral actuellement d'avoir retardé l'embauche d'une troisième personne justement en attendant de voir les grandes orientations qui allaient être prises. Normalement, on va faire la recommandation d'ouvrir cette année. Ils ont déjà une très très bonne idée de la direction qu'ils veulent prendre puis là ça devrait devenir plus clair sur la base de ces recommandations-là, mais il y a un troisième poste effectivement. Ils sont supportés aussi par une régisseuse qui est là à temps plein, un directeur

technique à temps partiel donc il y a toute une équipe autour quand même qui travaille, mais effectivement, ils l'ont porté pendant deux ans seuls sans transition comme M. Roy le disait tout à l'heure.

Président d'assemblée : Merci. Mme Marianne Cormier.

Cormier, M. : Merci monsieur le président. J'ai tout simplement une question au sujet de la recommandation 2 que le département d'art dramatique crée une mineure en études théâtrales et une mineure en production scénographique. Mes connaissances limitées en art dramatique ne me permettent pas d'évaluer si une de ces deux mineures-là pourrait être une mineure pour ajouter à notre liste de nos programmes combinés en éducation les B.A.-B.Éd. ou les B.S.-B.Éd. maintenant. Est-ce que c'est le cas et sinon, est-ce qu'on peut ajouter quelque chose pour que ça le soit parce qu'on a besoin d'avoir des enseignants d'art dramatique dans les écoles puis tout de suite on a pas de formation pour eux. Merci.

Président d'assemblée : C'est prévu hein? C'est prévu, oui. Excellent, merci. M. Rochette.

Rochette : Merci monsieur le président. Par rapport à la recommandation 5, l'élimination des cours de 1.5 crédits. Est-ce qu'on parle d'éliminer les cours, moi j'en vois plusieurs : le mouvement 1, mouvement 2, respiration, ce sont tous des cours qui me semblent très pertinents pour un aspirant comédien. Il y en a plein : techniques de jeu 3, il y en a plein. Est-ce qu'on parle de les éliminer complètement ou on les garde puis on met 3 crédits à la place?

Thibault : Merci monsieur le président. Excellente question, la réponse c'est ni un ni l'autre. Enfin l'idée c'est de fondre ensemble un certain nombre de ces cours-là notamment pour des raisons d'horaire ça va être beaucoup plus facile à gérer. Faut comprendre qu'en art dramatique la session est pas la session normale qu'on a dans n'importe quelle autre discipline, mais c'est une session qui couvre jusqu'au début novembre et le reste les étudiants sont en production et ce que ça veut dire c'est qu'un cours de 1.5 crédits ici qui normalement serait une période d'une heure 15 à peu près par semaine, là c'est certainement deux heures et demie, trois heures par semaine et donc du point de vue de l'horaire, c'est extrêmement compliqué à gérer. Ça va faciliter les choses de faire ça, mais il est pas question d'éliminer du contenu, mais vraiment de reconstruire les cours sur la base d'un 3 crédits pour la plupart d'entre eux en tout cas.

Président d'assemblée : M. Boudreau.

Boudreau : Merci beaucoup monsieur le président. Moi ma question s'adresse plutôt à la recommandation 3. C'est plus une question de clarification je veux être sûr, on parle plus vers la fin de s'assurer que les conventions collectives universitaires comme le parcours soit respecté. Ça ça veut tu dire que les plans de cours n'étaient pas déjà respectés auparavant? Merci.

Président d'assemblée : Monsieur le doyen.

Thibault : Merci beaucoup monsieur le président. Il l'était à moitié, c'est-à-dire que dans certains cas c'est des plans de cours qui ont été mis à jour évidemment, mais comme M. Roy l'expliquait tout à l'heure, la transition était un petit peu compliquée et il y a des messages qui sont perdus dans le temps. Le souhait en fait et la directrice actuelle et le professeur Chouinard sont parfaitement conscients de ça, ils veulent harmoniser l'ensemble des plans de cours pour que le même type d'informations soit là pour que ça soit plus clair du point de vue des étudiants puis que ça respecte effectivement les règlements. Mais non, l'essentiel de l'information était là, mais il y a des éléments qui manquaient qui devraient être là.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Vous avez une série de neuf recommandations faites par le VRER et appuyées par le doyen de la FAS donc s'il y a pas d'autres questions, on peut peut-être afficher les recommandations puis on a va ouvrir le vote. Je vais démarrer le vote. J'arrête le vote. 29 pour, 1 contre, adopté. Merci beaucoup.

11.4 Évaluation des programmes en études françaises (Baccalauréat ès arts – majeure en études françaises, Certificat en création littéraire et Certificat en sociolinguistique)

Président d'assemblée : Le point 11.4, évaluation des programmes en études françaises (baccalauréat ès arts – majeure en études françaises, certificat en création littéraire et certificat en sociolinguistique). M. Roy.

VRER : Merci monsieur le président. Comme mentionné, il s'agit des programmes de 1^{er} cycle. La procédure habituelle a été suivie, le rapport d'auto-évaluation est à la page 4 donc on parle comme monsieur le président l'a mentionné on parle du B.A. majeure en études françaises, le certificat en création littéraire et le certificat en sociolinguistique. L'équipe d'évaluation était composée de la professeure Élise Lepage de l'Université de Waterloo et la professeure Sandrine Tailleux de l'Université du Québec à Chicoutimi. La visite virtuelle a eu lieu les 8 et 9 novembre derniers et on a reçu le rapport le 14 décembre. Le rapport vous le trouverez à la page 56 du dossier. Toutes les instances concernées ont également eu la chance de réagir au rapport donc on trouve la réaction de l'HUARD en études françaises à la page 71 et la réaction du doyen de la faculté à la page 74 et vous trouverez l'avis du vice-rectorat à la page 77. Ici aussi dans son ensemble l'évaluation est positive. Pour ce qui est des forces du programme, on note la qualité du contenu créée par les membres du corps professoral, la matière enseignée est variée, à jour, stimulante, adaptée au mandat institutionnel et à

l'histoire unique de l'Université de Moncton. Je vais vous donner une petite citation : « la matière répond pleinement aux attentes académiques et sociétales d'un tel programme ». Autre remarque positive : le Département d'études françaises possède un excellent corps professoral engagé auprès des étudiantes et étudiants, actif en recherche puis ils trouvent que ce dynamisme-là en recherche transparait dans les cours. On parle également de l'accessibilité, proximité et le dévouement du corps professoral et également on vante les services offerts par la bibliothèque et son personnel. En terme de choses qu'on devrait se pencher dessus encore une fois on parle souvent de ça, mais la répétition est la redondance des contenus dans plusieurs cours. Là aussi plusieurs cours n'ont pas été offerts depuis un certain temps. Certains domaines d'études ne sont pas inclus dans le programme. Notamment, l'étude d'œuvre issue de la francophonie subsaharienne, maghrébine et antillaise donc on fait référence à notre nombre grandissant d'étudiants de provenance internationale donc ici ça serait d'adapter un peu les contenus du programme à cette image-là. L'équipe note également que le contenu des cours est innovant, mais parfois que les méthodes d'enseignement et de l'évaluation ne le sont pas. Manque d'activités et d'apprentissages expérientielles dans la formation. Disparité parfois assez importante dans la prévision des syllabus notamment en ce qui concerne les résultats d'apprentissage soit par cours ou par programme. Et finalement, ils mentionnent qu'il ne semble pas y avoir de personnes ressources responsables des personnes étudiantes au 1^{er} cycle. En tenant compte de ces recommandations-là et des rétroactions qu'on a reçues de la part de l'HUARD et du décanat, on a une série de onze recommandations qui sont faites par le CCJ. La première : mettre à jour la banque de cours LING et LITT en prêtant une attention particulière à la redondance dans les cours de sociolinguistique à la place des cours d'initiation à la linguistique et au cours d'histoire de la langue puis de manière plus globale, à l'offre des cours en littérature. La deuxième : prendre en compte les personnes étudiantes de l'international en intégrant dans certains cours l'étude d'œuvres issues de la francophonie subsaharienne, maghrébine et antillaise. La troisième : développer l'enseignement de la création littéraire après avoir éliminé les redondances dans la banque de cours LING et LITT. La quatrième : organiser des rencontres réseau par domaine d'études pour échanger sur l'enseignement et à la RDC. La cinquième : mieux tirer profit des expertises professorales existantes, donc 1) en identifiant et adoptant des nouvelles méthodes d'enseignement et d'évaluation en collaboration avec le SASE et 2) en mettant l'enseignement en format co-modal à l'essai à titre de projet pilot afin d'être en mesure de contribuer pleinement à l'élaboration du cadre institutionnel en matière d'apprentissage à distance donc on retrouve essentiellement la même recommandation qu'en anglais. La sixième : ajouter un stage crédité optionnel au programme en études françaises et développer d'autres activités d'apprentissage expérientielle en collaboration avec le B.A.E. La septième : standardiser les plans de cours en s'assurant que le règlement 8.12 soit respecté. La huitième : élaborer des résultats d'apprentissage par cours et par programme avec le soutien du SASE. La neuvième : s'assurer que la direction et la direction-adjointe améliorent la gestion des suivis auprès des personnes étudiantes de 1^{er} cycle afin de mieux les encadrer. La dixième : intégrer des activités d'initiation à la RDC dans les cours et inviter les personnes étudiantes de 1^{er} cycle à participer aux activités de la RDC donc ça peut être des conférences ou des colloques. La dernière : qu'un rapport soit présenté à l'instance appropriée donc de nouveaux sous-comités de planification du Sénat par exemple, un rapport portant sur la mise en place technique de la réalisation ou non des recommandations avec une note explicative maximale de trois pages. Voilà monsieur le président, j'en fais la proposition.

Président d'assemblée : Appuyé par le doyen Jean-François Thibault. Est-ce qu'il y a des questions? J'en vois pas. S'il y a pas questions ou d'autres interventions, on va procéder au vote. Vous avez une série de onze recommandations proposées par M. Roy et appuyées par M. Thibault. Je démarre le vote. J'arrête le vote. 31 pour, 0 contre, adopté. Merci beaucoup.

12. Rapport du Comité des programmes

12.1 Modification aux règlements touchant l'interruption des études

Président d'assemblée : On passe au point 12, rapport du Comité des programmes, 12.1, modification aux règlements touchant l'interruption des études. M. Roy.

VRER : Merci monsieur le président. C'est le dernier gros dossier que j'ai à vous présenter aujourd'hui. C'est un projet qui nous est acheminé par la RVD. Dans la documentation, nous avons la lettre d'introduction de la VRAEAP ainsi qu'une note de service qui a été préparée par notre registraire, Stéphanie Wheaton, qui explique la raison d'être des modifications. Les changements proposés aux règlements qui touchent l'interruption des études sont vraiment là pour simplifier le processus de départ et de retour pour nos étudiantes et étudiants qui envisagent soit une pause dans leurs études ou peu importe la raison. On parle beaucoup de rétention qu'on veut améliorer notre taux de rétention des étudiants et on parle beaucoup également d'expérience étudiante donc toute cet exercice-là également pour objectif de mieux comprendre les motifs d'abandon afin d'aborder les problèmes systémiques qui sont à la base des départs. Si on a des données probantes sur les raisons pour lesquelles les étudiants quittent, on peut peut-être mettre des mesures ou des initiatives en place pour atténuer ce phénomène-là. La question d'interruption des études est très importante aussi pour nos étudiantes et nos étudiants internationaux parce que ceci ça peut avoir un effet ou des répercussions sur leur permis d'études et une demande éventuelle d'un permis de travail post-diplôme donc ils sont suivis par IRCC donc il faut s'assurer qu'ils sont en règle de façon continue. On évoque ici une nouvelle notion qu'on utilise quand même depuis plusieurs années, mais qui avait pas été officialisée, c'est la question de la notion de congés autorisés donc ça ça s'appliquerait pour nos étudiants qui proviennent de l'international puis c'est une justification qu'ils peuvent donner auprès de IRCC qui est appuyé par l'université. En gros, le projet consiste de modifier les règlements universitaires de 1^{er} cycle et des cycles supérieurs qui

touchent l'interruption des études. Comme vous l'avez certainement constaté, il y a une belle actualisation qui est faite dans le règlement donc on ajoute la définition du congé autorisé dans la section 1 donc si vous allez dans le lexique, c'est la section 1.12.8 à la page 3. On va également bonifier les règlements 7 et 25 qui touchent l'avis de départ puis il y a deux modifications au règlement 10.6, abandon d'un programme, et 10.7, retour aux études pour introduire la notion de suspension d'inscription au 1^{er} cycle. On propose également un projet de modification de l'Article 2 donc ça c'est les règlements généraux notamment ce qui touche la carte d'identité de la personne étudiante qui termine ou qui quitte ses études. Ce qui est bien fait aussi ce que j'ai trouvé c'est qu'on a un outil qui a été développé pour accompagner les personnes qui conseillent nos étudiantes et nos étudiants donc vous allez trouver dans les documents l'outil qui permettra justement de mieux conseiller nos étudiants avec différents scénarios puis dépendamment au moment de l'année que la personne étudiante quitte, bien ça peut avoir différentes répercussions donc je trouve que c'est vraiment bien fait. On a également une ébauche d'un formulaire d'avis de départ. Ceux qui ont travaillé comme vice-décanat, vous vous souviendrez peut-être qu'on avait une feuille papier avis de départ puis on l'utilisait plus à la fin puis c'était pu pratique, mais ici ça serait un formulaire et l'intention c'est de le faire électronique donc qui serait en ligne. Comme j'ai mentionné au début de la présentation, ça nous permettra comme institution de mieux connaître les raisons des départs de nos étudiantes et étudiants. En ce qui concerne les règlements universitaires, vous allez voir qu'on a la présentation sous un format trois colonnes, la colonne de gauche c'est le règlement actuel, la colonne de milieu c'est les changements proposés qui sont mis en évidence puis la colonne de droite c'est le nouveau règlement épuré avec la forme qui est proposée. Donc voilà monsieur le président l'essentiel des changements proposés. J'aimerais de faire la proposition suivante : que le Sénat académique accepte les modifications proposées au règlement touchant l'interruption des études, soit les règlements de 1^{er} cycle, le règlement général 2A ainsi que l'ajout des règlements 7, 10 et 25.

Président d'assemblée : Merci. Un appuyeur? Sénatrice Albert. Est-ce qu'il y aurait des questions? Sénateur Adégbidi.

Adégbidi : Merci monsieur le président. J'ai deux questions. Pourquoi est-ce que le congé autorisé est seulement pour les étudiants internationaux? On sait jamais ce que l'étudiant canadien va avoir comme situation exceptionnelle qui demanderait qu'il prenne un congé de ses études, je ne sais pas si ça peut s'enlever que ça reste seulement étudiante ou étudiant, ça serait bien plus général. Et ensuite, on parle ici de conditions exceptionnelles. Est-ce que la RVD a prévu la procédure qui permet d'obtenir un tel congé en terme de à qui ça s'adresse et qui décide de donner ce congé?

VRER : Merci sénateur Adégbidi pour ces commentaires très pertinents. C'est dommage que la registraire n'est pas ici pour parler des contextes des congés, habituellement c'est leur bureau qui gère ça, mais typiquement historiquement c'est les étudiants qui doivent soit pour raison médicale ou d'autres raisons s'absenter une session, deux sessions donc c'est juste pour qu'ils soient en règle avec IRCC sinon, ils tombent dans une zone grise puis est-ce que ça pourrait s'appliquer à des étudiants canadiens, je le sais pas, j'ai pas d'exemple concret pour ça, mais je vais certainement en faire part à la registraire puis si on doit apporter une nouvelle modification à un moment donné, on pourrait le faire, j'ai pas d'exemple concret. Pour la mise en œuvre, je pense que typiquement ce qui se passe puis peut-être que des gens ici pourront en ajouter, peut-être Mme Dawes entre autres, les étudiants qui ont besoin d'un congé habituellement vont s'adresser à leur faculté puis ensuite si ça prend des billets médicaux ou peu importe c'est quoi la raison, c'est finalisé avec le registrariat qui s'occupe de transmettre l'information à IRCC, mais j'en connais pas plus que ça. Je sais pas Elizabeth s'il y a d'autre chose?

Président d'assemblée : Mme Dawes.

Dawes : Dans le règlement dans la colonne à droite avec la version corrigée, le point 7.2, l'avis est acheminé au décanat de l'étudiante ou de l'étudiant ainsi qu'au service responsable du dossier étudiant et puis dans le cas d'un étudiant international, c'est le 7.3 qui soumet un avis, est invité à une rencontre pour déterminer si l'interruption des études doit être traitée comme un congé autorisé. Il y a le cas des étudiants canadiens ou internationaux et la démarche est indiquée dans cette partie du règlement.

Président d'assemblée : Merci. Sénatrice Mélanie LeBlanc.

LeBlanc, M. : Merci. Ma première interrogation était justement sur les étudiants internationaux, pourquoi international, je pense qu'on a répondu à cette question-là déjà, mais est-ce que dans les congés autorisés, je pense pour les étudiants canadiens par exemple, est-ce qu'on tient compte des congés parentaux par exemple que pourrait avoir une étudiante ou un étudiant?

VRER : Certainement. Je pense qu'au niveau des étudiants canadiens, ça se fait quand même. Je veux dire je l'ai vécu lorsque j'étais vice-doyen, ça arrive régulièrement qu'on a des étudiantes ou des étudiants qui veulent suspendre leurs études pour un an. Typiquement on met une note dans le dossier, ça se fait. La raison qu'il y a une distinction c'est vraiment par rapport à IRCC donc le congé autorisé est surtout pour eux autres, mais je pense que les exemples que tu donnes, sénatrice LeBlanc, sont tout à fait pertinents puis je crois que Mme Dawes aimerait de rajouter un complément d'information aussi.

Dawes : À la page 13 du document, il y a une liste de raisons principales du départ ou d'abandon et dans cette liste, on trouve les obligations familiales donc vous trouvez ça à la page qui s'appelle « formulaire d'avis de départ ».

Président d'assemblée : Ça va? Sénateur Clarisse.

Clarisse : Est-ce que suspension est la même chose que congé autorisé sachant que suspension d'inscription s'adresse d'abord aux étudiants canadiens et congé autorisé c'est plus pour les étudiants internationaux, mais ça aboutit aux mêmes choses, une suspension des études pendant un ou deux semestres si je lis bien le document?

VRER : À mon avis, oui.

Président d'assemblée : Ensuite sénateur Boudreau.

Boudreau : Merci beaucoup monsieur le président. Je veux seulement être sûr vraiment qu'on soit tous sur la même page, mais la politique je veux être sûr si ça s'applique aux étudiants internationaux et aux étudiants canadiens aussi si je me trompe pas. Je veux être sûr parce qu'on avait parlé de juste étudiants internationaux puis je veux être sûr qu'on est sur la même page. Merci.

Président d'assemblée : M. Roy.

VRER : Oui, la politique s'applique à toutes les personnes étudiantes effectivement. C'est juste la notion de congés autorisés.

Président d'assemblée : M. Adégbidi.

Adégbidi : L'avis de départ comporte quelques mots qui créent cette confusion en moi. Ça parle de la personne qui met fin à ses études avant la fin de l'année universitaire. Alors l'année universitaire, hein, un étudiant international qui en juillet ou en août décide parce qu'il a une situation nécessaire de partir, est-ce qu'il est dans ce cas avant la fin de l'année universitaire, est-ce qu'il ___?

Président d'assemblée : M. Roy.

VRER : Je suis pas certain que j'ai tout saisi la question, mais...

Adégbidi : Quand je parlais tantôt, quand j'ai posé la question tantôt de la procédure, Mme Dawes m'a ramené à l'avis de départ, mais l'avis de départ parle particulièrement d'abandon d'interruption avant la fin de l'année universitaire. Est-ce que le congé autorisé entre dans le cadre de cet avis de départ parce que c'est bien spécifique avant la fin de l'année universitaire, les clients peuvent se retrouver dans une situation où c'est en juillet ou en août qu'ils décident par extraordinaire qu'il peut pas poursuivre et se réinscrire. Est-ce que ça rentre dans ce cas?

VRER : Oui, il peut certainement écrire son avis de départ. La question qui est importante c'est pendant la session il y a des répercussions. Quand je disais la fiche pour bien conseiller les étudiants, c'est si par exemple il fait un départ disons que c'est avant la date limite pour se retirer de ses cours, s'il ne se retire pas de ses cours, l'étudiant pourrait avoir des échecs. C'est toutes des choses comme ça donc c'est pour ça que c'est important de bien aviser pendant la session puis si c'est pour des raisons médicales bien il faut coacher l'étudiant et si c'est des raisons valables, on peut donner des retraits autorisés, on peut faire un certain nombre de choses, mais si l'étudiant ne se déclare pas ou qu'il ne s'avance pas, il peut terminer avec des échecs dans son dossier puis après ça une fois que les échecs sont dans le dossier, c'est beaucoup plus compliqué d'aller puis de renverser la note. Ça c'est un élément. C'est sûr qu'on aimerait de savoir également des étudiants qui ne poursuivent pas sauf qu'une fois qu'ils ont fini la session, ils doivent s'inscrire pour la session suivante donc s'ils ne s'inscrivent pas, c'est certain qu'on aimerait de le savoir, mais c'est pas la même problématique que s'ils partent pendant la session.

Adégbidi : Oui, mais à partir de ce moment, l'étudiant qui par exemple en juillet veut demander un congé autorisé, est-ce qu'il utilise la même procédure que l'avis de départ, c'est ça justement la question.

Dawes : Au point 10.6.1, on dit que la suspension d'inscription peut être demandée à tout moment en remplissant l'avis de départ donc ça peut se faire à n'importe quel moment de l'année, ça c'est la partie qu'il faut regarder.

Adégbidi : Merci.

Président d'assemblée : Ça va? Merci beaucoup. M. Thibault.

Thibault : Merci monsieur le président. Je m'excuse d'intervenir, j'étais au Comité des programmes quand on a vu ça, mais il y a quelque chose qui vient de me frapper puis peut-être que j'ai posé la question ou qu'on a posé la question à ce moment-là, mais j'en suis pas certain. Au 10.7.1, on parle de faire un retour dans les

délais convenus une ou deux sessions. Est-ce que ça comprend la session d'été ou la session d'été est pas considérée comme une session?

VRER : À mon avis non, sénateur Thibault. On a automne-hiver.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y aurait d'autres interventions? M. Lajoie.

Lajoie : En réaction à la question du sénateur Thibault, j'ai l'impression qu'aux cycles supérieurs quand ils prennent trois sessions de suspension, c'est une année complète donc l'été serait inclus. Il y a peut-être une confusion là. Est-ce que je me trompe M. LeBlanc?

LeBlanc, F. : Merci monsieur le président. Les gens s'inscrivent à thèse durant l'été donc la session compte, oui. Je pense qu'on peut contourner ça. On va se comprendre que ça peut être pour une année.

Président d'assemblée : Excellent, merci. Je vois pas d'autres demandes d'intervention donc si tout le monde est prêt, on va procéder au vote. Est-ce qu'on pourrait réafficher la recommandation? Voilà, je démarre le vote. J'arrête le vote. 27 pour, 0 contre, c'est adopté. Merci beaucoup.

12.2 Résolutions transmises pour information

Président d'assemblée : Le point 12.2, résolutions transmises pour information. M. Roy.

VRER : Merci monsieur le président. Comme vous le savez, le CPR traite un certain nombre de dossiers qui s'arrêtent là, qui viennent pas au Sénat donc vous avez pour votre information les résolutions qui ont été adoptées au CPR, mais qui ne se rendent pas ici donc on parle surtout ici de modifications, créations et abolitions de cours. Vous avez les différentes résolutions dans la documentation.

13. Destruction des fichiers Excel comprenant le détail des votes

Président d'assemblée : Merci. Ça met fin au point 12 et on passe au point 13, destruction des fichiers Excel comprenant le détail des votes. Ça me prendrait une proposition. Proposé par M. Clarisse et appuyé par M. Francis LeBlanc. Tous ceux qui sont contre, veuillez lever vos mains. C'est adopté à l'unanimité, merci beaucoup. On a déjà fait les points 14 et 15, on continue.

16. Mise à jour de la Stratégie, du plan opérationnel et des prochaines étapes (invité : Mathieu Lang)

Président d'assemblée : Le point 16, mise à jour de la stratégie, du plan opérationnel et des prochaines étapes, invité : M. Mathieu Lang.

Lang : Est-ce que monsieur le recteur voulait dire quelque chose en premier ou je commence?

Recteur et vice-chancelier : Juste mentionner que depuis le dernier Sénat académique, il y a quand même encore beaucoup de travail qui a été fait sur la stratégie particulièrement au niveau du plan opérationnel. Il y a eu un exercice au mois de mai pour chacun des chantiers avec des groupes de travail et aussi qui étaient sous la responsabilité de coleaders dont les vice-recteurs et certains membres de la communauté universitaire et suite à ça, il y a eu du travail qui a été fait à la fois par l'équipe de direction pour harmoniser les libellés et également on est à poursuivre tout un exercice d'estimation des coûts pour la réalisation de chacune des actions et c'est ce document-là qui a été déposé et qui doit être approuvé par le Conseil de l'Université. La dernière chose que je voudrais mentionner c'est que pour moi un plan stratégique c'est pas un exercice futile et sur papier, c'est un guide, c'est un filtre décisionnel et une fois que le plan opérationnel va être accepté par le Conseil de l'Université, on va s'y référer constamment au niveau de la prise de décision et on va inviter également les facultés et les services à peaufiner leur propre plan stratégique et opérationnel et faire en sorte qu'on va aligner nos actions et nos décisions afin d'atteindre nos deux cibles stratégiques soit d'augmenter l'attractivité de l'université et de continuer à transformer le Nouveau-Brunswick. Sur ce, je vais laisser la parole à notre collègue, Mathieu Lang.

Lang : Merci beaucoup monsieur le recteur. Quand qu'on est prof puis on remet des documents, il y a pu personne qui nous écoute, tout le monde regarde les documents donc je suis content que monsieur le recteur a pris quelques minutes pendant que vous étiez en train de regarder le document, maintenant vous allez pouvoir m'écouter. C'était pas planifié comme ça, mais ça tourné comme ça. L'objectif que je suis ici aujourd'hui c'est de vous faire un peu un compte-rendu d'où on est rendu avec le processus de la stratégie du plan opérationnel. Je vais pas vous présenter l'ensemble du plan opérationnel, mais c'est surtout le plan opérationnel que je vais vous présenter puis c'est plus en terme de résumé et de synthèse. La stratégie en tant que telle vous l'avez dans les mains pour ceux qui sont à Moncton, ceux à distance vous allez éventuellement l'avoir. Dans le document les cinq chantiers, les objectifs généraux, les critères de succès, les cibles dont monsieur le recteur a parlé, les filtres stratégiques aussi qui viennent nous aider à prendre des décisions puis à nous orienter, ça c'est la stratégie, mais après ça la stratégie on établit une cible donc où on veut se rendre puis la stratégie c'est comment on va se rendre donc les cinq chantiers c'est les portes d'entrée puis dans ces cinq chantiers-là bien qu'est-ce qu'on va faire concrètement puis c'est dans le plan opérationnel

puis une organisation comme l'Université de Moncton il y a comme deux niveaux de plan opérationnel puis aujourd'hui je vous présente le niveau institutionnel parce que comme je vais vous parler plus tard, il y a toute la question au niveau des unités qui ont chacun leur plan opérationnel. Pour faciliter, puis je vais en parler plus en détails, mais pour faciliter l'atteinte ou la réalisation des actions, il y a un projet transversal, il y a six projets phares, il y a cinq chantiers, cinq objectifs généraux, 20 objectifs spécifiques et 75 actions. Projets phares, le projet transversal c'est de réinventer le réseau de l'Université de Moncton pour la pérennité de l'université comme chef de file en Acadie dans la francophonie, c'est intrinsèquement lié à la vision qu'on a d'être un modèle, une référence en terme de transformation de la société en terme d'inclusivité, en terme d'écoresponsabilité et en terme d'innovation. On a des projets phares, un projet par chantier sauf le chantier enseignement et recherche, développement et création parce qu'il y a deux volets à ce chantier-là. Pour le chantier milieu de vie, il y a un gros projet de rénovation du C.E.P.S. On travaille sur le financement puis une fois qu'il sera fait, il pourrait être un catalyseur du mieux-être autant physique que santé mentale aussi autant pour la communauté universitaire de Moncton, mais qui pourrait faire des petits aussi pour le campus d'Edmundston et de Shippagan. Pour le chantier talent, programme de leadership professionnel qui va mettre l'accent notamment sur la diversité et l'équité dans les postes de direction, les postes de gestion, postes cadres. Quand on a fait les consultations, on a remarqué un manque de diversité et d'équité au sein de la direction de l'université donc on va être proactif. Le chantier enseignement, on met en place un centre d'excellence en pédagogie universitaire. Une signature Université de Moncton qui met l'accent sur la créativité et l'engagement, ça se fait pas par magie, il faut développer des approches pédagogiques, mais il faut aussi faire de la recherche pour savoir qu'est-ce que c'est la créativité, comment on l'enseigne la créativité, comment on développe la créativité et même chose pour l'engagement. Pour l'aspect recherche, création d'instituts de recherche, d'abord pour chacun des axes prioritaires, les études acadiennes et minoritaires, l'environnement et la santé et pour le chantier communauté, un incubateur de résolutions d'enjeux sociaux et enfin pour le leadership organisationnel qui est un peu un axe qui touche ou qui vient appuyer les quatre autres, la modernisation de l'infrastructure numérique est au centre. Je vous ai parlé de 75 actions, il y en a 43 qui sont déjà en cours parce que comme vous avez sûrement entendu le recteur parler dans les consultations, il avait pas l'intention puis l'équipe de direction avait pas l'intention d'attendre qu'on coupe le ruban de la stratégie puis du plan opérationnel pour commencer des actions donc il y en a déjà qui sont commencées. On pourrait mettre 2022-2024 puis il y en a qui vont débiter aussi en cours d'année ce qui explique un petit peu le fait que 43 est beaucoup plus grand que 29 pour l'année 2024-2025 puis pour l'instant, il y en a une qui va débiter en 25-26 parce qu'il y a une séquence aussi, une action vient avant l'autre, mais si on est réaliste, il y a probablement des actions de cette année qui vont être repoussées à l'année prochaine et des actions de l'année prochaine qui vont repoussées à l'année suivante. Il y a 47 actions, 63 % des actions qui ont un effet sur l'expérience étudiante, mais il y en a 27, 36 %, que c'est directement liée aux personnes étudiantes. Parmi les actions en cours de réalisation, il y a un programme depuis l'année passée qui a été mis en place pour former les gestionnaires et les cadres universitaires. La restructuration de la direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant, le travail est déjà commencé au sein de la direction. Restructuration du service des ressources humaines, il y a eu une évaluation du service et maintenant il y a la mise en œuvre des recommandations. Réforme des comités du Sénat, vous êtes au courant. L'Institut de recherche en santé, les travaux de création sont bien avancés. Cartographie des politiques aussi c'est une action qui a été débutée, je sais pas où on en est, mais qui a commencé beaucoup cet été puis il y a plusieurs plans aussi qui ont été adoptés ou que c'est en cours d'adoption, plan d'actions climatiques, plan de gestion de risque, plan de communication de la stratégie, plan de développement philanthropique et ainsi de suite, il y a d'autres actions. Plus concrètement dans les chantiers, le chantier milieu de vie, il y a 15 actions au total. On parle de formations au pluriel offertes à la communauté universitaire qui vont être créées puis qui vont être mises en place. Un peu comme comment ça s'appelle le beauceron pour la cybersécurité, il y aura des formations aussi qui pourront être autoportantes sur la bienveillance, la compréhension et la conscientisation aux différents éléments de nos différentes politiques et codes de conduite, etc. etc. Révision du soutien financier disponible pour les personnes étudiantes, informatisation et uniformisation de la gestion du dossier étudiant au niveau des campus, des facultés et des différents services, guichet unique de services incluant les programmes entre pairs. On a entendu beaucoup dans les consultations notamment auprès de la population étudiante un peu de frustration d'être redirigé d'un bureau ou d'un service à l'autre donc une sorte de guichet unique pourrait faciliter l'expérience étudiante puis aussi la diversité des divers groupes culturels au sein de la communauté universitaire, on est à quelque pourcent de population étudiante issue de l'international. On veut plus qu'ils viennent à Moncton ou à Edmundston ou à Shippagan suivre des cours universitaires, mais on veut qu'ils rencontrent l'Acadie, mais on veut aussi que l'Acadie rencontre l'international beaucoup plus qu'on le fait maintenant pour qu'on soit encore plus une université internationale. Les talents, les actions sont beaucoup orientées vers le service des ressources humaines, il y en a moins, mais elles sont très importantes. C'est peut-être un chantier qui concerne plus le personnel de l'Université de Moncton. On veut être concurrentiel dans nos conditions de travail. On veut un plan de carrière aussi pour l'ensemble des membres du personnel autant académique que du côté des services. On veut mettre de l'avant une culture de service. On veut penser aussi pour nos membres du personnel un plan de relève puis par rapport au plan de recrutement étudiant, une révision des programmes de bourse, une meilleure compréhension des départs et des non-inscriptions, pourquoi qu'il y a des jeunes qui font une demande d'admission, mais qu'ils ne s'inscrivent pas puis aussi une réduction des barrières au recrutement, des choses qu'on peut faire assez rapidement, mais qui pourraient avoir un grand impact pour faciliter l'admission des personnes étudiantes. Là il y a deux diapos : enseignement, recherche, développement et création c'est un grand chantier, 26 actions. C'est développer cette signature Université de Moncton qui mise sur la créativité et l'engagement. Essentiellement, on veut que chaque personne étudiante qui diplôme, qui reçoit un diplôme de l'Université de Moncton soit créative et engagée que dans dix ans autour d'une table en quelque part il y a quelqu'un qui dit après une

intervention de nos diplômés, toi tu viens de l'Université de Moncton pour dire quelque chose comme ça pour arriver avec des solutions comme ça, c'est une couleur qu'on veut donner à nos diplômés. On parle pas de compétences parce que toutes les universités le font, on le fait déjà, on peut le faire mieux, mais on le fait déjà. Les savoirs on le fait déjà, mais la couleur de l'Université de Moncton ça va être la créativité et l'engagement. Cadre d'assurance qualité des programmes, vous allez en parler ou vous en avez déjà parlé. Processus création modification de programmes, rationaliser, informatiser et efficient. Optimisation des ressources du réseau, le réseau de l'Université de Moncton. Fluidité des parcours académiques, formation et recherche en pédagogie universitaire notamment sur la créativité et l'engagement et aussi augmentation du nombre d'inscriptions aux cycles supérieurs qui est en lien aussi avec les objectifs liés à la recherche, développement et création. On veut augmenter la capacité d'encadrement aux cycles supérieurs. On veut un corps professoral du réseau qui est affilié aux structures facultaires pour augmenter la capacité d'encadrement aux cycles supérieurs. On a des collègues à Edmundston et Shippagan qui sont habiletés, mais il peut y avoir des embûches ou des obstacles à encadrer des étudiants de cycles supérieurs. Développement d'instituts, centres, groupes de recherche, chaires de recherche sur chaque campus, au moins une chaire de recherche pour chaque campus selon nos axes et créneaux. Puis enfin, on veut mettre l'accent sur la recherche pour et avec les communautés, un grand besoin manifesté lors des consultations des membres de la communauté d'être présents, mais aussi l'évolution de la recherche met beaucoup l'accent sur la participation des membres de la communauté. Parlant de la communauté, huit actions sur ce chantier. Présence accrue de nos expertises dans les communautés, c'est un besoin criant. Quand on est à Shippagan par exemple, il y a quelqu'un de l'industrie des pêches qui dit la pêche c'est pas seulement sur le bateau puis dans les usines, mais c'est aussi dans le management, dans la gestion et tout ça donc on sent une grande volonté autant du corps professoral, mais aussi dans nos programmes de formation. Le prochain point, l'apprentissage expérientiel c'est justement pour faire ce lien-là entre les besoins de la communauté, mais aussi les besoins de formation de nos personnes étudiantes. Un accès facilité sur les campus et une implication accrue de la communauté dans les activités universitaires. Renforcer les partenariats avec les communautés et un plan d'action identifiant des partenaires privilégiés sur la scène nationale et internationale. L'international c'est grand, mais quels sont les meilleurs partenariats qu'on peut mettre en place pour nous aider à atteindre nos deux cibles. Pour le dernier chantier, il y a 16 actions au total dans le leadership organisationnel. On veut miser sur des processus et procédures qui adhèrent aux principes d'amélioration continue, par exemple les comités du Sénat de ce que j'ai compris, il y aura par exemple une période d'implantation de deux ans avec une réévaluation à moins que ça changé. Ça fait partie de cette idée d'amélioration continue-là. Un changement de paradigme aussi. Avant de viser la perfection, on va viser l'action puis on va perfectionner en cours de route. Des fois ça peut être long et rigoureux de vouloir être parfait du premier coup, mais ça nous ralentit dans nos actions. Des mécanismes et des outils visant la communication transparente et inclusive à l'interne intranet et à l'externe notre fameux site web. Dans les consultations c'était quasiment presque toujours la première chose qui sortait c'était le fameux site web. Bonne chance et bienvenue à l'université. Réduction des barrières organisationnelles entre les campus, facultés et services, une fluidité entre nos activités ou nos actions. L'informatisation de processus, mais de façon générale là où c'est pertinent. Guichet unique et services offerts à la population et aux employés, j'en ai déjà parlé dans le chantier milieu de vie, mais ça c'est plus sur le plan comment on va l'organiser. Capacité réseau de rédaction et de gestion de projets. On a un estimé des coûts puis on peut pas faire apparaître l'argent ou en fait on peut pas imprimer, il va falloir avoir des subventions, il va falloir créer ou rédiger des projets de financement, des demandes de financement et ça, ça prend une capacité de le faire donc on va faire ça puis enfin un plan directeur des infrastructures physiques et technologiques pour envisager qu'est-ce que seront nos campus et notre offre en 2040. À partir de maintenant, lundi dernier le Comité exécutif du Conseil des gouverneurs a entendu le plan opérationnel et sont prêts à ce qu'on présente le plan opérationnel au Conseil de l'Université. Certaines actions ont une envergure institutionnelle et d'autres seront effectuées par les unités. Parmi les actions d'envergure institutionnelle, chaque membre de l'équipe de direction auront un plan de 120 jours qui vont inclure des actions prioritaires à accélérer ou à compléter avec leur équipe ou groupe de travail respectif et avec l'aide de ressources humaines supplémentaires par exemple s'il le faut évidemment au besoin des consultantes ou des consultants. Il y aura aussi au niveau institutionnel la création d'une salle de pilotage qui va mettre de l'avant un tableau de bord institutionnel avec des indicateurs pour voir sur certains des indicateurs de performance ou pas vraiment de performance, mais de réalisation plutôt d'actions qui sont centrales qui sont liées au plan de 120 jours qui permet aussi de suivre les chantiers sous la responsabilité des coleaders et des responsables de chacun des chantiers. Il y aura aussi quelqu'un qui sera là pour assurer le support ou accorder un support comme agent de projet. Pour ce qui est des actions d'envergure des unités, dans les prochains jours ou prochaines semaines, il y aura tout un travail de faire redescendre les actions appropriées. Pour chaque action, on a identifié une personne responsable, mais aussi des personnes partenaires ou des unités partenaires et donc à partir de ces unités partenaires-là, on va faire redescendre dans les unités les actions correspondantes puis il y aura tout un travail par les unités de voir si les priorités du mois d'avril coïncident avec les priorités institutionnelles. Elles vont coïncider parce que les priorités institutionnelles ont été faites à partir des priorités des unités du mois d'avril. Il y a peut-être un changement de mots ou de phrases, mais il devrait y avoir correspondance assez directe puis ça sera juste de voir au niveau de l'unité de la faisabilité de chacune des actions dans le contexte avec les ressources puis si les ressources sont absentes, il y aura une planification à faire puis il y aura en janvier 2024 un arrimage entre l'exercice budgétaire puis les actions. Chaque année une des actions c'est de créer un forum qui inclut l'ensemble des gestionnaires de l'Université de Moncton à la fin octobre pour discuter puis voir l'avancement des actions. Ça complète pas mal le _____. La prochaine diapo c'est juste de vous rappeler de la vision qu'on a, c'est que par son influence, l'Université de Moncton veut être la référence en matière de transformation des sociétés dans une perspective d'inclusion, d'innovation et d'écoresponsabilité et le plan opérationnel puis la

stratégie qu'on vous présente veut faire vivre cette vision-là. Merci beaucoup, si vous avez des questions ou peut-être monsieur le recteur vous voulez ajouter quelque chose ou n'importe quel membre de l'équipe de direction aussi.

Recteur et vice-chancelier : Merci Mathieu pour le résumé. Évidemment on vous a pas présenté les 75 actions, Mathieu a identifié peut-être certaines actions phares. Aussi en prévision du forum éventuellement du mois d'octobre, une des idées c'est d'avoir un exercice de partage d'informations au niveau des facultés. On aimerait avoir plus d'informations à ce niveau-là, que chaque faculté vienne présenter un peu un exercice **SWAT** en terme des forces, faiblesses, opportunités, etc. et de façon collégiale parce que souvent le seul exercice qu'on a eu dans le passé c'est à la présentation du budget puis parfois il est pas mal trop tard pour avoir une compréhension globale des besoins éventuels et où qu'on devrait investir pour combler les besoins et aussi pour que l'ensemble des campus et des facultés puissent connaître aussi les problématiques de leurs collègues pour faire en sorte que parfois il y a des alliances qui pourraient se faire dans le cadre d'actions de la stratégie. Je pense à l'incubateur social par exemple, la Faculté des sciences et des arts et sciences sociales va être le leader, mais ça va devoir aussi impliquer d'autres expertises qui proviennent d'autres campus et de la faculté et donc cet exercice-là va vous donner plus d'informations, mais ça va être le premier objectif du forum et ça devrait aussi vous aider dans la planification éventuellement de peaufiner votre plan opérationnel stratégique. Ça c'est une des actions qui a découlé directement de l'exercice au mois de mai dernier. On est très optimiste que le Conseil de l'Université devrait, espérons-le, approuver. Ça va venir aussi avec des investissements, on a du financement qui vient avec la stratégie puis une partie des fonds aussi on va devoir en sachant où est-ce qu'on va aller, les projets qu'on veut faire et c'est là qu'un agent rédacteur aussi professionnel pourrait nous aider à avoir davantage de succès auprès de différents ministères et instances autant au provincial qu'au fédéral pour faire avancer à la fois des projets institutionnels, mais aussi des projets facultaires comme on le fait présentement avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Parfois les projets nous arrivent des facultés, nous arrivent des unités et des services alors on veut être encore plus performant à ce niveau-là, plus proactif à ce niveau-là. Encore une fois, ça va demander également tout un changement de culture si on veut transformer l'université. On a eu des échos aujourd'hui puis j'espère que ça va continuer. Si on veut réaliser des choses bien il faut avoir de l'alignement puis il faut avoir de la discipline puis il faut avoir aussi le focus sans être aveugle quand qu'on fait ce type de choses-là et garder nos yeux ouverts. C'est un premier plan, on va le réviser sur une base annuelle, on va le mettre à niveau, il y a des choses qui peuvent s'ajouter, c'est pas fixé dans le béton, faut pas s'enfermer, mais je pense que ça été collectivement puis j'en profite pour remercier tous les gens qui ont participé à l'exercice et on va solliciter votre engagement par rapport à ça. Donc merci à Mathieu qui a joué un rôle excessivement important de même que les membres de l'équipe de direction qui ont fait un peu de surtemps à ce niveau-là. Moi j'ai bien hâte de continuer, il y a déjà des actions qui sont en marche puis ça va s'accélérer au cours des prochaines années. Sur ça, j'ai peut-être des questions de votre part. Peut-être une précision lorsqu'on parle de recherche, développement, enseignement, les projets qui vont être là vont passer par les instances responsables dans le sens où ce qui doit être pris décisionnel par le Sénat, ça va venir au Sénat. C'est pas parce que c'est dans la stratégie qu'on respectera pas les processus décisionnels.

Albert : Merci beaucoup monsieur le président. Dans un premier temps, merci beaucoup Mathieu pour ta présentation puis merci pour tout le travail que ça suppose d'être rendu là à ce moment ici. Ma question justement monsieur le recteur vous avez parlé du forum puis moi quand j'ai vu ça d'abord avant que Mathieu le décrive, dans mon esprit à moi c'était un forum qui serait rassembleur de l'ensemble de la communauté universitaire pour en quelque part d'une manière créative et qui susciterait de l'engagement de la part de la communauté qui nous permettrait en quelque part de voir où on en est, de voir vers où on veut aller à la lumière du plan stratégique. J'ai cru comprendre que c'était plutôt réservé en tout cas pour la fin octobre à une équipe de gestion versus à l'ensemble de la communauté. Je trouvais ça vraiment intéressant je pense puis très engageant s'il y avait une manière de trouver une façon de vraiment réunir. Je pense que ces genres de forums-là on en a fait un à un moment donné avec l'ABPUM en incluant justement l'ensemble de l'administration puis des services aussi, les ressources humaines étaient là, puis ça avait été vraiment un beau moment de réflexion sur ce qu'on fait dans la vie. Donc je pense ça serait à l'essor de ça quelque chose qu'on pourrait penser aussi de manière créative fait que ça c'est une première chose. L'autre chose je pense que vous l'avez aussi évoqué c'est que c'est **postatique** puis évidemment on a pas vu les 75 actions qui sont prévues, mais moi je garde bon espoir que à la lumière du filtre EDID, équité, diversité, inclusion et décolonisation, que le plan d'action autochtone va s'inscrire aussi dans les actions qu'on va mettre en place dans le cadre du plan stratégique pour vraiment faire avancer ces questions-là pour lesquelles on a encore beaucoup beaucoup beaucoup de travail à faire.

Recteur et vice-chancelier : Le forum c'est un exercice qu'on a prévu du financement annuel pour le faire donc on pourra avoir différentes thématiques, différents objectifs et on veut s'en servir vraiment comme un activité de levier pour accélérer l'initiation et la réalisation de certaines des actions alors ça pourra servir également d'exercice de remue-méninges parfois ou d'exercice de déblocage parfois pour désengager. Concernant toute la question de la diversité et équité, c'est à l'avant-plan de la stratégie. On a parlé de programmes de formation, on va vous solliciter prochainement pour identifier les futurs leaders au féminin, mais également qui proviennent de la diversité pour créer une cohorte en prévision de leaders qu'on aura besoin dans cinq, sept, dix ans et donc commencer déjà à les former, à former la relève en fonction du plan de la relève donc c'est le genre d'activité qui est d'action qui est prévu dans le chantier talent entre autres.

?: C'est une question assez technique. C'est par rapport à la disponibilité de l'information sur le plan d'action justement et le plan stratégique. Il y a l'information qui nous a été distribuée, il y a l'information qui est disponible sur le site web. Je comprends que les actions vont évoluer puis qu'elles sont pas statiques, mais je me demandais si c'était possible d'avoir 1) la présentation que Mathieu a fait aujourd'hui qui résume quand même des éléments principaux et 2) peut-être même l'ébauche actuel du plan d'action avec les 75 actions. C'est vraiment par souci de communication à l'extérieur des instances comme le Sénat, le Conseil de l'Université pour pouvoir diffuser l'information aussi au sein des campus et des facultés.

Lang : Avant que le Conseil de l'Université appose son saut, on est encore en mode élaboration du plan opérationnel, mais j'avais pas l'intention d'attendre au 23 septembre pour continuer le travail de faire redescendre le plan opérationnel institutionnel vers les unités ce qui fait que tous les gestionnaires devraient recevoir le plan au complet ainsi que la priorisation par unité puis avec vos équipes vous allez pouvoir revoir la priorisation que vous avez faite comme en avril et vous aurez accès au grand portrait donc vous pouvez présenter aussi le grand portrait à vos équipes ce qui fait que en principe toute la communauté universitaire devrait avoir accès à l'ensemble du plan dans ce processus-là. Puis pour ce qui est des personnes étudiantes, moi j'envisageais de rencontrer les exécutifs des trois campus aussi pour avoir une discussion durant l'automne, mais peut-être avant même le 23 septembre; ça va juste dépendre d'une question de priorisation puis de planification puis d'horaire. Donc on va pas envoyer un courriel de masse pour dire voici l'ébauche, ça va être envoyé par le biais des personnes responsables, les doyens et doyennes de direction puis avec vos équipes respectives, vous allez pouvoir avoir une discussion sur en fait la tâche ou la question qui sera demandée c'est est-ce que par rapport à avril sachant que ça c'est le plan institutionnel, est-ce que c'est encore faisable, est-ce que les priorités que vous aviez identifiées sont les bonnes alignées sur ce que le Conseil de l'Université va donner comme mandat pour les prochaines années en terme d'opérations puis d'actions.

Président d'assemblée : Sénatrice Boudreau.

Boudreau : Bonjour tout le monde. Merci beaucoup Mathieu pour la présentation, c'était vraiment intéressant de t'entendre. Je voulais juste m'assurer et je vais parler à titre de présidente du Comité femme égalité du campus de Moncton. Ça serait peut-être intéressant aussi de s'asseoir ensemble pour voir quels sont de notre côté dans notre rôle qu'est-ce qu'on s'assure pour que tout soit respecté au sein de notre campus. C'était juste cette voie-là que je voulais prendre aujourd'hui. On a pas eu encore la chance de s'asseoir ensemble précisément par rapport à ce comité-là. Il y a aussi toute la question des différentes initiatives que l'on fait à travers trois campus aussi pour faire rayonner notre comité. On a eu la possibilité de rencontrer l'ensemble des associations pour leur présenter qui on était, c'était quoi notre rôle aussi puis comment les personnes pouvaient venir vers nous pour nous faire part de différentes situations. Ça serait peut-être juste un appel comme ça, une proposition de travailler en collaboration. Merci.

Lang : C'est noté puis c'est déjà prévu parmi les partenaires.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y aurait d'autres questions ou interventions? M. Dako.

Dako : Merci monsieur le président. Je voulais d'abord féliciter Mathieu et toute l'équipe pour ce beau projet-là, ça fait rêver et ça nous donne l'occasion d'aller de l'avant puis d'améliorer les choses. Je vous remercie infiniment pour ça. Juste un petit commentaire qui est un peu sous forme de question, Mathieu a donné une partie de la réponse. Dans le domaine de l'enseignement recherche et développement de la science, il a mentionné que vous allez augmenter la capacité d'encadrement aux études supérieures. Cette capacité à quoi est-ce que ça fait exactement référence?

Président d'assemblée : Pouvez-vous répéter s'il-vous-plaît?

Dako : Ça parlait dans la diapositive qu'il va y avoir une augmentation de la capacité d'encadrement aux études supérieures. Cette augmentation-là Mathieu a dit plus ou moins que dans les campus, voilà, une partie de la réponse. Pour moi en quoi que ça fait référence d'une façon générale comment est-ce qu'on peut augmenter ce volet-là pour les autres profs, j'aimerais bien savoir en quoi on fait référence ici.

Président d'assemblée : Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Cette question-là pourrait être davantage pour mes collègues. Lorsqu'on parle d'augmenter la capacité d'encadrement des études supérieures en terme d'actions, il y a toute la question d'optimiser l'expertise qu'on a au sein du réseau donc de permettre à l'ensemble des gens qui sont en mesure de faire de la supervision d'y participer et de faciliter cette accessibilité-là. On a vu ce matin qu'on avait quoi, 613 étudiants et gradués présentement pour à peu près quoi, 380 professeurs. Je pense qu'on a de la place pour quelques centaines de plus si on facilite. Il y a toute une question de meilleure promotion de la qualité de la recherche chez nos profs, prendre des opportunités de nouvelles stratégies de recrutement auprès des études supérieures. On a parlé comme action de réviser nos programmes de bourses donc comment on peut faciliter et augmenter le nombre de bourses aux études supérieures. On a vu un beau succès au niveau du CRSH, par contre c'était huit demandes. On en a eu 16, c'est sûr que plus on a de subventions de recherche, plus les professeurs peuvent supporter les étudiants et faire des projets. La création aussi des instituts devrait être un facteur qui pourrait attirer davantage nos donateurs de s'associer à ce type d'instituts-là qui permettrait

d'avoir encore une fois des fonds disponibles pour supporter et attirer de nouveaux étudiants. C'est quelques exemples d'actions qui sont déjà énumérées dans la stratégie puis il y en aura sûrement d'autres qui vont se greffer lorsque les unités puis les facultés vont s'approprier ces actions-là.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y aurait d'autres questions ou d'autres interventions? J'en vois pas donc merci beaucoup Mathieu pour cette mise à jour et bonne chance dans tes nouvelles fonctions comme directeur de Département d'enseignement au primaire.

17. Réunion du Conseil de l'Université CDU-230610

Président d'assemblée : Le point 17, réunion du Conseil de l'Université du mois de juin. Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président. Je vais vous donner peut-être les grands items qui ont été approuvés soit le renouvellement du mandat de notre chancelière, Mme Louise Imbeault, pour un nouveau mandat de cinq ans. Il y a eu également tel que mentionné par la secrétaire générale une première lecture de la réforme du Sénat qui a été très bien accueillie. Il y a eu également le plan d'action climatique qui a été approuvé et également a été approuvé avec un budget, c'est-à-dire du financement et ça c'est un changement de culture. Quand qu'on parle de changement de culture, c'est lorsqu'on présente un plan d'action au conseil, il doit être associé à un programme de financement et ça va être le cas avec la stratégie, mais tous les autres plans si on veut en assurer le succès, doivent être associés à un investissement de la part de l'institution. On a eu une bonne nouvelle récemment, on avait soumis un projet pour tout changer les lumières dans le système LED qui était de l'ordre d'à peu près 3 millions. La subvention c'est 50-50 fédéral et institutionnel et ça été approuvé. Je pense c'est une des dernières signatures de Mme Petitpas-Taylor donc encore une fois, on voit que lorsqu'on a un plan structuré c'est nettement plus facile d'aller chercher du financement puis d'utiliser les opportunités qu'on a alors bravo à Gabriel Cormier et son équipe qui était derrière cette demande-là. On a fait une mise à jour sur la réflexion portant sur le nom de l'université. Les deux responsables, Stéphanie Chouinard et Maurice Basque, ont également des consultants, on leur a donné la place pour aller chercher des avis dans lesquels ils ne sont pas des experts. J'ai des mises à jour régulièrement pas sur le contenu, mais sur l'avancement de leurs travaux. Évidemment cet été ça été ralenti un peu parce qu'ils sont très dépendants des fournisseurs d'informations donc on s'attend que ça va s'accélérer davantage durant les prochains mois. Je pense que c'est, monsieur le président, les principaux projets qui ont été discutés au niveau du Conseil de l'Université, mais je suis ouvert pour des discussions.

Président d'assemblée : Est-ce qu'il y aurait des questions pour monsieur le recteur? M. Lajoie.

Lajoie : Merci. Premièrement, merci beaucoup pour la mise à jour, j'apprécie beaucoup l'engagement apparent de l'université dans tous ces projets-là, c'est vraiment le fun. Deux questions, la première est sait-on déjà si le rapport des personnes qui travaillent au nom de l'université va être rendu public, c'est mes parents qui le demandent.

Président d'assemblée : Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Alors sénateur Lajoie, vous pourrez dire à vos parents que effectivement le rapport va être public.

Président d'assemblée : Est-ce qu'il y aurait d'autres questions? M. Lajoie.

Lajoie : Merci et merci de la confirmation. J'accroche un petit peu sur un point qui était pas central dans le procès-verbal, mais néanmoins qui est central pour le fonctionnement de l'université. J'ai remarqué que plusieurs des gouverneurs avaient été surpris du fait que nos processus de sélection des cadres étaient publics. Je suis surpris de leur surprise parce que dans une entreprise comme la nôtre qui est collégiale, nécessairement tous les processus de décision doivent faire l'objet de consultations de ce genre de choses-là. Je me demandais si je pouvais pas me faire rassurer que dans d'éventuelles solutions on allait continuer à consulter les membres pour les processus de sélection puis ensuite est-ce qu'il y aurait lieu de communiquer différemment qu'est-ce que ça veut dire la collégialité à nos gouverneurs, est-ce qu'ils sont conscients de ça ou est-ce que c'est tellement différent de leur réalité? Merci.

Recteur et vice-chancelier : Si on veut parler de la collégialité, je pense pas qu'on va juste en parler aux gouverneurs, on va en parler aussi à la communauté universitaire parce que je pense qu'on a beaucoup de travail à faire également au sein même de nos quatre murs. Ça toujours été une préoccupation pas uniquement du Conseil de l'Université à l'Université de Moncton, mais plusieurs universités pour avoir été dans d'autres universités, cette question-là de processus de sélection des cadres revient sur une base cyclique. Évidemment, il faut informer et éduquer et lors de notre prochain Conseil de l'Université, il va y avoir une présentation qui va définir c'est quoi le rôle d'un professeur, c'est quoi son quotidien, c'est quoi ses défis, c'est quoi ses responsabilités pour entre autres sensibiliser et éduquer les gouverneurs à ce qu'on fait à l'université et démystifier parfois puis aussi les rassurer puis démystifier certaines perceptions sociales du rôle du professeur puis il va y en avoir d'autres formations de cette nature-là. Le principal argument qui est apporté par les gouverneurs en général c'est que ça limite potentiellement à de bonnes candidates, des bons candidats qui sont dans une autre institution de soumettre leur candidature. C'est le principal argument et l'objectif je pense de cet exercice-ci va d'aller voir dans les autres universités si ils ont découvert ou ils ont été

plus créatifs que nous pour assurer à la fois la collégialité, la transparence et maximiser l'attraction de bonnes candidatures qui nous échappent présentement. Donc je pense que c'est un exercice, je pense des fois il faut prendre un recul puis voir la façon qu'on procède puis est-ce qu'il y aurait d'autres façons qui encore une fois qui doivent obligatoirement assurer la collégialité, mais qui exposent pas de façon je dirais limitative les gens qui se portent comme candidats qui soumettent leur candidature à des postes cadres à l'université. Je dirais que ça fait partie de la révision d'une des politiques de révision de mise à niveau de la sélection des cadres puis évidemment la politique va être acceptée par les différentes instances de l'université.

Président d'assemblée : Madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Juste pour confirmer, c'est un projet qui est à l'ordre du jour de la prochaine année la révision de la politique de sélection des cadres et on va travailler avec un chercheur de cadres qui a accepté de travailler avec nous qui a beaucoup beaucoup d'expérience dans le domaine et essayer d'identifier d'être créatif, pour pas dire innovant, avec nos processus par rapport à certainement certains processus qui sont laborieux, mais en même temps qui au fond ne sont pas optimaux dans leur fonctionnement. Donc à suivre.

Président d'assemblée : Mme Albert.

Albert : Merci beaucoup. Je pense que vous avez abordé ce que j'allais mentionner, mais je pense qu'il y a une distinction à faire éventuellement quand on réfléchira à la question sur les candidatures de l'interne versus les candidatures de l'externe parce que je pense que c'est là où ça pose le plus de problème. Si je suis employée à une autre université puis je songe à la possibilité d'aller ailleurs, quel message ça donne à mon université à laquelle je suis rattachée présentement si je fais ça. C'est tout à fait compréhensible, mais la question c'est aussi c'est ça l'enjeu éthique c'est comment on peut trouver une stratégie qui va nous permettre de manière à avoir accès aux commentaires ou en tout cas à l'appréciation des futurs collègues de ces personnes-là qu'on connaît peut-être moins bien que ceux qui sont de l'interne. En tout cas, c'est un petit peu ça. Je pense que déjà j'ai entendu ce que vous avez peut-être pas dit dans le message qui va être donné aux gouverneurs la prochaine fois pour expliquer un peu qu'est-ce que ça fait dans vie un prof ou une prof puis la chose je pense qu'on aimerait bien qu'ils comprennent c'est qu'on a pas quatre mois de vacances par année, ça serait déjà pas pire puis si eux autres pouvaient en parler à leurs amis, bien ça ferait peut-être des petits. Alors merci beaucoup.

Président d'assemblée : Merci. M. Adégbidi.

Adégbidi : Merci monsieur le président. Sur tout un autre sujet, j'aimerais savoir si l'université apparait son conseil ou si c'est au niveau de les exécutifs de l'université s'il y a un plan de communication qui permet d'aller un temps soit peu complet un certain nombre de messages que nous avons vu passer dans la presse provinciale l'année dernière aussi déjà au début de cette année particulièrement la semaine dernière le 19 août dans le Daily Gleaner j'ai vu passer un message ou un commentaire où on disait dans le contexte actuel, il manque de main-d'œuvre dans la province que les universités ne jouent pas leur rôle et que les contribuables de la province devraient revoir un peu tout ce qui se fait dans les universités et toutes sortes de choses de ce genre. Aujourd'hui nous avons entendu plein de belles histoires de l'université dans tout ce qui se fait dans notre institution pour essayer de répondre à sept différents besoins de notre société, mais malheureusement il semble que quelque part il y a tout ce message négatif-là qui vient et tant que ce message négatif-là il est reproduit de temps en temps par rapport donc à la société néobrunswickoise que je pense nous servons, il y a des grands problèmes. Les financements que nous recevons de la province tout comme ce que nous faisons est remis en cause à travers ces genres de messages donc j'aimerais savoir s'il y a un certain plan de communication pour contrer un peu ces affaires.

Président d'assemblée : Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président. Excellente question. Comme on l'a vu aujourd'hui, l'augmentation du nombre d'étudiants en sciences infirmières du côté de l'éducation, au niveau de la collaboration avec une quarantaine d'entreprises, partage et transfert des connaissances, oui effectivement l'université on est pas assez proactif à défendre puis à valoriser ce qu'on fait de bien les statistiques sur la qualité de l'enseignement. C'est le mandat qu'on a donné à notre nouveau directeur des services des communications puis un élément stratégique des actions au niveau de la stratégie qui vont dans ce sens-là d'en faire davantage la promotion. Vous savez, 95 % de nos étudiants se trouvent un emploi à l'intérieur de trois mois et 87 % demeurent au Nouveau-Brunswick donc on contribue directement à combler les besoins de main-d'œuvre professionnelle au Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton a le pourcentage de rétention de ses diplômés ici au Nouveau-Brunswick en avant de UNB, de Mount Allison puis St-Thomas puis ça dans la majorité des catégories. On a une contribution très importante au niveau de la société et ce sera le rôle de Paul Ward de nous aider à faire connaître ça non seulement ici en Acadie, mais dans la francophonie canadienne et dans la francophonie internationale.

Président d'assemblée : Merci. Une autre demande d'intervention en ligne, je pense que c'est Mme Jeanne-d'Arc Gaudet.

Gaudet : Écoutez, je veux pas faire de promotion pour mon livre, mais il y a un beau chapitre dans le livre qui décrit très très bien ce que c'est un rôle de professeur d'université et j'en parle longuement. Pourquoi? Parce

que tout au long de ma carrière, mes 35 ans, je me faisais souvent dire qu'on était des professeurs avec quatre mois de vacances. On avait en plus des vacances à Noël, il y avait vraiment des préjugés sur la description de qu'est-ce qu'un professeur d'université fait alors j'ai pensé d'en parler longuement parce que c'est un chapitre du livre alors si vous voulez faire la promotion de ce chapitre-là, on parle en citant des exemples. Alors j'ai pensé de vous donner cette petite information.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ou d'autres questions pour le recteur? Sinon, merci beaucoup.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président. Considérant que c'est la fin du mandat de notre président du Sénat académique, je tiens à vous dire merci, vous avez fait ça avec brio et vous avez su maintenir le respect et également d'inciter des discussions fort intéressantes. Donc Jean-François encore une fois, merci d'avoir assumé cette lourde tâche-là qui est pas facile. Ça demande également le respect de vos collègues et donc je te souhaite une bonne année sabbatique et donc encore une fois, un gros merci.

Président d'assemblée : Demi-année sabbatique, je vais en profiter. Non merci, finalement j'ai calculé ça, ça fait au moins 16 ans que je suis autour de la table dans différentes fonctions. Peut-être que je reviendrai dans une autre fonction, on sait pas. L'année prochaine je pourrai peut-être au moins aller servir le café et des muffins le matin ou quelque chose juste pour dire bonjour. Ça m'a certainement fait plaisir d'être autour de cette table-là comme je dis comme sénateur, comme invité et là comme président d'assemblée donc merci beaucoup, c'était vraiment plaisant, mais là ça fait trois ans puis j'ai pensé que étant donné je suis en sabbatique, je vais poursuivre un peu mes autres projets donc je vous souhaite du bon succès dans la continuité des travaux du Sénat.

18. Affaires nouvelles

Président d'assemblée : Point 18, affaires nouvelles. Je pense pas qu'il y a rien de particulier madame la secrétaire générale. Non, c'est bon.

19. Prochaine réunion régulière : le vendredi 3 novembre 2023

Président d'assemblée : Prochaine réunion régulière en présentiel, le 3 novembre, 2023.

20. Clôture

Président d'assemblée : Et voilà pour la dernière fois l'assemblée est levée. Merci beaucoup.